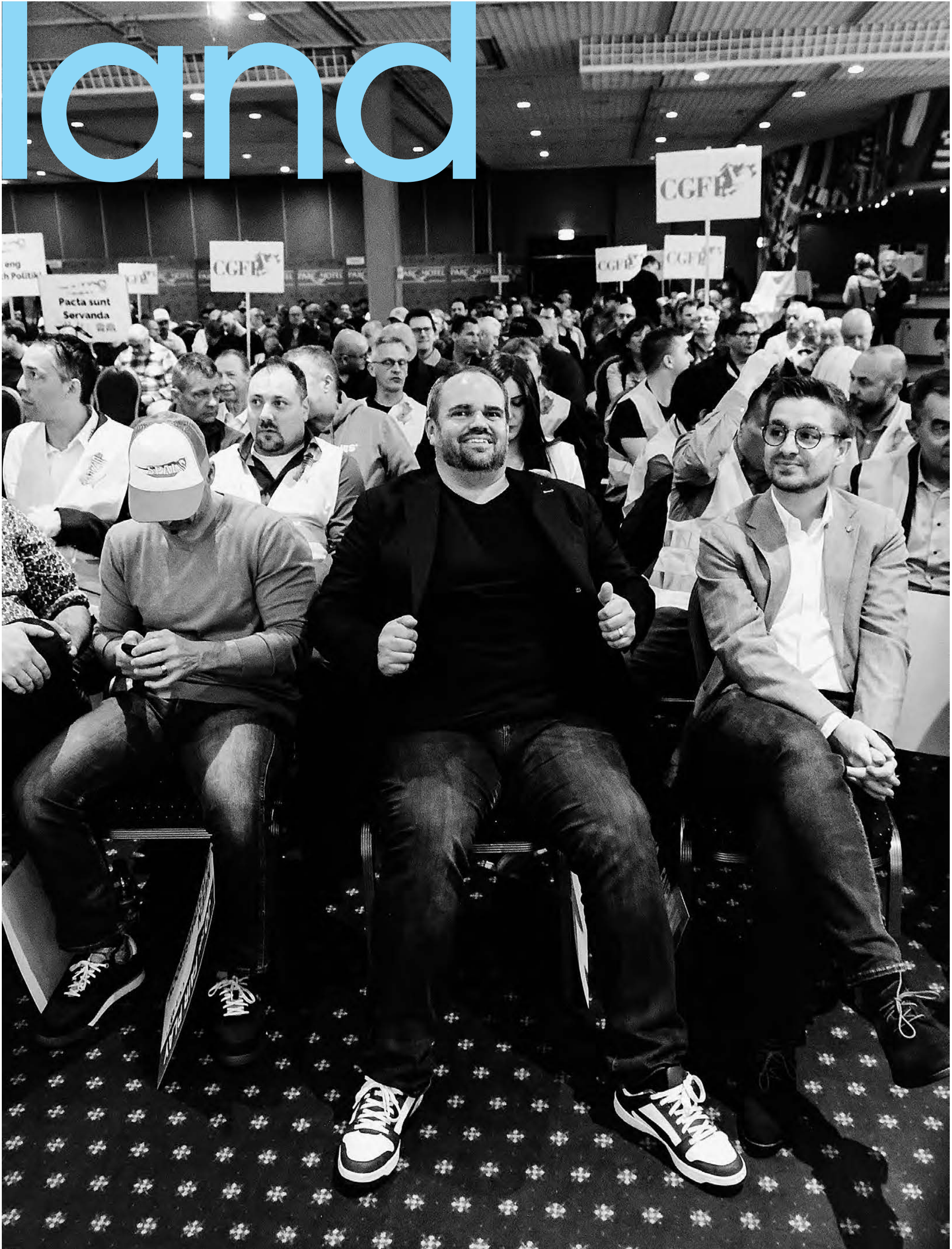




POLITIK „Sidd der gutt drop?“ Ein Dutzend Minister und DP-Europawahl-Kandidaten defilierten am Tag der Arbeit durch das Festzelt des LCGB in Remich. Und degradierten den politischen 1. Mai zu einer selfie-lastigen Polit-Show S. 3	Sinkendes Schiff Die CGFP spielt gegen die CSV deren Wahlkampf-Opportunismus aus. Die Staatsbeamtengewerkschaft möchte, dass ihre Macht anerkannt wird S. 5	« Datt mir do riicht stinn » Quelle stratégie adopter pour défendre la place financière ? À deux mois des Européennes, le principe de l'unanimité divise la classe politique S. 9	WIRTSCHAFT Luttés importées Des militants du Sud global dénoncent au Luxembourg les abus des multinationales de la sidérurgie basées à Luxembourg S. 12	FEUILLETON Venise n'est pas sourde aux bruits du monde À la Biennale d'art, exposition internationale et pavillons nationaux dépeignent les tourments actuels avec humanisme et audace S. 16
--	---	---	--	---



Kürtőskalács

IIII Luc Laboulle

Eigentlich war alles „wie immer“, als der Premierminister die Presse am Freitag zum traditionellen *gebakene Fësch* einlud. Xavier Bettel (DP) kam als einer der ersten an, begrüßte viele der Besucher/innen, die sich in der Mittagspause auf dem Mäertchen eingefunden hatten, herzlich. Machte gut gemeinte Späße auf Kosten anderer Regierungsmitglieder, schäkerte mit Journalisten und spendierte am Ende eine Runde Kürtőskalács, ungarischen Baumstriezel, den er selbstverständlich eigenhändig verteilte.

Offiziell ist Bettel Außenminister und nicht mehr Primus inter pares der Regierung. Sein Nachfolger Luc Frieden (CSV) kam mit Verspätung, weil er einem Konzert der Militärmusik beiwohnte. Er schüttelte höflich Hände, berichtete kurz, wie schön die Solist/innen der Armee gesungen hätten. Setzte sich brav an seinen Platz, bestellte einen Hamburger und erklärte CSV-Innenminister Léon Gloden und den beiden Journalisten, die bei ihm am Tisch saßen, gestikulierend die Welt. Nach dem Essen verteilte Frieden keinen Kürtőskalács. Er erzählte dem Reporter von *RTL Télé*, „Logement, simplification administrative a Kannerarmut“ seien neben den europäischen und internationalen Verpflichtungen die wichtigen Dossiers, die auf seinem Schreibtisch lägen: „Mäin Dag ass eigentlech ze kleng, ech versichen zwielf Stonnen am Dag um Büro ze sinn an et geet nach net duer. Dat wäert héchstwarscheinlech an de nächste fënnef Joer esou bliewen.“

Dieser Eindruck hat sich in den letzten Wochen verhärtet. Friedens europäische und internationale Verpflichtungen nehmen offenbar viel Zeit in Anspruch. So viel, dass sich im Europawahlkampf fast schon mutmaßen ließe, der Premierminister wolle sich nur sechs Monate nach seinem Amtsantritt als nächster EU-Kommissionspräsident empfehlen.

„Zuhause“ herrscht indes politischer Stillstand. Details dazu, wie sie „Lëtzebuerg fir d’Zukunft stäerken“ will, hat die CSV-DP-Regierung bislang nicht verraten. Gewusst ist nur, dass der Finanzplatz ausgebaut werden und die Wirtschaft wieder schneller wachsen soll. Gratis „Kürtőskalács“ sollen künftig nur noch die bekommen, die ihn wirklich benötigen.

Die Arbeitgeberverbände sind nach wie vor zuversichtlich, dass der Premier, der aus ihren Reihen kommt, ihnen ihr Geschäft mit Steuersenkungen erleichtern wird. Wie er es bereits mit dem Paket zur Rettung des Baugewerbes tat – neben der geringfügigen Anpassung der Einkommenssteuertabelle der einzige Bereich, in dem die Regierung bislang konkrete Maßnahmen ergriffen hat. Viele zivilgesellschaftliche Organisationen sind hingegen weiterhin skeptisch. Und inzwischen auch die Bevölkerung insgesamt, wie der Verbraucher-Vertrauensindikator der luxemburgischen Zentralbank für Februar gezeigt hat. Denn genau weiß noch niemand, wie es weitergehen soll. Was Raum für Spekulationen, Ängste und vielleicht falsche Hoffnungen lässt. Anders als Bettel, etwa in der Pandemie, strahlt Luc Frieden mit seinen ungeschickten und bisweilen widersprüchlichen Aussagen kein Vertrauen, keine Zuversicht aus. Und auch CSV-Finanzminister Gilles Roth konnte mit seinem Übergangsbudget keine klare Richtung vorgeben. Dass der Staatsminister seine Rede zur Lage der Nation erst nach der Europawahl halten will, spricht für sich.

Vielleicht hatte die CSV gedacht, es reiche, dass sie zurück an die Macht käme und Lydie Polfers Bettelverbot genehmige, damit die Menschen in Luxemburg sich sicher fühlten. Und tatsächlich scheint es – gemessen an den fast schon katastrophalen Wirtschaftsprognosen, mit denen die staatlichen Finanzexperten zu Beginn der Koalitionsverhandlungen hantierten – langsam wieder bergauf zu gehen. Trotz anhaltendem Krieg in der Ukraine und im Nahen Osten soll die Inflation zurückgehen und die Zinsen sollen wieder sinken; die Rezession scheint überwunden, der Staatshaushalt ausgeglichener als anfangs befürchtet – auch ohne, dass der Finanzminister den Rotstift ansetzte.

„Ech hunn e Burger giess, dat ass vläit keen typescht Mäertchen-essen, mee et huet mer gutt geschmaacht“, erzählte ein satter und zufriedener Luc Frieden nach dem Essen mit der Presse im *RTL Télé*. Einer rezenten Statec-Analyse zufolge stieg im vergangenen Jahr der Anteil der Haushalte, die es sich nicht leisten können, alle zwei Tage Fleisch, Fisch (oder ein vegetarisches Äquivalent) zu essen, von acht auf zwölf Prozent – eine Zunahme um 50 Prozentpunkte. In absoluten Zahlen sind das 34 000 Haushalte. Kostenloser Kürtőskalács würde ihre Sorgen mit Sicherheit nicht lösen. Notfalls wäre es aber vielleicht besser als gar nichts. ●



Bei der Protestaktion der CGFP im Parc Hotel Alvisse



Im Festzelt des LCGB in Remich

Politi





ilk



„Sidd der gutt drop?“

IIII Luc Laboulle

Ein Dutzend Minister/innen und DP-Europawahl-Kandidat/innen defilierten am Tag der Arbeit durch das Festzelt des LCGB in Remich. Und degradierten den politischen 1. Mai zu einer selfie-lastigen Polit-Show



LCGB-Präsident Patrick Dury schwitzte ganz schön viel am Mittwoch in Remich, wo der christliche Gewerkschaftsbund seit 2017 alljährlich am Tag der Arbeit seine politische Kundgebung samt Familienfest abhält. Die Sonne schien und bereits am Morgen war es heiß im Festzelt „près de la Picine“ an der Esplanade. Gegen 9.30 Uhr empfingen Dury und sein Generalsekretär Francis Lomel die ersten prominenten Gäste vom sozialen, gewerkschaftsnahen Flügel der CSV: Jean und Marc Spautz, der Escher Bürgermeister Christian Weis, der *Stater* Umweltschöffe Maurice Bauer und die Sanemer Finanzschöffin Nathalie Morgenthaler versammelten sich an einem der beiden Kaffee-Stände vor dem Zelt. Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez (CSV), die einzige dieses Flügels, die es im November in die Regierung schaffte, hatte sich bunter gekleidet als ihre männlichen Kollegen. Der Oppositions-abgeordnete Ben Polidori von den Piraten irrte etwas orientierungslos umher.

Das Promi-Defilee und der Selfie-Marathon begannen aber erst um 10.10 Uhr, als Außenminister Xavier Bettel und die hauptstädtische Bürgermeisterin Lydie Polfer liberales *Stater* Flair an die Mosel brachten. Patrick Dury und Francis Lomel liefen ihnen winkend entgegen. Sie schossen gemeinsame Erinnerungsfotos und hätten fast CSV-Finanzminister Gilles Roth übersehen, der zeitgleich ankam. Danach erschienen die DP-Kandidat/innen für die Europawahl: Charles Goerens, Gusty Graas und Nancy Braun, später auch Christos Floros und Amela Skenderovic. Patrick Dury rannte von einem zum anderen, wischte sich zwischendurch immer wieder mit einem Tuch die glänzende Stirn ab, um auf den Fotos auf *Facebook* nicht wie ein verschwitzter Bauarbeiter auszusehen. Arbeitsminister Georges Mischo und Premierminister Luc Frieden (beide CSV) kamen erst kurz bevor Dury seine Rede begann. Frieden hatte seine Presse-Attachée Caroline Schloesser, CSV-Kandidatin bei den Gemeindewahlen in Walferdingen, zu einer Feiertagsschicht als Fotografin verdonnert, weil er selbst in der Selfie-Kunst offenbar noch nicht so geübt ist wie etwa sein Vorgänger und Vizepremier Bettel. DP-Präsident Lex Delles, Generalsekretärin Carole Hartmann und der Fraktionsvorsitzende Gilles Baum lösten nach der politischen Ansprache Bettel und Polfer ab; auch die CSV-Europa-

wahl-Kandidat/innen Isabel Wiseler (mit ihrem Ehemann, dem Kammerpräsidenten Claude), Metty Steinmetz (mit Emile Eicher) und Martine Kemp (mit ihrer Schwester François) kamen erst zur Mittagszeit, als Frieden das Festgelände schon wieder verlassen hatte.

Vor zwei Jahren hat die bis dahin eher der Staatsbeamtenge-werkschaft nahe stehende DP den LCGB als neuen Alliierten entdeckt. Damals, im Frühjahr 2022, hatte nur der OGBL die Indexverschiebung bei der Tripartite abgelehnt, LCGB und CGFP hatten am Ende eingelenkt. Um sich erkenntlich zu zeigen, hatten der damalige Premierminister Xavier Bettel, Finanzministerin Yuriko Backes und Familienministerin Corinne Cahen, aber auch die Vertreter/innen der anderen Regierungsparteien – LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert und der grüne Mobilitätsminister François Bausch – der christlichen Gewerkschaft am 1. Mai einen Besuch abgestattet. Die Fotos, die sie mit Patrick Dury schossen, kamen in den sozialen Medien offenbar gut an, so dass sie ihren Besuch im Superwahljahr 2023 wiederholten. Die damalige Oppositionspartei CSV war anfangs wenig begeistert, dass die Dreierkoalition ihnen ihren historischen Alliierten ausspannen wollte, deshalb schickte vergangenes Jahr auch sie ihren Spitzenkandidaten Luc Frieden nach Remich. Seit dem Regierungswechsel im November haben die politischen Fronten sich verschoben. Von der LSAP und den Grünen kam diesmal keiner zum LCGB, ihre Abgeordneten und Europawahl-Spitzenkandidat/innen gingen mit der Linken und der KPL zum OGBL ins Neimënster: Franz Fayot und François Bausch, Marc Angel und Tilly Metz, Taina Boffering und Djuna Bernard, Fabrizio Costa und Danielle Filbig, Francine Closener und Dan Biancalana.

„Sidd der gutt drop?“, schrie Patrick Dury am Mittwoch kurz nach 10.30 Uhr ins Mikrofon. Im Publikum ertönten Triller-pfeifen und Hupen. Die hohen Gäste, die direkt vor der Bühne saßen, hörten gespannt zu. Die Rede des LCGB-Präsidenten war für seine Verhältnisse kritisch, doch eher subtil als plakativ. Vor dem Hintergrund der Europawahl positionierte

[...]

Bei der Kundgebung des OGBL im Neimënster

OGBL-Präsidentin
Nora Back

Gilles Kayser

[Fortsetzung von Seite 3]

er den LCGB als antifaschistische Gewerkschaft, die gegen Populismus und Rechtsextremismus sei, gegen jede Form von Intoleranz, Hass, Antisemitismus, Fremdenfeindlichkeit, Rassismus, Homophobie, Sexismus „an des Weideren nach méi“. Frieden und Bettel klatschten. Ihre Begeisterung nahm erst ab, als Dury die „schwierig Dossieren, ewéi d’Pensiounen oder d’Reform vum Kollektivvertragsgesetz“ ansprach. Um zu einem bestmöglichen Resultat zu gelangen, sei der LCGB bereit, in diesen Fragen mit den anderen national repräsentativen Gewerkschaften zusammenzuarbeiten. Für die Regierung muss es wie eine Drohung geklungen haben.

Eine Einheitsgewerkschaft, wie OGBL-Präsidentin Nora Back sie am Mittwoch auf der Feier ihres Syndikats im Neimënster erneut diskret forderte, lehnt der LCGB weiterhin ab. Bei den Sozialwahlen im März hatte er vor allem auf Unternehmensebene Erfolge erzielt: Im Transport- und im Reinigungssektor, in der Logistikbranche und in einigen großen Betrieben in der Industrie, im „Gardiennage“ und im Bauwesen. „D’Sozialwale vum 12. März hunn den LCGB a senger Positioun hei am Land gefestegt, a stellen eng zolidd Basis duer, op därer mir déi nächst Joren eis Gewerkschaftspolitik weider kënnen entwéckelen“, meinte Dury. Die LCGB-Mitglieder würdigten seine Ansprache mit Standing Ovations. Auch die Regierungsmitglieder erhoben sich und klatschten.

Vielleicht ist es ein Zeichen der Zeit, dass der politische 1. Mai des LCGB sich zu einer selfie-tauglichen Polit-Show entwickelt hat. Die neoliberale CSV-DP-Regierung und ihr Premierminister Luc Frieden, der vor nicht einmal anderthalb Jahren als Handelskammerpräsident noch einer der Hauptvertreter des „Klassenfeinds“ war, scheuen sich nicht davor, sich mit führenden Gewerkschaftern fotografieren zu lassen, deren Ansichten sie offensichtlich nur sehr bedingt teilen. Die Forderung nach Einkommensumverteilung tun sie als „Neid-Debatte“ ab; Durys Vorschlag einer Tripartite zur Lösung der Renten-

frage macht sie nervös; den 78-Wochen-Referenzzeitraum für Anspruch auf Krankengeld abzuschaffen und anzuerkennen, „datt e Mënsch esou laang krankgemellt ass, bis en erëm ka schaffe goen oder bis en an der Invalidierent oder reklasséiert ass“, würden sie den Arbeitgeberverbänden niemals „zumuten“.

Dass ausgerechnet die kleinste der beiden im Privatsektor engagierten national repräsentativen Gewerkschaften von rechtsliberalen Politiker/innen vereinnahmt wird, ist kein Zufall. Es ist der geschickte Versuch, die Spaltung der Gewerkschaftsbewegung aufrechtzuerhalten. Der LCGB eignet sich dafür besonders, denn er ist mit seinen 47 500 Mitgliedern nicht nur schwächer, sondern auch konsensorientierter als der OGBL, der seit einigen Jahren auf parteipolitische Befindlichkeiten kaum noch Rücksicht nimmt. Linke Gewerkschafter behaupten sogar, der LCGB sei vor über 100 Jahren nur zum Zweck der gewerkschaftlichen Spaltung gegründet worden.

Der OGBL und seine 76 000 Mitglieder befinden sich seit der Tripartite vom Frühjahr 2022 in der Opposition. Nach dem Regierungswechsel hat sich seine oppositionelle Haltung noch verschärft. Bei der Wahl zur Chambre des Salariés wurde diese Haltung bestätigt und politisch legitimiert: 132 000 (der insgesamt 210 000 an der Wahl teilgenommenen) Arbeitnehmer/innen gaben dem OGBL ihre Stimme – bei den Kammerwahlen konnten CSV und DP gemeinsam nur 119 000 (der insgesamt 250 000) Wähler/innen von sich überzeugen. Mit 37 Sitzen konnte die unabhängige Gewerkschaft ihre absolute Mehrheit verteidigen, während der LCGB einen seiner vormals 18 Sitze an die Aleba verlor. Auch auf Betriebsebene konnte der OGBL seinen Einfluss vergrößern, in Branchen vordringen, die bislang als gewerkschaftsfrei galten.

Entsprechend selbstbewusst trat Nora Back am Mittwoch im Neimënster auf. Sie brachte ihre Forderungen nach einer „Ëmverdeelung vun uewen no ënnen“ weitaus offensiver und kämpferischer als Patrick Dury vor; forderte eine direkte Beteiligung der Gewerkschaften nicht nur bei arbeitsrechtlichen und so-

Der 1. Mai hat die gesellschaftliche Spaltung, die sich seit Oktober durch Luxemburg zieht, noch einmal verdeutlicht

zialpolitischen Entscheidungen, sondern auch bei der Bildung, in der Steuerpolitik, beim Wohnungsbau, in gesundheits- und klimapolitischen Fragen. Sie verurteilte die „ungezügelter, kapitalistische Ausbeutung der Arbeit und der natürlichen Ressourcen“, bezeichnete Friedens Trickle-down-These als „ideologescht Märche vun de Superräichen“ und drohte der Regierung damit, auf die Straße zu gehen, falls sie das öffentliche Rentensystem an „privatkommerzielle“ Versicherungen ausverkaufe. Sie kritisierte die von CSV und DP geplante Senkung der Betriebssteuer und forderte die Wiedereinführung der Vermögenssteuer und eine höhere Kapitalbesteuerung – Geld, das für Investitionen in Verteidigung und Infrastruktur benötigt werde.

Der 1. Mai hat die gesellschaftliche Spaltung, die sich seit Oktober durch Luxemburg zieht, noch einmal verdeutlicht. CSV und DP dürften sich vom antikapitalistischen Säbelrasseln des OGBL kaum beeindrucken lassen. Andererseits kann die Regierung die Forderungen der Gewerkschaften nicht vollständig ignorieren, wenn sie den als wirtschaftlichen Standortfaktor geltenden sozialen Frieden nicht aufs Spiel setzen will. In zentralen Angelegenheiten könnten die Haltung und die intersyndikale Solidarität des LCGB entscheidend sein. Insbesondere bei den Renten und der Reform des Tarifvertragsgesetzes wird die christliche Gewerkschaft in den nächsten Jahren Farbe bekennen müssen. Zwar hat Dury am Mittwoch eine gewerkschaftsübergreifende Zusammenarbeit in diesen Fragen angekündigt und auch die bedingungslose Verteidigung des Indexmechanismus in Aussicht gestellt, doch der regierungsnahen Kurs, den der LCGB seit einigen Jahren pflegt, könnte Zweifel an seinen Bekenntnissen aufkommen lassen. Dury bedankte sich am Mittwoch nicht nur bei Xavier Bettel, der es als Premierminister bei den letzten Tripartiten geschafft habe, „innovativ kënnen ze denken, an nei Weeër ze goen“, sondern auch bei CSV-Arbeitsminister Georges Mischo, der im Namen der Regierung die Erklärung von La Hulpe für ein sozialeres Europa mitunterzeichnet hat.

Unklar ist aber, was den LCGB darüber hinaus politisch mit der DP und der „neuen“ CSV noch verbindet. Mit den Liberalen vielleicht, auf europäischer Ebene nicht mit Populisten und Rechtsextremen zusammenzuarbeiten. Die EVP, der die CSV angehört, schließt selbst das nicht kategorisch aus: Sie hat in den vergangenen Monaten mit den Fratelli d’Italia von Giorgia Meloni geflirtet, dem Ruanda-Modell Großbritannien ähnliche Lösungen zur Ausgrenzung von Geflüchteten vorgeschlagen, die CSV-Europaabgeordneten Isabel Wiseler und Martine Kemp stimmten vergangene Woche mit den rechten und rechtsextremen Parteien gegen die Einführung eines EU-Ethikgremiums.

„D’Veraarmung vun ëmmer méi breeden Dealer vun der Gesellschaft an de sozialen Ofstig an d’Perspektivlosegkeet, déi si provoziert, ass den Nährbuedem fir déi brisant gefeierlech politesch Entwécklung wéi mer se a ville Länner erliewen“, warnte Nora Back am Mittwoch. Auch Patrick Dury forderte ein sozialeres Europa und führte den von der rechtspopulistischen Ukip initiierten und von den konservativen Tories vollendeten Brexit als Paradebeispiel für rechtspopulistisches Scheitern an: „Ekonomesch a sozial geet et der grousser Majoritéit vun de Britten nom Brexit eben net besser, mee vill méi schlecht.“ Zumindest in europapolitischen Fragen stehen die beiden Gewerkschaften, die in der Chambre des Salariés eng zusammenarbeiten, sich vermutlich näher, als es manchmal den Anschein hat.

Auf gewerkschaftspolitischer Ebene sind vor allem die ideologischen Differenzen augenscheinlich. Obwohl der Diskurs der OGBL-Präsidentin in dieser Hinsicht kämpferisch war, ließ sich am Mittwoch erkennen, dass die Sozialwahlen vorbei sind. Schon alleine daran, dass Nora Back die Exklusivrechte der CGFP bei der Verhandlung des Gehälterabkommens mit dem Staat – anders als noch vor ein paar Monaten – nicht mehr in Frage stellte. Denn sollte die CSV-DP-Regierung tatsächlich umsetzen, was sie bislang nur vage angekündigt hat, wäre für die Gewerkschaften die *Intersyndicale* vielleicht so wichtig, wie schon lange nicht mehr. ●



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.
Sur papier et en digital.
Gratuitement pendant un mois.

Faites le test.

zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 . 1





CSV in Seenot:
Vetreter der
Armee-
Gewerkschaft
Spal und ihr
Präsident
Christian Schleck
(stehend)

Sinkendes Schiff

IIII Peter Feist

Die CGFP spielt gegen die CSV deren Wahlkampf-Opportunismus aus. Die Staatsbeamtengewerkschaft möchte, dass ihre Macht anerkannt wird

Serge Wilmes ist nicht zu beneiden. Seit vier Monaten erklärt der Beamtenminister von der CSV, wieso es kein Widerspruch sei, dass die CSV-Fraktion im Juli bei der Verabschiedung des neuen Armeegesetzes im Parlament Front gegen die „Evaluierung“ der Berufsmilitärs gemacht hat, aber als Regierungspartei damit einverstanden ist. Am 21. Dezember wartete der frischgebackene Minister in einer parlamentarischen Ausschusssitzung mit der kreativen Interpretation auf, die Evaluierung der beamteten Militärs sei kein Bruch des Gehälterabkommens mit der CGFP. Das Abkommen halte zwar fest, das 2015 für den öffentlichen Dienst eingeführte Bewertungssystem wieder abzuschaffen. In dem Vertrag aber sei von „le système d’appréciation“ die Rede, nicht von „les systèmes“. Die schon seit 1954 bestehende Evaluierung der Militärs könne demnach nicht gemeint sein (*d’Land*, 15.3.2024).

Am Dienstag dieser Woche ergänzte Wilmes seine Betrachtungen im *RTL-Radio*. Das Gehälterabkommen habe

die vorige Regierung mit der CGFP ausgehandelt, nie jedoch sei während dieser Verhandlungen die Rede von der Armee gewesen, habe er sich sagen lassen. Also könne man das nicht „miteinander vermischen“. Die CGFP wiederum habe, als sie von *formateur* Luc Frieden zu Gesprächen ins Senninger Schloss eingeladen war, nicht erwähnt, dass es ein Problem mit der Bewertung in der Armee gebe. Die Staatsbeamtengewerkschaft habe sich „in etwas verrannt“. Um ihr herauszuhelfen, „steht meine Tür weit offen“.

Dass die CGFP sich verrannt hat, trifft wahrscheinlich zu. Doch im Moment schadet ihr das nicht. Ihr Protest begann, als der vorige Verteidigungsminister François Bausch (Grüne) sich gezwungen sah, die Evaluierung der Militärs in einem Artikel 32 im Armeegesetzentwurf festzuhalten und sie in ihren Grundzügen aufzuschlüsseln. Vorher wollte er das über eine großherzogliche Verordnung regeln, wie bisher. Das hatte die CGFP nicht gestört. Der Staatsrat aber opponierte formell wegen Verfassungsbedenken.

Weil der Staatsrat für sein Gutachten anderthalb Jahre brauchte, blieben Bausch für Änderungen nur drei Wochen. Andernfalls hätte er den Gesetzentwurf der nächsten Regierung und der nächsten Kammer vererben müssen. Als Bausch den Artikel 32 über *Amendement* in den Gesetzentwurf einfügte, rief die CGFP den Streitfall aus, die erste Stufe der Streikprozedur: Der Artikel verletze das Gehälterabkommen.

Noch mehr als die CGFP aber verrannte sich die CSV-Fraktion. Was der heutigen Regierungspartei schadet. Wie der damalige Parteipräsident Claude Wiseler angekündigt hatte, unternahm die CSV im Wahlkampf „alles“, um wieder in die Regierung zu kommen. Unter dem Schlachtruf „Pacta sunt servanda“ schlug sie sich auf die Seite der CGFP. Vor der Abstimmung des Armeegesetzes brachte die CSV-Fraktion nicht nur eine Motion ein, die die Regierung auffordern sollte, „rigoros“ dem Geist des Gehälterabkommens zu folgen. Sie erzwang auch eine separate Abstimmung über Artikel 32 und lehnte den Artikel ab. Die Abgeordnete Diane Adehm erläuterte, damit untermauere die CSV ihre Position.

Dass das bloß Wahlkampf-Opportunismus gewesen sein muss, erwähnt der Beamtenminister heute lieber nicht. Auch aus der neuen CSV-Fraktion hat noch niemand das öffentlich gesagt. Der Abgeordnete Maurice Bauer, Präsident des Ausschusses für den öffentlichen Dienst, bemüht sich um Brückenbau: Die CGFP sei „in ihrer Rolle, wenn sie die Bewertung in der Armee so darstellt“, wie sie sie darstellt, erklärt er dem *Land*. Vor ihren Aussagen zu den Pensionen „darf man ebenfalls nicht die Augen verschließen“. Gemeinsam müsse nach Lösungen gesucht werden, für die Bewertung der Militärs und für die Pensionen. Er hege, sagt Bauer, „eine immens hohe Wertschätzung für die Gewerkschaftsarbeit“ und sei „voll guten Willens“.

Doch es kann sein, dass dieses Bekenntnis zum Dialog zu spät kommt, um zu verhindern, dass die CSV bei den Europawahlen Federn lässt. Natürlich würde die Staatsbeamtengewerkschaft nie so weit gehen, eine Wahlkampf-gehung gegen eine Regierungspartei zu machen. Auf ihrer Saalkundgebung am Montagabend im Dommeldinger Parc Hotel wetterten Präsident Romain Wolff und Generalsekretär Steve Heiliger in erster Linie gegen „die Regierung“, die „unbeschreiblich arrogant“ sei. Doch im Saal wurden Plakate mit einem zerbrochenen und sinkenden Schiff „CSV“ hochgehalten. Steve Heiliger warf „der im Sommer größten Oppositionspartei“ Verrat vor. Romain Wolff nannte sie beim Namen: Die CSV begehe „Vertragsbruch auf allerunterstem Niveau“, da sie mit dem Wechsel aus der Opposition in die Regierung auch ihre Haltung gewechselt habe.

Zu einer Kundgebung vor allem gegen die CSV wurde die *Maniff* am Montag auch, weil die meisten anderen Beschwerden, die Heiliger vortrug, sich mit ihr verbinden ließen: Die Pensionsreform, von der im Wahlkampf keine Rede war, zu der die CSV-Sozialministerin aber „vorgeschiedt“ worden sei, um zu verkünden, die Leistungskürzungen der Reform von 2012 würden um 20 Jahre vorgezogen. Die von Luc Frieden im Wahlkampf versprochene Steuerreform, zu der die CGFP gerne Details hätte. Und die Reflexionen von CSV-Finanzminister Gilles Roth über Einsparungen an den Funktionskosten des Staats. Die beiden Piraten-Abgeordneten Marc Goergen und Ben Polidori saßen im Saal, neben ihnen Liz Braz von der LSAP. Heiliger nahm das als Solidaritätsbekundung und bedankte sich. An die Adresse der Piraten zumindest war das nicht falsch. Marc Goergen und Sven Clement fanden es im Juli opportun, mit der CSV den Evaluations-Artikel im Armeegesetz abzulehnen. Heute können sie von sich behaupten, sich selber treu geblieben zu sein.

Innerhalb der CSV-Fraktion gibt es Stimmen, die fürchten, dass die Stimmung unter den Staatsbeamten so weit beeinflusst ist, dass die Partei das bei den Europawahlen zu spüren bekommt. Die der CGFP zutrauen, den Konflikt zur Bewertung in der Armee, falls er nicht gelöst wird, tatsächlich über die ganze Legislaturperiode am Schwelen zu halten und gegen CSV-Minister zu verwenden. Und die meinen, mit der CGFP hätte geredet werden müssen.

Wieso das nicht geschah, ist nicht klar. Die CGFP hatte Serge Wilmes vorgeschlagen, Artikel 32 aus dem Armeegesetz zu entfernen, die Evaluierung der Militärs neu zu verhandeln und irgendwo anders unterzubringen als in einem Gesetz. Sie außerdem nicht „Bewertung“ zu nennen. Man könnte meinen, dass so ein Schritt politisch gangbar hätte gewesen sein können: Mit der CSV, die im Juli gegen Artikel 32 war, und mit der DP, die damals mit

[...]

[Fortsetzung von Seite 5]

LSAP und Grünen eine Motion stimmte, die unter anderem den Verteidigungsminister oder die Verteidigungsministerin mandatierte, „à analyser la faisabilité de transférer le dispositif instauré par l'article 32 dans un instrument juridique distinct du projet de loi 7880“ (die Nummer des Armeegesetzentwurfs). Nach Diskussion des Vorschlags im Regierungsrat gab Serge Wilmes der Staatsbeamtengewerkschaft Bescheid, dass er unannehmbar sei. Vielleicht hatten die Verteidigungsdirektion und der Generalstab der Armee auf Artikel 32 im Gesetz bestanden und DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes war dem gefolgt. In einem RTL-Interview am 13. Januar hatte Backes erklärt, die Regierung sei „absolut nicht“ gewillt, die Bewertung in der Armee abzuschaffen. Was absolut keine Geste in Richtung CGFP enthielt.

Dabei vermeidet es die Staatsbeamtengewerkschaft, zu viel von der Armee zu reden. Um nicht den Eindruck zu erwecken, der Konflikt sei tatsächlich „sektoriell“ und betreffe nur die Armee, aber nicht den öffentlichen Dienst insgesamt. Die Schlichtungsrunde im Januar hat sie das gelehrt: Die beauftragte RichterIn stimmte den Argumenten der Regierung zu und urteilte, für den öffentlichen Dienst insgesamt gebe es nichts zu schlichten. Wochen später trafen beide Seiten sich in der nächsten Etappe wieder, in der von der CGFP angefragten Vermittlung unter Vorsitz von Thierry Hoscheit, dem Präsidenten des Obersten Gerichtshofs. Hoscheit fand, dass die Schlichtung nicht fehlgeschlagen sei, denn der Konflikt sei offenbar sektoriell. Folglich könne es keine Vermittlung geben.

Weil schon die abgewiesene Schlichtung in einem Streitfall, der den gesamten öffentlichen Dienst betreffe, die Streikprozedur unterbrochen hat, geht es der mächtigen CGFP um die Wahrung ihres Gesichts. An zwei Klagen vor dem Verwaltungsgericht lässt sie nach eigener Erklärung noch arbeiten – eine gegen Artikel 32 im Armeegesetz, eine weitere gegen die Entscheidung der Schlichterin, dass der Konflikt sektoriell sei. Bekäme sie Recht, wäre entweder das Problem vom Tisch oder die Streikprozedur als Drohkulisse wiederbelebt, doch bis zu einem Urteil würde Zeit vergehen. So bleibt nur politischer Druck. Den übt die CGFP vor allem auf Serge Wilmes

„Wo ist unser Minister? Ich habe gehört, heute war er da. Habt ihr ihn gesehen?“

CGFP-Präsident Romain Wolff

aus. Fiel der Name „CSV“ auf der Kundgebung am Montag selten, wurde umso häufiger nach „unserem Minister“ gefragt und „wo“ er sei. „Er scheint nicht da zu sein“, spottete Romain Wolff. „Ich habe gehört, heute war er da. Wenn ihr ihn gesehen habt, hoffe ich, dass ihr ein Foto gemacht habt, denn ich glaube es nicht.“

Große Gesten und große Worte gibt es bei Kundgebungen der einflussreichen Staatsbeamtengewerkschaft oft. Ebenfalls oft kam es bisher vor, dass sie einen Kompromiss, dem sie zustimmte und für den sie deutlich nachgab, als großen Erfolg für ihre Mitglieder feierte. Doch bisher gibt es vonseiten der Regierung nichts, was die CGFP feiern könnte. Serge Wilmes kann für sich als einzigen konkreten politischen Akt an die Adresse der CGFP den Gesetzentwurf verbuchen, den er am Donnerstag vergangener Woche eingereicht hat und der das Bewertungssystem im öffentlichen Dienst formal abschaffen soll. Doch das ist eine Formsache. Und der CGFP ist schon aufgefallen, dass in dem Text steht, er trete als Gesetz am 1. Oktober in Kraft. Dabei legt das Gehälterabkommen den Stichtag auf den 1. Januar 2023 fest. Ein „erneuter Vertragsbruch“, ereiferte sich die CGFP am Dienstag in einer Pressemitteilung und nannte Wilmes „Regierungsneuling“.

Dass er der CGFP kurzfristig ein Angebot zur Bewertung bei der Armee machen könnte, ist unwahrscheinlich. Er selber deutete das bisher nicht an, und unterbreitete wohl auch keines während der Aktuellen Stunde, die gestern nach Redaktionsschluss dieser Ausgabe in der Abgeord-

netenkammer auf Antrag der Piraten stattfand. Ohnehin ist das Armeegesetz Sache der Verteidigungsministerin. Und irgendwie auch der DP. Die muss kein übermäßig großes Interesse daran haben, der CSV und Serge Wilmes aus der Verlegenheit zu helfen.

Einerseits, weil das Bewertungssystem keine Schöpfung einer blau-rot-grünen Regierung unter Führung der DP war. Sondern Bestandteil der Gehälterrevision im öffentlichen Dienst, einem der großen politischen Vorhaben der letzten CSV-LSAP-Regierung. CSV-Premier Jean-Claude Juncker beauftragte damals zwei Minister, François Biltgen und Octavie Modert, mit der CGFP und ihren 40 Unterorganisationen zu verhandeln. Nicht die Bewertung war dabei das primäre Thema, sondern die Senkung der Anfangsgehälter im öffentlichen Dienst, die zu einer allgemeinen Lohnsenkung beitragen sollte. Was aus Biltgens und Moderts Verhandlungen hervorging, setzte die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung 2015 um. Die zweite tat der CGFP den Gefallen, zunächst die Stage-Gehälter wieder zu erhöhen und schließlich mit dem Gehälterabkommen vom 9. Dezember 2022 das Bewertungssystem abzuschaffen und nur für Anwärtler/innen im stage beizubehalten.

Weil die DP der CGFP damit in den letzten Jahren einiges gegeben hat, kann sie heute davon zehren. Und vielleicht sogar genießen, dass die Konstellation ein wenig jener der Juncker-Polfer-Koalition mit nun umgekehrtem Vorzeichen entspricht. 1999 war die DP mit dem Versprechen, sich für die Beamten einzusetzen, in die Regierung gekommen. Und stand unter Druck, die Pensionsreform im öffentlichen Sektor wieder rückgängig zu machen. Weil ihr das nicht gelang, fuhr sie 2004 ein historisch schlechtes Wahlergebnis ein und wurde als Juniorpartner der CSV wieder von der LSAP abgelöst. „Für uns“, sagt der DP-Abgeordnete Gusty Graas, Vizepräsident des Kammer-Ausschusses für den öffentlichen Dienst, „ist der Artikel 32 kein Vertragsbruch, wir halten dran fest“. Dann fügt er an: „Für die CSV ist die Lage schwierig. Sie steht mehr unter Druck als wir.“

Bliebe hinzuzufügen, dass der Druck an Serge Wilmes weitergegeben werden dürfte. Am Montag sagte er, in einer Demokratie müsse es möglich sein, verschiedene Meinungen zu haben. Damit dürfte die CGFP sich kaum abfinden. Sie möchte, dass ihre Macht anerkannt wird, und braucht zumindest den Anschein für einen Sieg. ●

CGFP-Präsident Romain Wolff auf dem Podium und Generalsekretär Steve Heiliger davor



STATER TRAM

Auf Nummer sicher

IIII Peter Feist

Lydie Polier macht bei Presseterminen manchmal unerwartete Äußerungen. Wie vor zwei Wochen am Rande der Tram-Pressekonferenz mit Mobilitätsministerin Yuriko Backes. Dort streute die DP-Hauptstadtbürgermeisterin, für die Straßenbahnlinie zwischen der *Stäreplaz* und dem *CHL* gebe es „och Pläng, wou op verschiddene Plazen e Souterrain ugeduecht ass“.

Das war neu. In aller Öffentlichkeit war noch nicht die Rede davon, dass die Tram in einem Tunnel unterhalb der Arloner Straße fahren könnte. Helge Dorstewitz, Chef des Bereichs neue Linien bei Luxtram und ab 1. Juli Generaldirektor, reagierte am Dienstag vergangener Woche im 100,7 leicht unwirsch auf die Frage nach einer „unterirdischen Lösung“. Es sei „zu früh, jetzt schon über Alternativmöglichkeiten nachzudenken“. Lydie Polfer aber tut das offenbar. Und als erfahrene Politikerin sagt sie nichts ohne Grund.

Es sei ihr nicht darum gegangen, „eine neue Variante ins Spiel zu bringen“, erklärt sie dem *Land*. Sondern darum, Grundstücksbesitzern an der Arloner Straße zu verstehen zu geben, dass die Tunnel-Option existiert und in Erwägung gezogen werden könnte. Luxtram habe an ihr genauso sorgfältig gearbeitet wie an der oberirdischen Variante. „Das wurde alles geprüft und durchgerechnet. Das liegt alles vor“, betont Lydie Polfer. Es „geheim zu halten“, sei nicht angebracht. Selbst-

verständlich sei der oberirdische Streckenverlauf besser: viel weniger aufwändig, wesentlich preiswerter und für die Passagiere bequemer. Doch allein „im Straßenraum“, wie der Planer-Jargon das nennt, also auf der bestehenden Route d'Arlon und den beiden Bürgersteigen links und rechts, lasse die Tramlinie sich nicht realisieren. Vor allem im oberen Bereich, auf Höhe des CHL etwa, müssten Besitzer oder Besitzergemeinschaften von Büro- oder Apartmentgebäuden einverstanden sein, Parkplätze vor ihren Gebäuden oder Einfahrten in Tiefgaragen verkleinern zu lassen. Weigert sich jemand, könnte ein Stück Tunnel der Ausweg sein.

Als gute Liberale weiß Lydie Polfer: Im Rechtsstaat kann ein Besitzer sich durch die Instanzen klagen, wenn er sein Terrain nicht hergeben will und der Staat zur Enteignung im Allgemeininteresse greifen könnte. Diesen Begriff mag sie nicht gern in den Mund nehmen. Lieber spricht sie von „einer neuen Schwierigkeit“, die sich ergäbe, falls jemand an der Arloner Straße nicht will. Weil dort rund 30 Besitzer/innen Flächen verkaufen müssten, damit die Tram oberirdisch fahren kann, könnten es bis zu 30 neue Schwierigkeiten sein.

Neue Schwierigkeiten und Kontroversen aber mag Lydie Polfer nicht. Es sei denn, es handelt sich um Kontroversen, die sie selber ins Leben gerufen hat und kontrollieren kann. 30 potenziel-

le Schwierigkeiten, die sich schwer kontrollieren lassen, sind genug, dass die Bürgermeisterin den Besitzer/innen nicht nur durch die Blume mitteilt, dass alles getan werde, um Enteignungsprozeduren zu vermeiden. Auch wenn das mehr Geld kosten würde; wie viel mehr, möchte sie lieber nicht mitteilen. Wie sie die Sache sieht, soll auch das weitere Vorgehen dazu dienen, auszuloten, was die 30 Besitzer/innen möchten: Noch vor den Sommerferien soll die öffentliche Konsultation zur Umweltverträglichkeit der CHL-Linie stattfinden. Dazu würden die Pläne in der *Stater Mære* ausgehängt. Vielleicht macht sich dann schon jemand gegen die oberirdische Streckenführung bemerkbar.

„Der Moment der Wahrheit“, wie Polfer das nennt, käme mit dem Depot des Gesetzentwurfs zur Finanzierung der Linie. Spätestens Anfang 2025 will die Mobilitätsministerin ihn im Parlament einreichen. Mit der oberirdischen Linienführung im Motivenbericht wäre er ein Wink mit dem Zaunpfahl. Anschließend könne man „alles kucken“, sagt die Bürgermeisterin. Die damit weniger auf der Seite des Staates zu stehen scheint, der etwas will, als auf der Seite der Besitzer, von denen bisher noch keiner „hundertprozentig Nein gesagt hat“, wie Helge Dorstewitz von Luxtram im 100,7 erklärte. Doch weil Lydie Polfer als gute Liberale in ihrer Gemeinde keinen Streit mit Besitzern will, geht sie auf Nummer sicher. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Staatsgeschäfte

Mitte des vorigen Jahrzehnts drohte eine Palastrevolte. Angeführt von Großherzog Henri. Der Bürgerkönig wollte „Generaldirektor mit einem Direktionskomitee“ des Palais werden. Kündigte sein angehender Kabinettschef Michel Heintz am 7. Oktober 2015 an. Prospektionsreisen hinterlassen ihre Spuren.

Auch Premierminister Luc Frieden will „CEO“ werden. „An der Method vun der Gestioungen mengen ech, ass et absolut noutwenneg. An engem Betrib muss ee kucken, datt et efficace ass.“ Erklärte er zu Neujahr in einem Fernsehinterview. „An engem Betrib muss een och kucken, datt e konkurrenzfähig ass par rapport zu anere Betriber. Am Fall vun engem Land ass dat par rapport zum Ausland. [...] Also an deem Sënn soen ech, et ass wéi e Chef vun engem Betrib.“

Beide waren noch nie Chef eines Betriebs: Der Großherzog sitzt in einem Schloss. Luc Frieden saß in Verwaltungsräten. Kleine Jungs träumen davon, Cowboys, Astronauten zu werden. Warum träumen Politiker davon, Firmenchefs zu werden?

Beide gehören machtlosen Klassen an: Der Hochadel ist aus der Zeit gefallen. Der Mittelstand war schon immer spießig. Die Monarchie will „mit der Zeit gehen“. Die CSV will modern sein. Was ist modischer als „esprit d'entreprise“?

Im Neoliberalismus erscheint der Gewerbebetrieb als Maß aller Dinge. Nicht die menschliche Gesellschaft – die Aktiengesellschaft. Das Profitstreben, der Konkurrenzkampf werden als Naturgesetze dargestellt. Der Staat, der öffentliche Dienst als pathologische Abart. So wurde das New public management erfunden. Es ist die alchemistische Summe aus Managerismus und Ernst & Young. Auf Kosten der Besitzlosen.

Höchster Wert soll der Mehrwert sein. „Ce qui importe, c'est la plus-value que je peux apporter au Grand-Duc héritier.“ Beteuert dessen Berater Tim Kessler (*Paperjam*, Mai 2024). Luc Frieden hatte 2016 ein Buch mitunterzeichnet: *Europa 5.0. Ein Geschäftsmodell für unseren Kontinent*.

Die Leitung eines Betriebs verleitet den Großherzog, den Premierminister zum Träumen. Staatliche Institutionen unterliegen demokratischen Prozeduren. Am Fabriktor, an der Bürotür hört die Demokratie auf. Im Privatunternehmen lässt sich mit der Faust auf den Tisch schlagen, autoritär durchregieren. Der „lien de subordination“ beflügelt Träume von Enthemmung.

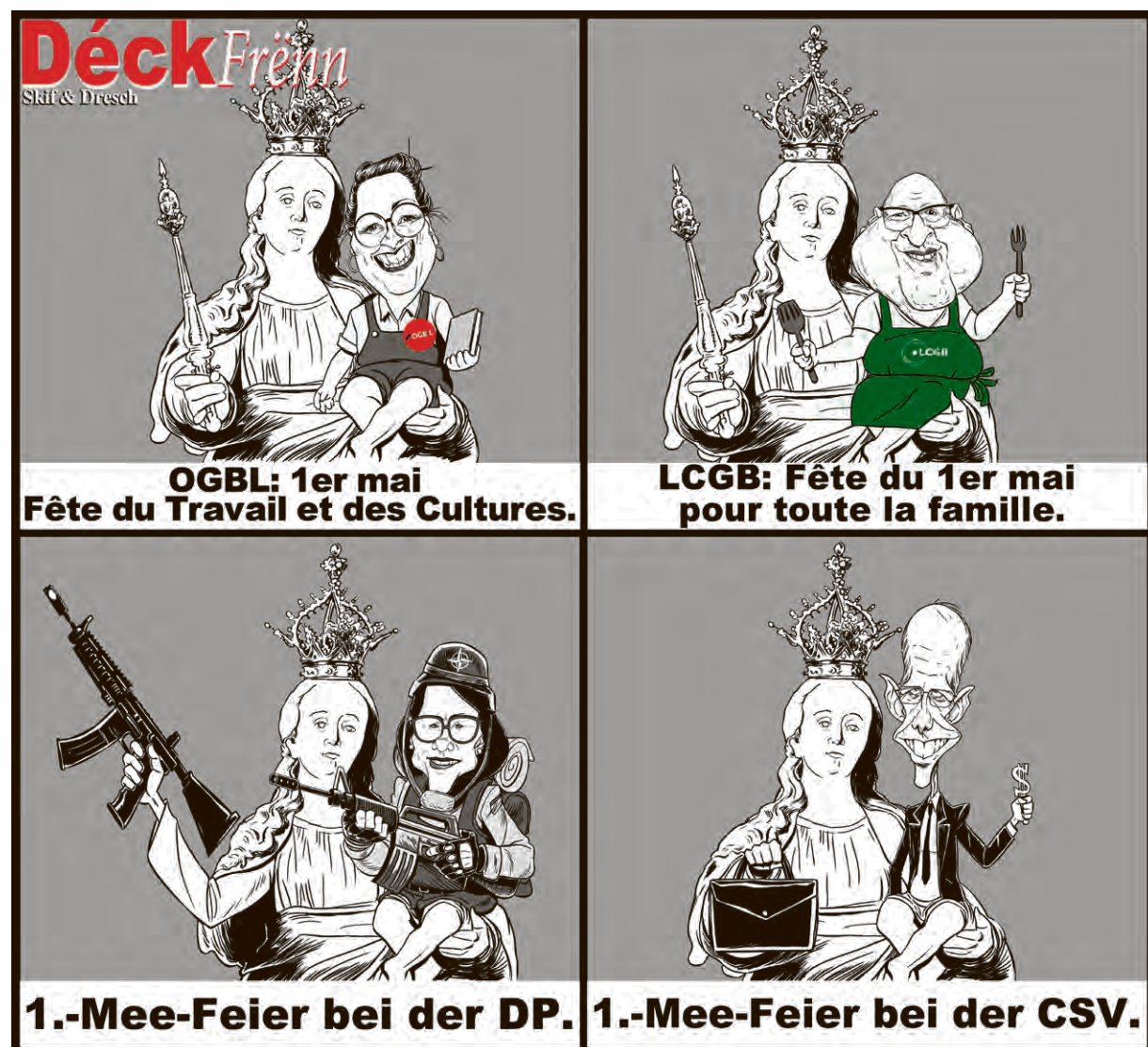
Der CEO ist der neue Superheld: „Jeffrey / Jeffrey Bezos / CEO, entrepreneur / Born in 1964“, singt Bo Burnham. „Look at where you came from / Look at you now / Zuckerberg and Gates and Buffett / Amateurs can fucking suck it / Fuck their wives, drink their blood.“

„Wat anescht ass, ass, datt an engem Land d'Profitabilitéit natierlech net deen eenzege Kritär ka sinn.“ Beruhigte Luc Frieden in seinem Interview. Die Profitabilität soll ein Kriterium der Staatsgeschäfte sein. Wenn auch nicht das einzige. Profitabilität ist der Umsatz geteilt durch den Profit. Was ist der Umsatz des Staates? Was ist der Profit des Staates?

Vielleicht ist das bloß Geschwätz. Um eine staatliche Umverteilung von oben nach unten zu durchkreuzen. Die DP kündigte 2009 in ihrem Wahlprogramm an: Sie werde in Behörden und Verwaltungen das „Kostendeckungsprinzip schrittweise zur Regel machen“ (S. 27). Als nächster Schritt käme die Profitabilität.

Der Großherzog, der Premierminister kommen etwas spät.
In der Bankenkrise 2008 verlor die neoliberale Ideologie
ihre Anziehungskraft. In der Covid-Seuche wurde sie ad
absurdum geführt.

Chief Executive Officers sind keine Kapitalisten. Sie sind gut bezahlte Angestellte der Produktionsmittelbesitzer. Gleiches gilt für den CEO im Staatsministerium. Amüsiert sehen die Produktionsmittelbesitzerinnen seinen Verrenkungen zu. Dann lassen sie ihre Lobbyisten applaudieren. ● ROMAIN HILGERT



B
L
O
G



PERSONALIEN

Xavier Bettel,

DP-Vizepremier und Außenminister, schien vergangenen Samstag im *RTL*-Background nicht auf Fragen zu parteiinternen Turbulenzen gefasst. Auf die Frage: „Wat ass déi Affär Meisch am Stater Restaurant fir Iech gewiescht?“, reagierte er mit einem rhetorischen Slalom, der Meisch in Schutz nehmen sollte: „Dat wat den Här Meisch an sengem Privatlieuen huet..., eeh..., d’Affär ass close fir mech (...). D’Madam huet jo och gezielt, dass do eng Madam dobaussen op eng Kéier Saachen erzielt huet... di di di selwer ... di eng Madame, déi do mam Meisch zesumme war, net confirméiert huet.“ Er sei nicht dabei gewesen. Er gehe auch manchmal mit Mitarbeitern privat essen, „dat een sech do an d’Hoer

ka kréien... ech hu keng Anung“. Er könne bestätigen, dass Minister Meisch „sehr, sehr, sehr viel Arbeit hat“. Jeder Mensch sei ein Mensch, auch als Minister sei man ein Mensch, und es könne vorkommen, dass es mal lauter wird zwischen Regierungsmitgliedern und Mitarbeitern. „Auch ich werde manchmal wütend“, sagte Bettel. Obwohl er sich selbst noch nicht oft wütend erlebt habe. Bettel sagt im Zweifelsfall zu viel. Das über zweiminütige lückenhafte Verteidigungsplädoyer lässt vermuten, dass die Causa Meisch DP-intern für Spannungen gesorgt hat (Foto: sb). SM

P O L I T I K

Die „Pädagogik“ der DP

Die DP, insbesondere die aus der *Stadt*, ist offenbar Expertin im Umgang mit Bettelnden. Nachdem Simone Beissel vor einigen Wochen von der breiten Öffentlichkeit scharf kritisiert worden war, weil sie Astrid Lulling in einer TV-Sendung erzählt hatte, sie gebe denen „ke Su“, sondern Nusszipfel, Thüringer und Tee:

„Ech fiddern si dauernd“, rief am Samstag Vizepremier Xavier Bettel im *RTL Radio* ebenfalls dazu auf, Obdachlosen lieber Essen statt Geld zu geben, weil man nicht wisse, ob sie dieses Geld anschließend für Alkohol oder Drogen ausgeben. Inhaltlich war seine Aussage dieselbe wie die seiner Parteikollegin, er formulierte sie nur in sauberer Sprache und weniger herablassendem Ton. Auch Corinne Cahen hatte bereits vor zwei Jahren ähnliche Botschaften auf *Facebook* verbreitet (*d'Land*, 13.5.2022). Die *Stater DP* impliziert damit, dass Menschen, die kein Geld und kein Zuhause haben, auch kein Anrecht auf legale und illegale Rauschmittel hätten. Sollte sich herausstellen, dass dieser „pädagogische“ Ansatz, Suchtkranken Geld vorzuenthalten, um sie von ihrer Abhängigkeit zu „heilen“, funktioniert, müsste die *DP* ihn unbedingt auf alle Abhängigen ausdehnen. Alkoholkranke Beschäftigte sollten von ihrem Arbeitgeber nur noch mit Thüringern bezahlt werden, drogenabhängige Freiberufler sollten von ihren Kund/innen als Gegenwert für ihre Waren und Dienstleistungen nur noch Nusszipfel und Tee erhalten. Auch auf die

Entlohnung von Politiker/innen ließe sich diese Pädagogik anwenden. Da die DP in der Regierung ist, dürfte die gesetzliche Umsetzung der Maßnahme für sie nur eine Formalität darstellen. LL

GESELLSCHAFT

Keng Reklammen, w.e.g.

Das seit 1. Januar geltende Verbot, gedruckte Werbung in Hausbriefkästen zu werfen, an denen Hinweise stehen wie „Keng Reklammen, w.e.g.“, werde verletzt, so der Mouvement écologique (Foto: oh). Er erhielt dazu nach eigenen Angaben über hundert Hinweise von Bürger/innen. Problematisch sei, dass Gratiszeitungen als Presseprodukte nicht unter das Verbot fallen. Manche Herausgeber würden Werbblätter als Gratiszeitungen verstehen, sodass die Bürger/innen nun sogar mehr von ihnen nicht gewünschte Reklame erhielten. Flyer von Firmen und Personen mit kommerziellen Anliegen würden weiterhin verteilt. Dabei war von Anfang an nicht klar, wie das Verbot, das in einer Reform des Abfallgesetzes vom 9. Juni

2022 steht, durchgesetzt würde. Der Mouvement écologique rät dem Umweltministerium, eine Kontaktstelle für Reklamationen einzurichten. Bei Verstößen müssten die „Akteure“ systematisch kontaktiert und nach einer Verwarnung auch die im Gesetz vorgesehen Geldstrafen angewandt werden, die von 250 bis 10 000 Euro reichen können. PF

GESUNDHEIT

Impfen und testen

Der grüne Abgeordnete François Bausch wollte Mitte März von CSV-Gesundheitsministerin Martine Deprez wissen, wann sie endlich Kondome zur äußeren und inneren Anwendung kostenlos mache (über eine Kostenübernahme durch die CNS), weil sie der wirksamste Schutz vor sexuell übertragbaren Infektionskrankheiten (STI) seien. Diese insbesondere vom Planning familial immer wieder gestellte Forderung begründet Bausch damit, dass die Fälle von Chlamydien und Gonorrhö seit 2020 (auch) in Luxemburg zunehmen würden. Die vorige Woche von Deprez in ihrer Antwort auf Bauschs parlamentarische Anfrage veröffentlichten Statistiken der Direction de la Santé zeigen, dass die Laboratorien (LNS und private) 2022 insgesamt 1 527 Fälle von Chlamydia und 475 Fälle von Gonorrhö meldeten. Gegenüber 2020 ist das ein Anstieg um jeweils 52 Prozent. Weil die Santé vor 2019 aber nur die Fälle registrierte, die das LNS detektierte, nicht aber die

aus den Privatlabors, ist eine längerfristige Verfolgung der Krankheitsentwicklung nicht möglich. Deshalb ist unklar, ob es tatsächlich seit Jahren einen linearen Anstieg gibt, oder ob die STI-Fälle 2020 und 2021 wegen des Corona-Lockdowns und anderer pandemiebedingter sozialer Einschränkungen vorübergehend zurückgingen und sich seitdem wieder auf „normalem“ Niveau einpendeln. Von der EU-Seuchenschutzbehörde ECDC veröffentlichte Statistiken aus anderen Ländern zeigen, dass die Gonorrhö-Fälle 2022 europaweit gestiegen sind, auch gegenüber der Zeit vor der Pandemie – seit 2018 um 80 Prozent. Bei den Chlamydien lag der europaweite Anstieg gegenüber 2019 bei 25 Prozent. Was vor allem auf die starke Zunahme in den Niederlanden und in Dänemark zurückzuführen ist, während in den meisten Ländern die Zahlen eher stagnierten (für Deutschland und Frankreich sind keine Zahlen verfügbar). Alle anderen seit 2019 meldepflichtigen IST gingen in Luxemburg entweder zurück oder blieben unverändert. Zum Schutz vor Hepatitis A und B sowie Mpox sind Impfungen erhältlich, gegen HIV kann man sich mit der Prä-Expositions-Phrophylaxe (PrEP) schützen und eine Infektion mit antiretroviralen Medikamenten behandeln. Alle anderen meldepflichtigen STI sind mit Antibiotika oder anderen Arzneimitteln heilbar – vorausgesetzt sie werden durch regelmäßige Tests rechtzeitig erkannt. Sowohl die Medikamente als auch die Tests werden von der CNS bezahlt. LL

Die wilden Tiere

IIII Stéphanie Majerus

Nic Etgen, Landwirt und Präsident der Jagdsyndikatsvereinigung FSCL, hat sich für höhere Abschusszahlen beim Wild ausgesprochen. Wegen der Wildschäden komme zum Beispiel die Verjüngung des Eichenbestandes kaum voran: „Soubal d’Eeche kengen, ginn se ratzfatz wech gebass“, so der Bruder des DP-Abgeordneten Fernand Etgen (DP) gegenüber dem *Land*.

Auch die Naturverwaltung will die Bestände von Reh-, Rot- und Schwarzwild mit „fachgerechter Jagd“ senken. Um eine verschärfte Bejagung zu legitimieren und das Image der Jagd aufzupolieren, wird die FSCL auf dem Wochenmarkt in Luxemburg-Stadt am morgigen Samstag, 4. Mai, eine staatlich

unterstützte Werbekampagne starten: „Weid, gutt fir mech, gutt fir de Bësch“ lautet der Slogan der Aktion. Mit den Vorzügen von Wildfleisch – reich an Vitamin B, Eisen und Zink – will die FSCL für einen ganzjährigen Wildfleisch-Konsum aus der heimischen Jagd plädieren.

Die Naturverwaltung wiederum moniert: Insbesondere das Wildschwein vermehre sich „scheinbar ungebrems weiter“. Von Seiten des Umweltministeriums heißt es nun, Kastenfallen seien eine „diskussionswürdige Option“, wie Claude Origer, der in der Direktion Naturschutz, Wald und Wasser des Umweltministeriums für die Jagd zuständig Beamte auf der Generalversammlung der FSCl sagte. Bei

der Versammlung referierte auch der Biologe Ulf Hohmann, Leiter des Forschungsbereichs für Waldentwicklung im pfälzischen Trippstadt zu den Vor- und Nachteilen von Fangvorrichtungen. Ein großes Hindernis sei die Intelligenz von Wildschweinen, so Hohmann: Im Laufe der Zeit lerne das Schwarzwild des Standortes „dazu“ und laufe nicht mehr in die Fallen, wird der Biologe im *Letzebuurger Bauer* zitiert.

Das kommt dem Jägerverband Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché (FSHCL) wohl gelegen. Denn am Montag meinte dessen Generalsekretär Richard Frank gegenüber dem *Wort*, Fangehege hätten „mit Jagd nichts mehr zu tun“. Die FSHCL will auf freilaufendes Wild schießen.

Unbekannt ist, welche Bestandsdichte an Wild die Naturverwaltung, die Waldbesitzer und die Jäger genau regulieren wollen. Gezählt wurden Rehe, Hirsche, Hasen und andere Wildtiere noch nicht. Vielleicht wird das in den kommenden Jahren mit Drohnen geschehen. Das Statec informiert lediglich über Abschusszahlen: In der Jagdsaison 2015/16 wurden 4 900 Wildschweine erlegt. Sieben Jahre später waren es 6 530. Weitere Unbekannte könnten dem Regulierungs-Enthusiasmus jedoch zusetzen, wie der jährliche Futteranteil, der in Abhängigkeit von klimatischen Bedingungen schwankt. Außerdem kann der Eingriff in ein Ökosystem zu Verhaltensänderungen bei Wildtieren führen, die kein Regulierer beabsichtigt hat. ●



« Datt mir do riicht stinn »

IIII Bernard Thomas

Fernand Kartheiser (ADR), au soir des législatives

Quelle stratégie adopter pour défendre la place financière ? À deux mois des Européennes, le principe de l’unanimité divise la classe politique

Au Grand-Duché, le principe de l’unanimité en matière fiscale suscite une profusion d’analogies guerrières. Le député ADR (et ancien officier de l’Armée), Fernand Kartheiser, voit dans le droit de veto « un des bastions de notre capacité de négociation ». Leurodéputé libéral, Charles Goerens, tire un parallèle avec la « ligne Maginot », une fortification qui conférerait un « faux sentiment de sécurité », alors qu’il faudrait au contraire vérifier si « notre arsenal est toujours assez fort » pour résister aux « attaques » à venir. Le député socialiste Franz Fayot parle d’« une arme émoussée », surtout pour un petit pays qui « a un passé sur les questions fiscales ». Quant au diplomate et ancien directeur de la fiscalité, Alphonse Berns, il compare cet « outil de négociation » à la « dissuasion nucléaire » : « Votre vis-à-vis sait que vous pourriez utiliser la bombe atomique ; mais dès que vous l’utilisez, vous avez perdu », dit-il au *Land*. En théorie du moins, le droit de veto au Conseil de l’UE confère au petit pays le pouvoir de déjouer (ou de retarder) les velléités européennes d’harmonisation. 672 000 Luxembourgeois « peuvent dicter leur volonté à 500 millions d’Européens », s’offusquait ainsi l’économiste Gabriel Zucman.

L’unanimité ne fait plus unanimité. Les vetos de Victor Orbán ont bloqué l’aide à l’Ukraine pendant des semaines. Le principe expose l’UE aux chantages, la rendant impuissante dans un contexte géopolitique prédateur. Pour assurer une « Handlungsfähigkeit », l’Allemagne se dit désormais prête à l’abandonner, y inclus pour les questions fiscales. Un revirement pour la République fédérale qui avait jusqu’ici défendu bec et ongles le principe de l’unanimité. En octobre dernier, Jean-Claude Juncker (CSV) a lancé à son tour un pavé dans la mare. Dans une interview publiée dans le magazine autrichien *Profil*, il expliquait que les « außenpolitische und steuerpolitische Fragen könnten sehr wohl mit qualifizierter Mehrheit

Jeudi dernier, 39 députés ont prêté serment de fidélité à la place financière, en votant pour une motion de l’ADR

gefällt werden » : « Wenn ich mir vorstelle, dass die EU auf 33 oder 34 Mitgliedstaaten anwächst, dann kann ich mir nicht vorstellen, dass wir am Einstimmigkeitsprinzip festhalten. [...] Wir sollten das zum Wahlkampfthema machen. »

La balle a été reprise par Charles Goerens, le *Spätzekandidat* DP qui cultive une *gravitas* européenne similaire à celle Juncker. Fin mars, en marge du congrès des libéraux européens, il a accordé une interview au *Wort*, dans laquelle il mettait en garde contre la supposée « toute-puissance » du droit de veto. En tant que petit pays, le Luxembourg ne pourrait de toute manière se permettre de menacer ses partenaires européens de blocage. « Wir müssen uns bewusst werden, dass die Umwälzungen in der internationalen Steuerpolitik nicht mit einem Vetorecht zu stoppen sind ». Leurodéputé reprend implicitement la doctrine Gramegna : Plutôt que de subir le changement, il faudrait l’anticiper et le préparer, en tentant de passer pour un bon élève.

Le *Spätzekandidat* de l’ADR, Fernand Kartheiser, a saisi l’opportunité pour tacler son concurrent

libéral, et se profiler en vaillant chevalier de la place. Mercredi dernier, le « souverainiste » ultra conservateur a déposé une motion appelant le gouvernement à ne remettre « en aucun cas » le principe de l’unanimité en question. Ce serait impératif, « datt mir do riicht stinn », exhortait-il le Parlement, s’en prenant expressément aux déclarations, jugées hérétiques, de Goerens. La manœuvre kartheisienne était transparente. Les députés de la majorité auraient facilement pu l’esquiver, en déclarant la motion « superfétatoire » et en se référant à l’accord de coalition qui promet de défendre ce principe « dont le maintien a fait ses preuves ». Or, ils ont marché tout droit dans le piège.

Jeudi dernier, 39 députés ont donc voté pour la motion de l’ADR. Une manière cocardière pour les troupes parlementaires de Luc Frieden et de Xavier Bettel d’afficher leur loyauté vis-à-vis de « eis Finanzplaz », quitte à rompre le cordon sanitaire, voire à désavouer le *Spätzekandidat* Goerens. « Här Kartheiser, d’DP ass do der selwechter Meenung wéi Dir », proclamait le député libéral et candidat aux européennes, Gusty Graas. Il se perdait dans une explication contorsionnée : « De Charel Goerens huet do Reflexiounen ugestallt, wat do vläit eng Kéier muss um Niveau iwwerleucht ginn ». Puis de rappeler indirectement son *Spätzekandidat* à l’ordre : « Mais ce qui compte dans un parti, c’est le programme électoral et c’est l’accord de coalition. » Les choses ne sont pas aussi claires que ne le prétend Graas. « Wir befürworten die Abschaffung der Einstimmigkeit insbesondere in der Außenpolitik, bei der Finanzierung der EU und bei Fragen der Staatsbürgerschaft », lit-on dans le programme du DP, qui ne prévoit donc pas – du moins pas explicitement – une exception pour la fiscalité.

Parmi les députés de la majorité, seul Laurent Zeimet (CSV) a osé s’abstenir jeudi dernier. « C’était

un choix conscient », explique-t-il au *Land*. Pas sur le fond, mais sur la forme. La motion aurait été déposée pour des raisons évidentes : « D’ADR wollt ons virféieren ». Son écart de discipline (de coalition) a valu au député-maire un appel téléphonique de la part du chef de fraction du CSV. La conversation n’aurait « pas été désagréable », assure Zeimet. Il aurait simplement dit à Marc Spautz qu’il faudrait, à l’avenir, mieux se concerter en amont de tels votes : « Dat gesäit hien net wesentlech anescht ».

La motion de Kartheiser aurait été « une provocation » admet le député CSV Christophe Hansen au *Land*. À la Chambre, il s’est référé au « principe de subsidiarité » : Le droit de veto devrait être maintenu pour signifier aux autres États membres : « Pardon, hei geet et wierklech em dat Liewegt vun eis ! » Le programme du CSV propose d’abandonner l’unanimité pour les décisions en politique étrangère : « L’unanimité ne doit plus être la règle, mais l’exception ». Et une de ces exceptions, c’est évidemment la fiscalité. La situation serait très différente dans ces dossiers, les décisions moins urgentes, dit le député Hansen (à qui Frieden a promis le poste de commissaire européen).

La division gauche-droite est très perceptible dans la nouvelle Chambre. Elle s’est de nouveau exprimée ce jeudi, lors du vote sur la motion de l’ADR. (Avec les Pirates dans le camp de l’abstention.) Franz Fayot (LSAP) a estimé que s’agripper « obstinément » à l’unanimité ne serait « pas une bonne idée » : « Surtout à un moment où nous voulons approfondir l’Europe, nous ne devons pas nous fermer à cette discussion ». (Le « manifeste » du LSAP pour les Européennes plaide pour un « questionnement » du principe de l’unanimité.) Même son de clo

[...]

[Suite de la page 9]

che de la part de Sam Tanson (Déi Gréng) : « Il ne faut pas que chaque pays ne regarde que ses intérêts très particuliers ». David Wagner (Déi Lénk) a remarqué que « ceux qui parlent tout le temps des valeurs européennes sont très rapides pour les jeter par-dessus bord, dès qu'il s'agit de questions fiscales ».

Le néo-député vert Meris Sehovic a eu le plus de répartie, mettant la fraction DP face à ses propres contradictions : « Au lieu d'écouter Monsieur Kartheiser, vous feriez mieux d'écouter Monsieur Goerens ! Il s'y connaît un peu mieux en affaires européennes... » Qu'à deux mois des élections européennes, une majorité CSV-DP-ADR se forme sur cette question, cela constituerait « un scandale ». Se disant « e bessi erféiert », le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV), s'est levé du banc du gouvernement pour rappeler que le Luxembourg n'a presque jamais tirée la carte du veto au Conseil européen. Après tout, ce seraient « des personnes responsables [qui] y vont pour représenter le pays », et elles en connaîtraient « très précisément » la taille et la place dans le concert européen.

En termes politiques, le veto a un coût exorbitant. Jacques Santer est le dernier ministre d'État à en avoir fait usage. C'était en 1989, pour bloquer la retenue à la source (et bétonner le secret bancaire). Plus tard, le politicien CSV estimera que ce veto avait fait gagner dix ans à la place bancaire et aux caisses de l'État, de quoi amplement mériter sa pension. Ses homologues ne semblaient pas lui en avoir gardé rancune, le nommant président de la Commission en 1995.

Cela fait des décennies que la fin du principe de l'unanimité est présagée. « Il semble évident que la révision du traité va entraîner l'abandon du principe de décision à l'unanimité », écrivait le

Land dès 1989. En 1992, l'hebdomadaire constate que « le Luxembourg a réussi à [le] préserver pour le moment ». Après la signature du traité d'Amsterdam en 1997, Jean-Claude Juncker se disait soulagé ; sur la question de l'unanimité, le Luxembourg resterait « unbehelligt ». Une année plus tard le ministre des Finances allemand Oskar Lafontaine et son homologue français Dominique Strauss-Kahn lançaient à leur tour une tentative, à laquelle le Royaume-Uni fera échec.

Cela fait plus de quarante ans que la place financière est décrite comme « sous attaque » de ses voisins et/ou concurrents. Un alarmisme constant qui a créé une mentalité d'assiégé. Ce samedi, sur *RTL-Radio*, le Vice-Premier ministre, Xavier Bettel (DP), a attisé ces peurs existentielles : « Bei Steierfroe riskéiere mir am Moment, datt eng Dampwalz op eis rullt, dat mir platt gemaach ginn ». Évoquant « le secteur tertiaire », il a même averti les auditeurs que le pays pourrait « tout perdre du jour au lendemain ». Abandonner le principe de l'unanimité, ce serait « donner un turbo » aux voisins. Il en aurait longuement discuté avec « Charel », a expliqué Bettel, puis de paraphraser le vieux notable du DP : « Monsieur Goerens dit simplement : Pour combien de temps encore allons-nous pouvoir tenir ? Si les prémisses sont bonnes, on pourra en discuter. » À demi-mots, Bettel admettait donc qu'on passera tôt ou tard dans la phase du marchandage. L'enjeu ne semble plus être si le droit de veto va être maintenu, mais à quelles conditions le Luxembourg acceptera son abrogation, et quelles compensations il pourra en tirer.

Goerens a tenté de préciser sa pensée, qu'il veut « stratégique », ce lundi sur *RTL-Radio*. L'unanimité en matière fiscale n'aurait finalement « servi à rien », a-t-il expliqué. Elle n'a pas empêché l'inscription du Luxembourg sur « eng komesch Lëscht » de l'OCDE, pas plus que l'abo-

« Le principe de l'unanimité a fonctionné comme une ligne Maginot. Elle nous a donné un faux sentiment de sécurité. »

Charles Goerens, ce lundi sur *RTL-Radio*

lition du secret bancaire (sur ordre de Washington) ou le démantèlement de la fabrique à *rulings* (suite aux « attaques de la presse »).

Luc Frieden promet un renforcement des fortifications de la place financière. La représentation diplomatique, lit-on dans l'accord de coalition, devrait être réorganisée de manière à défendre au mieux « nos valeurs et intérêts ». La phrase qui suit ne laisse aucun doute sur les intérêts dont il s'agit : « La diplomatie économique devrait par exemple permettre de soutenir la consolidation et le développement de la place financière luxembourgeoise. » Le directeur de Luxembourg for finance (et diplomate de carrière), Nicolas Mackel, a été choisi pour prendre la tête de la Représentation permanente à Bruxelles. Le propagandiste en chef de la place financière est donc envoyé à Bruxelles pour y défendre « le bifteck », comme ses prédécesseurs l'ont fait avant lui.

Du côté du Parlement européen, par contre, la place financière a perdu ses relais. Par le passé,

l'ABBL et l'Alfi pouvaient compter sur deux politiciens de la vieille école : Robert Goebbels (LSAP) et Astrid Lulling (CSV). Ils siégeaient tous les deux dans la commission, centrale pour les intérêts de la place, des affaires économiques et monétaires (Econ). Député européen entre 1999 et 2014, Robert Goebbels explique au *Land* « ne pas s'être gêné » d'y introduire des amendements rédigés directement par le ministère des Finances. À l'époque, de telles pratiques auraient été « gang und gäbe ».

Mais ce fut Astrid Lulling, la championne incontestée de la place financière au Parlement européen, où elle a siégé entre 1965 et 1974, puis de 1989 à 2014. Son ancien collègue Frank Engel, qui garde une forte rancœur contre son ancien parti, dit se rappeler que Lulling aurait déposé des amendements préparés par l'ABBL, « sans en changer une virgule ». (Il aurait, lui, toujours refusé de se plier à cet exercice : « Bei mir haten se Pech ».) « J'ai fait entrer mes amendements après échange d'informations avec les intéressés de la place financière », commente Astrid Lulling via mail.

Antoine Kremer, qui dirige depuis 18 ans le bureau de l'ABBL, de l'Alfi et de l'Aca à Bruxelles, est un ancien attaché parlementaire d'Astrid Lulling. Il confirme que de telles pratiques avaient cours. Mais, assure-t-il, les mœurs auraient changé. « Une question générationnelle », selon lui : « De nos jours, plus personne n'accepterait de reprendre des amendements tels quels, et de risquer d'avoir l'air idiot ». Trois Luxembourgeois siègent actuellement à la commission Econ, tous comme suppléants : Marc Angel (LSAP), Monica Semedo (Fokus) et Martine Kemp (CSV) ; aucun n'y est vraiment impliqué sur les dossiers cruciaux. « C'est un peu injuste de dire que les eurodéputés luxembourgeois ne font rien pour la place financière », dit Antoine Kremer. « Ils ne font pas toujours ce que je leur dis, mais ils le font parfois ». ●

Le Spëtzekandidat du DP, Charles Goerens, lors du Pot de Nouvel An de son parti, en janvier



Marc Spautz (assis), avec Christophe Hansen et Laurent Zeimet (au second plan)



Neue Stufe der Gewalt

IIII Felix Wellisch, Tel Aviv

Nach dem mutmaßlichen Mord an einem 14-jährigen jüdischen Jungen im Westjordanland überfallen hunderte Siedler zahlreiche Palästinenserdörfer

Benjamin Achimeir verschwindet am Morgen des 12. April. Kurz nach Sonnenaufgang hatte der 14-jährige mit den blonden Locken eine Schafherde des israelischen Außenpostens Malachei Hashalom im besetzten Westjordanland zum Grasen in die kahlen Hügel nahe des Jordantals geführt. Gegen Mittag kommen die Tiere ohne den Jungen zurück. Als die Nachrichten davon die Runde machen, ahnen viele Palästinenser in den umliegenden Dörfern bereits Böses. „Einer der Siedler wird vermisst, komm nach Hause“, schreibt die 17-jährige Schülerin Nur Abu Rashid im zwei Kilometer entfernten Dorf Al-Mughayyir ihrem Vater. Polizei, Armee und hunderte Freiwillige aus der Region starten eine groß angelegte Suchaktion. Doch vielen israelischen Siedlern in der Gegend reicht das nicht. Schwer bewaffnet machen sich noch am Nachmittag Hunderte auf den Weg in die umliegenden palästinensischen Dörfer.

In Al-Mughayyir schauen Mohammed und Rania Abu Aliya aus dem Fenster im ersten Stock über der Autowerkstatt der Familie. „Sie kamen von zwei Seiten den Berg hinunter“, erzählt der 24-jährige Mechaniker, dessen Frau Rania im siebten Monat schwanger ist. „Unser Haus ist das letzte in der Straße. Ich konnte von hier sehen, wie sie die Nachbarhäuser angegriffen haben.“ Als sie die Werkstatt erreichen, die Abu Aliya vor eineinhalb Jahren aufgemacht hat, zünden sie Autoreifen im Inneren an. „Ich habe die brennenden Reifen aus der Werkstatt geräumt, da hielt mir einer der Siedler seine Pistole an den Kopf und drückte ab“, sagt er. Doch die Waffe ist nicht geladen oder zündet nicht. Die Angreifer ziehen weiter.

Am Samstag, dem 13. April, finden israelische Sicherheitskräfte die Leiche von Benjamin. Die Armee gibt kurz darauf an, dass der Körper des Jungen Spuren von Gewalt aufweise und spricht von einem „Terrorangriff“. Ministerpräsident Benjamin Netanjahu nennt den Tod des Jungen einen „abscheulichen Mord“. Hunderte maskierte und bewaffnete Siedler überfallen daraufhin erneut rund ein Dutzend Dörfer, darunter Al-Mughayyir, Duma, Beitin und Aqraba. Es sind die größten Ausschreitungen von Siedlern gegen Palästinenser seit dem Beginn des Gazakrieges im Oktober. In Al-Mughayyir wird der 25-jährige Dschihad Abu Aliya, in Beitin der 17-jährige Omar Hamed erschossen, mutmaßlich von Siedlern.

Insgesamt zünden die Angreifer laut der israelischen Menschenrechtsorganisation Yesh Din mehr als 100 Autos und rund 60 Häuser an, töten und stehlen hunderte Schafe und Ziegen und erschießen mindestens vier Menschen. Der palästinensische Rettungsdienst meldete mehr als ein Dutzend Verletzungen durch scharfe Munition. Die israelische Armee ist bei den Übergriffen häufig anwesend, greift jedoch kaum ein.

Sechs Tage später hängt in Al-Mughayyir noch immer der Geruch nach kalter Asche in der Luft.

Die Zufahrtsstraße zum Dorf ist von verkohlten Autowracks gesäumt, die Werkstatt von Abu Aliya ausgebrannt. Mit rußverschmierten Händen steht der junge Mann mit dem struppigen Bart inmitten der Zerstörung und begutachtet die Hebebühne. Darauf hängt die verbrannte Karosserie eines Wagens. „Ich habe gerade angefangen, Geld zu verdienen, jetzt ist alles weg“, sagt er. Nur der Kredit sei noch da, fügt er hinzu und lacht trocken. „Sie haben sogar das Feuerwehrauto angezündet, das zum Löschen kam.“

Im ersten Stock räumt seine Frau Rania mit ihren Verwandten die verbrannte Wohnung auf, in die die Angreifer einen Molotov-Cocktail geworfen haben. „Dort sollte das Kinderzimmer sein“, sagt die 23-jährige und deutet auf einen Raum mit zersprungenen Fenstern. Sie sei am Samstag nur Minuten vor dem Angriff in das nahe Haus ihrer Eltern geflohen. Seitdem wache sie in der Nacht vom kleinsten Geräusch auf. „Ich habe Angst um mein Kind und dass sie wiederkommen und ich nicht rechtzeitig fliehen kann.“

Nebenan hat die Familie Abu Rashid ein Zelt vor ihrem ausgebrannten Haus aufgestellt. Sieben Menschen wohnen und schlafen hier auf dünnen Matratzen auf dem Gras. Die Schülerin Nur, die am 12. April ihren Vater vor dem bevorstehenden Angriff warnte, hat auf einem verkohlten Sofa Platz genommen. „Als die Siedler am Samstag kamen, wollte ich unsere Schafe weiter ins Dorf treiben“, erzählt das Mädchen. Sie hätten Steine geworfen, sie habe Steine zurückgeschmissen. Ein Maskierter habe ihr daraufhin aus 15 Metern Entfernung zweimal in die Beine geschossen, erzählt sie. Die Kugeln konnten bisher nicht entfernt werden, weil sie zu nahe an den Nerven saßen, sagt Vater Shehada. Das Haus, gebaut mit den Ersparnissen der vergangenen zehn Jahre, sei schwer beschädigt, fast alle Möbel zerstört.

Die Gewalt im Westjordanland nimmt seit Jahren kontinuierlich zu. Seit dem Beginn des Gazakrieges wurden fast 500 Palästinenser getötet, darunter sowohl Zivilisten als auch bewaffnete Kämpfer militanter Gruppen. Im gleichen Zeitraum starben 13 Israelis, zwei von ihnen Angehörige der Sicherheitskräfte. Razzien der Armee gibt es fast jede Nacht. Mehr als 700 000 Israelis leben in völkerrechtlich illegalen Siedlungen im seit 1967 besetzten Westjordanland. Im Schatten des Gazakrieges ist die Situation weiter eskaliert. Dutzende Gemeinden, vor allem Beduinenfamilien, haben seit Oktober nach brutalen Überfällen und Drohungen seitens der Siedler ihre Dörfer aufgegeben.

Die Menschenrechtsorganisation Human Rights Watch wirft der israelischen Armee vor, diese Vertreibungen nicht nur nicht verhindert, sondern teils unterstützt zu haben. Die Einberufung von 5 500 Siedlern zum Reservedienst im Westjordanland hat die Situation verschärft. Teils sind die Soldaten, die Zusammenstöße verhindern

sollen, selbst Siedler. Letztere konnten zudem durch eine Lockerung des Waffenrechts durch Minister Ben Gvir deutlich aufrüsten und treten mittlerweile oft mit Sturmgewehren auf.

Das hat Konsequenzen: Wurden die meisten Palästinenser bisher bei Einsätzen der Armee getötet, steigt nun die Zahl der Opfer durch direkte Konfrontationen mit bewaffneten Siedlern. Laut den Vereinten Nationen wurden zwischen Oktober und Anfang April 17 Palästinenser von Siedlern getötet. Aber auch von palästinensischer Seite gibt es Gewalt. Im gleichen Zeitraum starben sieben Siedler bei Angriffen von Palästinensern.

Was diese Eskalation bedeutet, bekamen die Bewohner der Stadt Aqraba im nördlichen Westjordanland am Montag nach dem mutmaßlichen Mord an Benjamin Achimeir zu spüren. Am Morgen rief der palästinensische Bauer Maher Bani Fadal Leute aus der Gemeinde zur Hilfe, als Siedler mit einer Kuhherde auf seine Felder vordrangen. Auseinandersetzungen wie diese sind im Westjordanland an der Tagesordnung. Den rund 30 Palästinenser hätten nach kurzer Zeit einer Gruppe von 50 Siedlern und einer Handvoll Soldaten gegenübergestanden, erzählt er.

Auf einem Video des Vorfalls sind zwei Salven von Schüssen zu hören. „Zuerst haben sie in die Luft geschossen. Beim zweiten Mal haben sie auf uns gezielt und zwei getroffen“, sagt Bani Fadal, der mit Freunden die Totenwache für seinen 30-jährigen Sohn Abdulrahman hält. „Ich wusste, dass er tot ist, als sie ihn in die Brust getroffen haben.“ Er sei in den Armen seines Bruders Aiza gestorben. Der habe sich seitdem in seinem Zimmer eingeschlossen, sagt der 56-Jährige. Einer ersten Mitteilung der Armee zufolge habe keiner der Soldaten einen Schuss abgegeben.

International zeichnet sich ein Kurswechsel gegenüber Israels Siedlungspolitik ab. Nachdem die USA bereits Anfang des Jahres Sanktionen gegen vier bekannte Siedler verhängt hatten, zog die EU vergangene Woche nach und belegte ebenfalls vier Personen sowie zwei Jugendgruppen mit Sanktionen. Darunter die extremistische Hügelfugend, deren Mitglieder in kleinen, selbst nach israelischem Recht illegalen Außenposten leben. Die Sanktionen haben jedoch vor allem symbolische Bedeutung und dürften an der Situation vor Ort zunächst wenig ändern.

Abseits der Gewalt und der Weltpolitik im verschlafenen Jerusalemer Stadtteil Kiryat Hayovel betrachten die Eltern des 14-jährigen Benjamin ein Fotoalbum. Ofir und Miriam Achimeir ist der Schmerz über den Verlust ihres Kindes anzusehen. Ihr Sohn, das fünfte von sieben Kindern, habe „niemandem etwas nehmen wollen“, sagt Miriam. Er sei erst seit September auf eine religiöse Schule in der Siedlung Schilo

gegangen und an den Wochenenden häufiger auf der Malachei Shalom-Farm gewesen. „Es gibt dort einen guten Verwalter und eine Armeebasis direkt nebenan“, sagt Vater Ofir, daher habe er sich keine Sorgen um Benjamin gemacht.

Er habe die Ausflüge seines Sohnes unterstützt, erklärt der Pädagoge mit der schwarzen Kippa der orthodoxen Juden. Seine Familiengeschichte steht stellvertretend für die zunehmende Bedeutung der Religion in der israelischen Gesellschaft: „Meine eigene Rebellion gegen meine Eltern war, dass ich religiös geworden bin, obwohl sie es mit dem Glauben nie so genau nahmen“, sagt Ofir. Seine eigenen Kinder, besonders Benjamin und dessen Bruder, hätten es mit dem einfachen Leben in den Siedlungen noch einen Schritt weiter getrieben. Für ihn bedeutet das: Verbundenheit mit dem Land, der Natur, Verantwortung für die Tiere. All das habe Benjamin gut getan. Zur Beerdigung am vergangenen Sonntag kamen hunderte junge Trauernde, viele von ihnen mit den gehäkelten Kippas und den Schläfenlocken, wie sie Anhänger der extremistisch-religiösen Hügelfugend tragen.

Deren Gewalt gegen Palästinenser nach dem mutmaßlichen Mord an seinem Sohn heißt Ofir nicht gut. Er verstehe aber, was die Siedler bei der Suche getrieben habe: „Viele fühlten sich, als sei ihr kleiner Bruder getötet worden.“ Um Angriffe wie den auf seinen Sohn künftig zu verhindern, müssten die Sicherheitskräfte frei von internationalem Druck vorgehen dürfen. Denn „unsere Feinde“, sagt Ofir, würden auch keinen Unterschied zwischen Siedlungen im Westjordanland oder Städten wie Tel Aviv machen.

„Ich habe Liebe für alle“, sagt Ofir. Gefragt nach den Menschen in Al-Mughayyir aber runzelt er die Stirn: „Das ist ein sehr feindseliges Dorf. Wenn ich als Jude dorthin gehen würde, wäre ich erledigt.“ Das „Volk Israel“ wolle Frieden, aber: „Wir haben nur ein Land und wir werden es verteidigen.“

Eine Woche nach dem Tod seines Sohnes nehmen israelische Sicherheitskräfte einen Palästinenser aus dem Dorf Duma in der Nähe von Malachei Hashalom fest. Der 21-Jährige steht im Verdacht, Benjamin getötet zu haben. Verhaftungen wegen der tödlichen Schüsse auf Palästinenser am vergangenen Wochenende gab es bisher nicht.

In Al-Mughayyir macht Mohammed Abu Aliya eine Pause beim Aufräumen der Trümmer. Er könne sich vorstellen, mit Israelis zu leben, solange sie in Tel Aviv oder Netanya wohnen würden, sagt er. Mit Siedlern, die ihre Tiere auf dem Land seines Dorfes grasen ließen und seine Werkstatt anzünden würden, sei kein Zusammenleben möglich. Angesichts der vielen neuen Waffen in den Händen von Siedlern habe er Angst: „Aber ich werde mich mit allem verteidigen, was ich habe, und wenn es Steine sind.“ ●



Die ausgebrannte Autowerkstatt von Mohammed und Rania Abu Aliya in Al-Mughayyir

Debbie Hill

Luttes importées

III | Pierre Sorlut

Des militants du Sud global dénoncent au Luxembourg les abus des multinationales de la sidérurgie basées à Luxembourg

Le Grand-Duché a été le théâtre cette semaine de la lutte contre la marchandisation du monde. Des ONG militant contre le réchauffement climatique et pour le respect des droits de l'Homme ont alerté médias et classe politique lundi à Esch-Belval, au pied de l'aciérie électrique d'ArcelorMittal et de l'ancien haut-fourneau de l'Arbed. Les militants ont remis jeudi boulevard Royal leurs revendications au siège du groupe Ternium, multinationale de l'extraction minière. Entretemps, ils ont été reçus dans différents ministères, notamment à la Justice et à l'Environnement. À la différence des opérations de sensibilisation habituelles, il ne s'agissait pas là (que) de jeunes *wokes* fraîchement conscientisés comme on aime à les décrier. Se sont déplacés les représentants légaux des victimes en première main de l'industrie mondiale. Ils se sont fait payer le voyage depuis le Mexique ou encore l'Afrique du Sud pour porter la voix de leurs communautés lésées par les activités d'ArcelorMittal et Ternium.

Eduardo Mosqueda, originaire de l'une des plus « belles régions du Mexique où vivaient des milliers d'espèces animales » défend les habitants de la périphérie de la mine de la Peña Colorada, un site exploité depuis 1974, autrefois par l'État mexicain, depuis 2005 par une *joint-venture* entre ArcelorMittal et Ternium. En 1992, les relations entre les exploitants de la mine et de la communauté agricole (qui revendique en vain son statut indigène) d'Ayotitlán ont été réglées par un accord. Mais depuis 2012, la collaboration a été phagocytée par une poignée d'individus aux intérêts divergents. Des opposants à l'exploitation de la mine ont disparu. Les membres de la communauté « et d'autres habitants dénonçant publiquement la dépossession des terres et la contamination par la mine ont été victimes de menaces, de harcèlement, de disparition ou de meurtres », écrit la Fair Steel Coalition dans un rapport publié la semaine passée. Dans « *The Real Cost of Steel : Environmental racism, sacrifice zones and impunity in the supply chain* », les quinze ONG du « Global South » et du « Global North » réunies pour l'occasion dénoncent les défaillances de l'État mexicain : « The possible involvement and lack of effective response from state authorities in support of the community of Ayotitlán allows violence and fear to fester to the benefit of the mine. In this context, the companies have remained largely silent about the violence when they could do far more, such as to press Mexican authorities to fully and impartially investigate. »

Lundi à Belval, Eduardo Mosqueda a multiplié les demandes à l'adresse d'ArcelorMittal, qu'elle passe « du silence à la *due diligence* et à l'engagement » : « J'enjoins ArcelorMittal à financer une expertise indépendante pour mesurer l'impact de l'exploitation sur les communautés locales, ainsi qu'à leur dédommagement ». Lui a succédé au micro Samson Mokoena, coordinateur de la Vaal Environmental Justice Alliance en Afrique du Sud et militant sur place contre la pollution de l'usine Vanderbijlpark d'ArcelorMittal. Le militant dénonce « la pollution des airs, de l'eau et du sol, la difficulté à élever une famille dans ces conditions ». Il explique que sa communauté a obtenu un *remediation order* pour une dépollution des sites et des dédommagements. Mais la mesure serait « inadéquate »

Militants et victimes posent lundi devant le pavillon skip à Belval avant la conférence « Shiny claims » visant les déclarations d'intentions d'ArcelorMittal

Wirtschaft



et le versement des fonds « too slow », regrette Samson Mokoena. En Afrique du Sud, le droit à un environnement sain est ancré dans la Constitution. « Nous voulons voir ce droit honoré », plaide-t-il.

Sur la petite scène du pavillon skip (salle de Belval portant le nom des chariots à minerais) lundi, Caroline Ashley, fondatrice de Steelwatch, ONG pour un « decarbonized steel sector », a dénoncé les « shiny claims » d'ArcelorMittal au sujet de ses investissements dans l'acier vert. Des centaines de millions par-ci, des centaines de millions par-là, en Belgique (Gand) ou en France (Dunkerque), mais pas d'intention de fermer les hauts fourneaux (lesquels fonctionnent au charbon), la plus grosse émission de CO₂ pour cette industrie « d'une nécessité absolue », mais responsable de sept pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Et les promesses d'investissement pour une production appauvrie en carbone tombent à l'eau, regrette Caroline Ashley. La Britannique prend l'exemple du plan d'investissement à Gijón en Espagne, annoncé en juillet 2021, « un milliard pour réduire de moitié les émissions de CO₂ et créer la première usine d'envergure zéro carbone », comme il est écrit sur le site internet du groupe dans la rubrique *Climate Action*. Ce site industriel basé sur le recours à l'hydrogène devait fonctionner en 2025, notamment grâce au soutien du gouvernement espagnol. ArcelorMittal se fixe pour règle de voir ses projets environnementaux pour moitié financés par des fonds publics (ce qui est rendu possible par une activité de lobbying intense). Mais... rétropédalage en février. Le directeur Europe du groupe, Geert van Poelvoorde, confie au magazine *Trends* que l'hydrogène vert est trop cher « even though we've secured billions in subsidies » et rendra les productions trop onéreuses par rapport à la concurrence. Les nouvelles unités de production, comme à Gijón, utiliseront donc du gaz. « Une énergie fossile », soupire Caroline Ashley.

La jeune militante Julia Hovenier suit, elle pour BankTrack l'activité des banques dans le financement de l'industrie basée sur les énergies fossiles. Elle assume parler en tant que « jeune de 23 ans dans une extrême colère » : « Chaque jour où ArcelorMittal ne s'engage pas pour une sortie de l'énergie fossile, mon futur devient plus précaire ». En janvier, son ONG a félicité ING, première banque à promettre de ne plus financer les projets de hauts fourneaux à charbon. Pourtant, les militants présents à Luxembourg cette semaine ont confronté les dirigeants de la banque néerlandaise (lors de son assemblée générale à Amsterdam

ArcelorMittal se préoccupe bien davantage de ses actionnaires que d'un futur avec une industrie neutre en carbone, selon les militants

le 22 avril) à ses financements à ArcelorMittal. Les militants ont été reçus mardi après-midi boulevard d'Avranches par des représentants de la firme de l'acier après son assemblée générale, notamment James Streater, responsable du développement durable et Brad Davey, *executive vice president*.

Selon les chiffres collectés par BankTrack, le groupe sidérurgique n'a investi dans le verdissement de sa production que 500 millions d'euros depuis 2021. Cette année-là, ArcelorMittal aurait soutenu qu'il faudrait investir dix milliards de dollars d'ici 2030 pour être en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Or, onze milliards ont été distribués aux actionnaires depuis cette date sous forme de rachats d'actions et de dividendes, souligne Julia Hovenier. « Put the money where your mouth is », répète-t-elle. La militante explore les comptes et les prévisions de *capex* (financement en capital pour les immobilisations corporelles servant à la production) pour 2024. Face à 1,5 milliard de dollars d'investissements dans des projets stratégiques (comme des « acquisitions de mines qui mettent notre futur en péril »), 300 petits millions sont alloués à la décarbonisation. Les trois autres milliards de Capex relèvent du *business as usual*.

ArcelorMittal se préoccupe bien davantage de ses actionnaires que d'un futur avec une industrie neutre en carbone, reproche la militante. Selon le *Climate Action Report* (il n'a pas été actualisé depuis 2021) disponible sur le site du groupe, avec ces dix milliards promis, il n'est pas question de répondre à l'engagement des accords de Paris, mais de diminuer d'un quart les émissions du

groupe d'ici 2030. L'Union européenne fixe comme objectif 55 pour cent par rapport aux émissions de 1990.

ArcelorMittal a répondu aux interrogations des ONG. Le courrier de cinq pages signé par le responsable des relations avec les investisseurs (basé à Londres) est publié sur le site du groupe. Daté du 25 avril, il commence par « Dear Filipa ». Les questions envoyées (par la coordinatrice de Fair Steel Coalition, Filipa Lopes) ne sont pas annexées. Le porte-parole d'ArcelorMittal Luxembourg nous informe que 70 questions ont été posées, mais il ne les a pas à disposition. La réponse du groupe met d'abord en doute la bonne foi des ONG à cause du délai restreint pour répondre et la publication préalable du rapport : « This raises questions about the bona fides of your engagement. » ArcelorMittal dit prendre sa responsabilité sociétale et environnementale « très au sérieux ». S'ensuivent des justifications sélectives. ArcelorMittal n'aurait pas le temps ou les moyens de répondre à toutes les interrogations.

Les exploitations minières bénéficient généralement de la certification de référence, Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), un audit associant les parties concernées par l'exploitation. Un audit que les ONG internationales jugent bienvenu, mais en tant qu'outil parmi d'autres. Et dans les zones de non-droit, difficile de s'assurer de la bonne application des normes. ArcelorMittal et Ternium « condamnent fermement la violence et les activités criminelles au Mexique », est-il écrit dans la lettre à Filipa. Les firmes rejettent en outre catégoriquement toute responsabilité, directe ou indirecte, « as well as any attempt to link or speculate on their direct or indirect involvement or that of their officials in acts of violence ».

Le projet de directive européenne Corporate Sustainability Due Diligence (CSDD) va changer la donne, assure Jean-Louis Zeien, président de l'Initiative pour un devoir de vigilance. Rencontré lundi en marge de l'événement organisé à Belval, il est convaincu que « les victimes de l'exploitation des multinationales basées au Luxembourg auront accès à la justice luxembourgeoise ». Le Parlement européen a voté le texte (édulcoré préalablement par le Conseil) la semaine passée. « Si tout va bien », la loi responsabilisant les grandes entreprises sur leur chaîne d'approvisionnement en matière de droits de l'Homme et de normes environnementales s'appliquera à partir de 2027 (avec plusieurs paliers d'application). ●



Remise d'un appel au devoir de vigilance au siège luxembourgeois de Ternium jeudi matin



Ministres et candidats s'affichent à la fête du 1^{er} mai du LCGB

De la véhémence à la zénitude

IIII Bernard Thomas

Ce que les programmes pour les Européennes ont à dire sur « eis Finanzplaz »

« CSV und DP : Nationalismus vor Vernunft », est intitulé l'édito du *Wort* de ce mardi. Le correspondant bruxellois y critique la crispation autour du principe de l'unanimité : « Kurzfristig zementiert das Großherzogtum dadurch sein Image als Steuerparadies [...]. Und langfristig bleibt die für Luxemburg so lebenswichtige EU dadurch schwach. » Cette ambivalence entre solidarité européenne et égoïsme national n'est pas nouvelle. Dans son analyse des programmes électoraux des années 1970 et 1980 (parue dans la revue d'histoire *Hémecht*), l'étudiante trévoise Viola Merten pointe « a certain tension between the pursuit of Luxembourg's national interests (i.e. ensuring the most attractive conditions for the financial centre) and the need

to present Luxembourg as a reliable partner in Europe. » Le CSV y apporte toujours la même réponse : Il construit une convergence des intérêts. Il faudrait éviter une « fuite des capitaux en-dehors de l'UE », en renforçant le marché intérieur, tout en évitant une harmonisation fiscale. Dans l'édition 2024 de son programme électoral, le CSV plaide ainsi pour un « continent de compétences » en matière financière (avec le Luxembourg au centre). Quant au DP, son programme européen fait presque entièrement l'impasse sur l'épineux sujet de la place financière.

L'ADR n'a pas besoin de s'encombrer de telles bienséances. Le centre financier « doit être toujours

défendu de manière véhémente », lit-on dans son programme européen. Déjà durant la campagne des législatives, le parti faisait l'apologie d'une place amoralisée, ni « surchargée » par des revendications environnementales, ni « politisée » par des « sanctions contre-productives ». Un jusqu'au-boutisme qui se révélerait rapidement comme suicidaire s'il était mis en pratique.

Dans son analyse, l'historienne Viola Merten pointe la rapidité avec laquelle le LSAP a embrassé la place financière naissante. En 1974, les socialistes fustigeaient encore le rôle du Luxembourg comme « Steuerparadies für das internationale Kapital ». Cinq ans plus tard, ils plaidaient

pour une « Konsolidierung und den weiteren Ausbau des Finanzplatzes nicht zuletzt im Interesse der Arbeitsplatzbeschaffung ». Relégué dans l'opposition, le LSAP vient d'effectuer un revirement à gauche. Son manifeste pour les Européennes est très court, mais il ne ménage ni la clientèle UHNWI du *private banking* (« un impôt spécial pour les ultra-riches »), ni le business de l'optimisation fiscale (les sociétés seraient à imposer de manière « plus équitable et efficace »), ni l'industrie des fonds. Le LSAP revendique ainsi une taxe sur les transactions financières, et ceci au niveau européen.

C'est également ce que demande Fokus, le parti de l'ex-eurodéputé Frank Engel, qui y avait longtemps été opposé. L'élue européenne Monica Semedo a, elle aussi, « changé d'avis », notamment sur la question de l'unanimité. Tant qu'elle représentait le DP, elle aurait « voulu rester en ligne » avec son parti et son ministre des Finances, explique Semedo au *Land*. Depuis sa démission et son repêchage par Fokus, elle serait favorable (« ou du moins pas opposée ») à la majorité qualifiée, notamment sur les questions fiscales. Les Pirates s'affichent très circonspects : Leur programme ne dit pas un mot sur le principe de l'unanimité. (Les trois députés pirates se sont d'ailleurs abstenus lors du vote sur la motion de l'ADR ; lire page 9.) Ils sont pour la taxe Tobin, mais uniquement au niveau de l'OCDE. Ils sont pour plus de « coordination » fiscale, mais contre une harmonisation des taux d'imposition.

Le programme de Déi Lénk se lit comme une diatribe contre le modèle d'affaires grand-ducal : « Il y a un cancer qui ronge les fondements de la solidarité de l'Union : la concurrence fiscale ». Le parti appelle à « supprimer » la règle de l'unanimité, afin de permettre à l'UE de « lutter contre les insidieux dispositifs des paradis fiscaux », parmi lesquels Déi Lénk semble compter le Luxembourg. Durant les « roaring 80ies », les Verts avaient été les seuls à maintenir une analyse internationaliste et tiers-mondiste de la place bancaire. (Alors que le KPL avait adopté un prisme nationaliste, défendant « les intérêts de notre pays » contre des « mesures dictées de l'extérieur »). Entretemps, Déi Gréng se sont assagis et mettent la finance verte et « les banques durables » dans la vitrine. Grâce à la « transparence », le parti espère réduire « l'attractivité des services financiers dans le domaine des énergies fossiles ». Sa représentante à Bruxelles et Strasbourg, Tilly Metz, estime que le principe de l'unanimité devrait être « repensée » : « Cela ferait du bien à l'image du Luxembourg. On ne peut pas freiner tout le temps des quatre fers. » La psychopédagogue recommande au gouvernement d'adopter une attitude « plus zen ». ●



T I C K E T

La surprise de l'espace

L'opérateur de satellites de Betzdorf, SES, a annoncé mardi l'acquisition de son concurrent de Washington, Intelsat. L'acquisition coûtera 2,4 milliards d'euros à SES s'il obtient l'aval des régulateurs (d'ici le deuxième semestre 2025). L'annonce relève de la surprise dans la mesure où la fusion entre les deux opérateurs envisagée en 2023 avait été enterrée en juin dernier. L'annonce relève de l'évidence dans la mesure où le secteur spatial connaît une vague de consolidation de ses acteurs traditionnels (qui ont engrangé leurs revenus pendant des décennies grâce

à la télévision par satellite) face à l'émergence des challengers Starlink et Kuiper. Les constellations en orbite basse d'Elon Musk et Jeff Bezos tirent vers le bas les prix de l'internet par satellite, marché en croissance. En septembre dernier, Eutelsat a racheté OneWeb et sa mégaconstellation à 1 200 km d'altitude pour 3,4 milliards d'euros. Un autre acteur historique se renforce. En absorbant Intelsat, SES double quasiment sa flotte, mais s'assure surtout des synergies et une complémentarité sur différentes orbites, moyenne (entre 2 000 et 36 000 km de

la surface du globe) et géostationnaire (à 36 000 km). L'État luxembourgeois détient (en direct et via la BCEE et la SNCI) 37 pour cent des droits de vote dans SES (un tiers via les actions de catégorie B et le reste via ses titres de catégorie A). Il ne sera pas dilué après l'acquisition puisque deux milliards sont financés en cash et le complément par de l'émission de dette. Le Premier ministre et ministre de tutelle s'en est réjoui mardi matin lors d'un point presse. « SES restera une société luxembourgeoise, une société européenne », a

introduit le conservateur. La destination du centre de décision était incertaine dans le cadre du rapprochement envisagé avec Intelsat l'an passé. Ce qui mettait en question la participation au marché de la souveraineté numérique de l'Union européenne par l'espace (via le programme Iris2, une enveloppe globale de plus de dix milliards d'euros). Le siège de Betzdorf est ici renforcé, de même que le rôle moteur de SES dans le spatial luxembourgeois. « Ce n'est pas seulement bon pour SES, c'est bon pour l'économie luxembourgeoise, c'est bon pour le Luxembourg », s'est ainsi

félicité Luc Frieden. SES emploie au Luxembourg 600 de ses 2 000 salariés. Quelques heures après l'annonce du rachat, les syndicats se sont inquiétés de l'avenir pour les salariés de SES qui a déjà mené des restructurations en 2020. Interrogé au sujet de la croissance de l'utilisation militaire des satellites de SES, le Premier ministre a fait valoir que le Luxembourg ne construisait « ni avions ni tanks » et que « la communication était un moyen d'aider nos alliés ». Ce n'est pas la guerre propre, mais la guerre sans se salir les mains. PSO

Être en couple ne paie pas

IIII Georges Canto

Selon un rapport de l’OCDE publié la semaine passée, dans une majorité de pays, l’imposition des ménages ne leur profite pas quand ils comptent deux revenus

L'histoire remonte à une dizaine d'années. Désireux de vivre une nouvelle expérience professionnelle et de gagner plus, tout en échappant à la fiscalité réputée confiscatoire de son pays d'origine, un jeune ingénieur français accepte une mutation dans l'usine belge de son employeur, une multinationale américaine. Mauvaise pioche : les prélèvements obligatoires y sont 80 pour cent plus élevés, de sorte que malgré un salaire de vingt pour cent supérieur, il se retrouve avec un revenu net en baisse de dix pour cent, l'obligeant à surveiller ses dépenses. Au bout d'un an il choisit de démissionner, direction la Suisse où le salaire moyen est deux fois plus élevé et les prélèvements deux fois moindres. Dix ans plus tard, rien n'a changé. La Belgique est toujours un « enfer fiscal » pour les jeunes salariés, surtout avec de bons revenus, mais le Luxembourg n'est pas très loin, tandis que la Suisse fait figure de paradis.

C'est ce qui ressort du document annuel de l'OCDE « *Les impôts sur les salaires* » publié le 25 avril. Il montre qu'en Belgique le total des prélèvements obligatoires (cotisations sociales plus impôt sur le revenu) pour un(e) célibataire sans enfant percevant 167 pour cent du salaire moyen s'élève à 47,8 pour cent du salaire brut. C'est le record des 38 pays membres, mais le Luxembourg arrive en quatrième position avec 40,1 pour cent ! La Suisse est loin derrière avec 23,5 pour cent seulement.

Toutefois, l'OCDE préfère utiliser un autre indicateur, appelé « coin fiscal ». Il est calculé en rapportant au coût total de la main d'œuvre pour l'employeur, les « prélèvements obligatoires nets » soit la somme de l'impôt sur le revenu, des cotisations salariales et patronales, dont on déduit les prestations sociales reçues par le salarié. En 2023, il allait de 16,5 pour cent pour une personne seule avec deux enfants gagnant deux-tiers du salaire moyen à 39,1 pour cent pour un célibataire sans enfant percevant 167 pour cent du salaire moyen.

Le Luxembourg n'était pas mal placé avec un coin fiscal allant de 14,2 pour cent (personne seule aux

revenus modestes élevant deux enfants) à 47,4 pour cent (célibataire sans enfant ayant de bons revenus). Pour chacune des huit catégories de foyer étudiées, il était toujours inférieur à celui observé dans les trois pays limitrophes. Dans deux cas (personne seule avec deux enfants et couple avec deux enfants et un seul salaire), il était même inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Le document de l'OCDE révèle une évolution préoccupante du coin fiscal entre 2022 et 2023. Pour la deuxième année consécutive, il a augmenté dans une majorité de pays de l'OCDE, et dans sept catégories de ménages sur huit, de sorte que les revenus après impôts ont le plus souvent diminué. En cause, le fait que de nombreux pays n'ont pas de système d'ajustement automatique du barème d'impôt sur le revenu à l'inflation. De ce fait l'augmentation nominale des salaires, qui s'est produite dans 37 pays, s'est traduite par une hausse de l'impôt, telle que, par exemple, le revenu net des célibataires touchant le salaire moyen a diminué dans 21 pays.

Pour la première fois cette année, un chapitre du document est spécialement dédié au coin fiscal du « second apporteur de revenus » dans le cas d'un couple où les deux personnes travaillent. Le second apporteur étant une femme dans 75 pour cent des cas, l'étude cherche à savoir si « l'imposition des revenus du travail peut agir sur les incitations amenant les femmes à accroître leur participation au marché du travail ». Les auteurs comparent le coin fiscal des seconds apporteurs à différents niveaux de revenu, avec et sans enfants, à celui d'un travailleur célibataire percevant une rémunération identique et ayant le même nombre d'enfants.

Le second apporteur est plutôt mal loti. En comparant les prélèvements sur une personne en couple rémunérée à 67 pour cent du salaire moyen (au sein d'un foyer où les deux conjoints travaillent) à ceux pesant sur un(e) célibataire percevant le même salaire (dans les deux cas, sans enfant), le coin fiscal était en moyenne de 34 pour cent pour le second apporteur contre 31 pour cent pour le célibataire. Cet écart moyen de dix pour cent est peu significatif car 13 pays, soit un tiers du total, sont dotés d'un régime d'imposition individuelle et le coin fiscal y est identique dans les deux cas. Dans les 25 autres pays, des différences plus nettes apparaissent, avec un maximum de 38 pour cent au Luxembourg et des valeurs supérieures ou égales à vingt pour cent dans cinq autres pays (Suisse, Irlande, Islande, Belgique et Allemagne). La cause majeure est que la mise en commun des revenus du couple fait franchir une tranche d'imposition progressive.

Mêmes résultats en considérant que le deuxième apporteur (sans enfant) gagne le salaire moyen. Néanmoins dans les 25 pays où un écart existe, il est moindre et ne dépasse vingt pour cent que dans deux pays : la Suisse (29,4 pour cent) et le Luxembourg (20,8 pour cent). Au final, être en couple ne paie pas, fiscalement parlant. Ce qui fait dire à Lise Chatain, de l'Université de Montpellier, que « si le revenu des femmes est davantage

La Belgique est toujours un « enfer fiscal » pour les jeunes salariés, surtout avec de bons revenus, mais le Luxembourg n'est pas très loin

taxé qu'il ne le serait en l'absence d'imposition commune, cela a un effet dissuasif sur le travail féminin et crée de véritables trappes à inactivité ». Par ailleurs l'étude a comparé le coin fiscal d'un second apporteur sans enfants et celui d'un autre avec enfants. Quel que soit le niveau de salaire, la présence d'enfants se traduit par une augmentation du coin fiscal ! L'OCDE explique cette situation par « la perte ou la diminution des prestations en espèces sous condition de ressources et des allègements fiscaux fondés sur la situation familiale lorsque le conjoint commence à travailler ».

Les calculs sont faits en supposant que l'autre conjoint gagne toujours le salaire moyen, mais les tendances sont les mêmes avec un salaire supérieur ou inférieur. Au niveau global, l'OCDE note tout de même une baisse du coin fiscal des seconds apporteurs par rapport à la première étude du même type réalisée en 2014. ●

*trois catégories de célibataires sans enfant, gagnant respectivement 67, 100 et 167 pour cent du salaire moyen, une personne seule avec deux enfants gagnant 67 pour cent du SM et quatre couples : l'un sans enfant avec des conjoints gagnant 100 et 67 pour cent du SM, l'un avec deux enfants et un seul salaire de 100 pour cent du SM, l'un avec deux enfants et deux salaires de 100 et 67 pour cent du SM, l'un avec deux enfants et deux salaires, chacun de cent pour cent du SM.

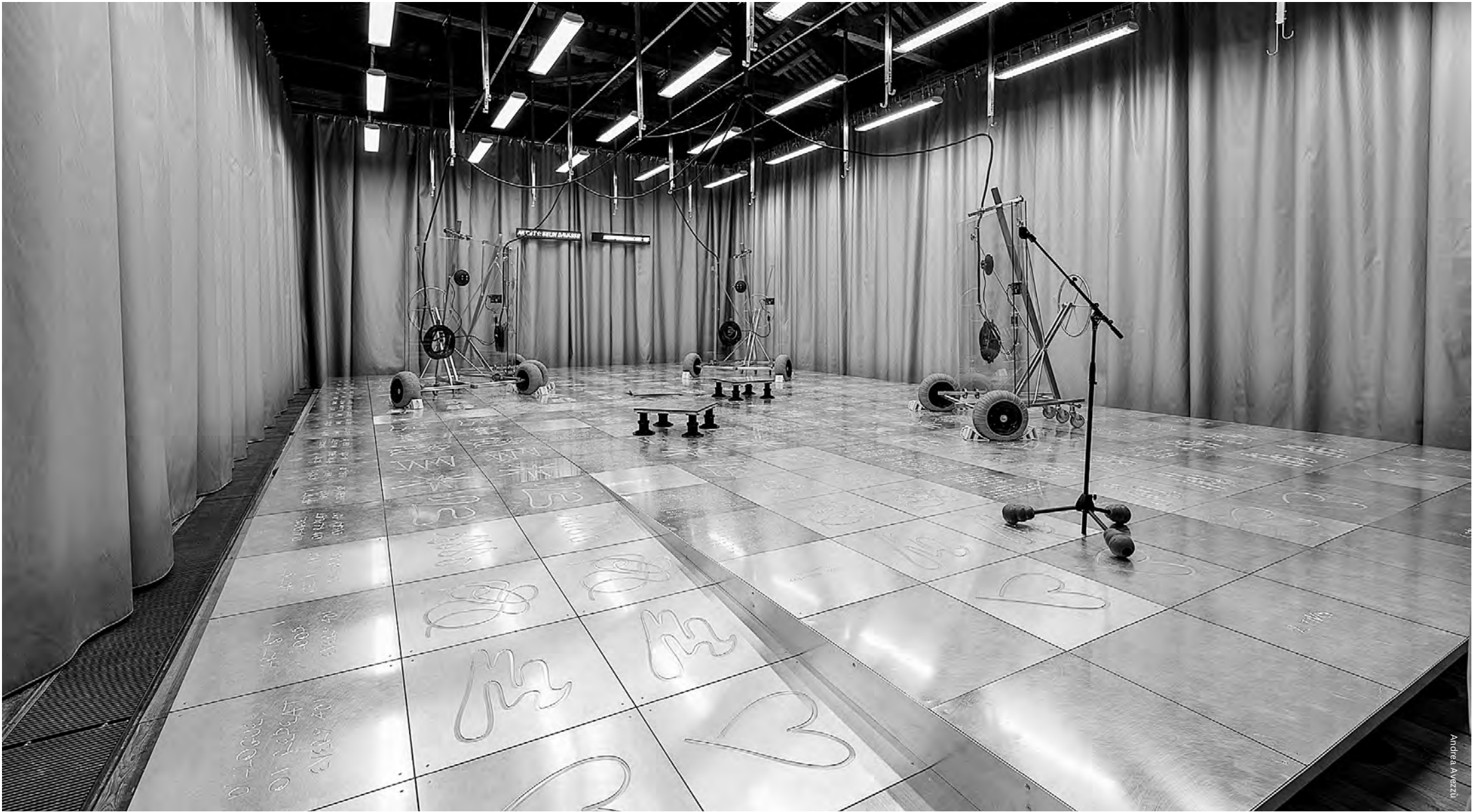
Singularité luxembourgeoise

Au Luxembourg le coin fiscal d'un couple avec deux enfants et un seul salaire correspondant au salaire moyen s'élève à 21,4 pour cent, un des taux les plus faibles observés par l'OCDE (27^e sur 38). En revanche, avec un deuxième salaire équivalent à 67 pour cent du salaire moyen, le coin fiscal bondit de presque dix points, passant à 31,3 pour cent. Une hausse très supérieure à celles que l'on peut rencontrer en France (+3,5 points), en Belgique (+7,8 points) et en Allemagne (+7,6 points) même si le Grand-Duché reste en bas de tableau, à la vingtième place.

Cette hausse ne s'explique pas seulement par la progressivité de l'impôt : elle est due au fait que les couples avec enfants et un seul salaire bénéficient de prestations sociales élevées qui compensent en partie le poids des prélèvements obligatoires et atténuent le coin fiscal. Au Luxembourg, les prestations pour ce type de ménage font baisser d'un tiers le « coin fiscal brut » composé uniquement de prélèvements (il passe de 30,4 pour cent à 21,4 pour cent). Un constat qui s'applique aussi aux familles monoparentales avec deux enfants et un revenu modeste (deux tiers du salaire moyen). Les prestations permettent de diviser par deux le coin fiscal, qui chute de 27,9 pour cent à 14,2 pour cent, ce qui en fait un des plus faibles de l'OCDE (le Luxembourg est 24^e sur 38). GC

L'imposition peut créer des trappes à inactivité pour la deuxième personne du ménage





Look futuriste et environnement immersif pour le pavillon luxembourgeois à Venise

Le son en mouvement

IIII France Clarinval

Le pavillon luxembourgeois à la Biennale de Venise accueille non seulement les artistes qui l’ont conçu, Andrea Mancini et le collectif Evry Island, mais aussi leurs invités. Un partage rare et généreux. Une installation exigeante

L’année dernière lors de la Biennale d’architecture, le pavillon luxembourgeois avait été plongé dans une quasi obscurité. Un paysage lunaire et des robots servant à l’exploration et l’exploitation extraterrestre étaient installés en face d’un écran géant. On y découvrait divers aspects de la conquête spatiale et du *space mining*. C’est tout le contraire cette année. Au premier étage de la Sale de Armi, à l’Arsenale, on entre dans un environnement argenté, brillant, métallique, finalement bien plus futuriste.

Passé un épais rideau gris, légèrement irisé, on pénètre dans un pavillon à la lumière crue. Le sol est pavé de dalles en métal où sont gravées divers motifs : des symboles abstraits, des textes descriptifs du projet et des informations sur le programme. Quatre parois en verre, amovibles, montées sur des pneumatiques sont bardées d’équipements techniques : micros, haut-parleurs, câbles électriques, tiges métalliques... Au fond, deux écrans led diffusent les horaires de la performance à venir.

Le visiteur pressé ne verra que cela. S’il s’attarde quelques minutes, il entendra des sons, des bruits, des voix – une cacophonie difficile à décrire, on ne parle pas de musique – et il sentira le sol vibrer. « Nous savons qu’il nous faut faire face à la frustration du public. Certains passeront plus de temps que d’autres et ressentiront plus de choses. Il y a différentes couches de travail à expérimenter : lire les textes, s’asseoir, regarder et écouter », admet le musicien et artiste sonore, Andrea Mancini, lors de notre rencontre

à Venise. « On avait peur mais on voit que les gens comprennent et adhèrent », complète Alessandro Cugola, architecte de formation et membre du collectif Every Island. Ensemble, ils ont réalisé un environnement « immersif, intime, sécurisant ». Il constitue un écrin pour les performances qui y sont jouées et pour l’expérimentation sonore qui y est proposée. L’élaboration architecturale et technologique du pavillon met en outre en évidence le concept de *work in progress*.

« Le projet initial était de proposer un espace pour inviter des artistes pendant la biennale. Un lieu où ils pourraient vivre et travailler tout en exposant le processus créatif », rappelle Martina Genovesi, autre membre de ce collectif. Leurs recherches se concentrent sur rôle de la performance en architecture, à travers la mise en place de scénographies et d’installations éphémères. « On assiste à une contamination de la performance sur l’espace. Pas dans un sens négatif comme une maladie : les performeurs et les visiteurs qui bougent dans un environnement contribuent et transforment cet espace, lui apportent une richesse, pas une perturbation », détaille-t-elle.

L’invitation d’autres artistes était donc le point de départ de la réflexion menée par le Luxembourgeois Andrea Mancini et le collectif bruxellois Evry Island (qui comprend encore Caterina Malavolti et Juliane Seehawer) pour le pavillon luxembourgeois. En cela, ils bouleversent la notion, finalement romantique et datée, « d’artiste

unique qui fait un art unique », selon les mots d’Andrea Mancini. Ils revendiquent une création collective où il n’est pas possible de savoir qui a réalisé quoi, qui est l’auteur, qui est le contributeur. « Cette notion de partage est un beau message où les artistes se dessaisissent de leur ego. »

Quatre performeuses sont donc invitées en résidence au fil des mois que dure la Biennale. Elles ont été choisies par le collectif, avec la curatrice Joel Valabrega, qui a une longue expérience de l’art performatif, notamment au Mudam. L’Espagnole Bella Bâguena, la Française Célin Jiang, la Turque Selin Davasse et la Suédoise Stina Fors ont été sélectionnées pour leurs pratiques basées sur le son et pour la diversité de leurs approches. « La tradition orale, le son, le bruit remontent aux origines de la communication et de la transmission. Les artistes choisies empruntent des méthodes de communication et de production de sons très différentes », précise Martina Genovesi.

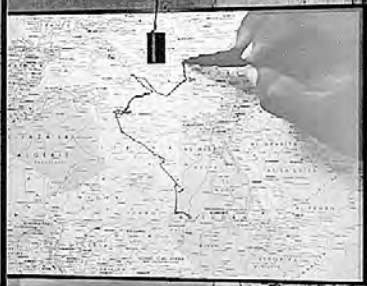
Le titre, *A Comparative Dialogue Act* affiche la nature de ce projet expérimental : une exploration de langages acoustiques variés et une réflexion sur le dialogue. Pour nourrir ce dialogue, les artistes ont été invitées à alimenter une vaste bibliothèque sonore. Dans cet outil partagé, chacune puise afin de créer un paysage sonore pour accompagner sa performance. « L’objectif est de stimuler la collaboration et de construire une communauté par l’interprétation des sons fournis par les autres artistes », ajoute Andrea Mancini.

Les semaines de la Biennale seront rythmées par différentes périodes en fonction de la présence des artistes en résidence. « Pendant les résidences, les artistes créent leurs sons et leur performance. Entre ces phases, les sons sont diffusés. Des dialogues de vingt minutes, plutôt chaotiques, succèdent à des rediffusions des performances, plus claires », explique le Luxembourgeois. Les gravures sur les dalles de la plateforme peuvent être comprises « comme un tableau Excel, un calendrier ou une carte. Les différents symboles signifient certaines séquences », complète Alessandro Cugola.

L’artiste turque basée à Berlin, Selin Davasse a été la première à performer pour l’inauguration du pavillon. Ses actions utilisent des techniques littéraires, vocales et gestuelles disparates où elle incarne « différents moi narratifs », le plus souvent des animaux rejetés par la société. On l’a vue jouer les points de vue d’un pigeon, d’un ver et puis d’une souris. Malgré l’ironie de ses textes, elle évoque des sujets très politiques comme l’individualisme, la compétition, le paraître et la condition féminine.

À la fin de la Biennale, un disque sera produit avec une partie des créations sonores. Le collectif espère poursuivre l’aventure créative avec d’autres performeurs et performeuses, qui viendraient encore enrichir la bibliothèque sonore, la redigérer et réintégrer. À Venise, il a été question de programmer la suite du *Comparative Dialogue Act* au Mudam, ce que Bettina Steinbrügge a confirmé au *Land* cette semaine : « Nous prévoyons actuellement de réactiver le pavillon l’année prochaine au Mudam. »

Ce sera non seulement un prolongement intéressant de l’expérience vénitienne, mais une manière de poursuivre le projet, pionnier, des *Audiolabs*. En 2002 et 2003, le Mudam avait fait l’acquisition de quatre structures réalisées par des designers pour « exposer » la musique et les créations sonores. À l’époque déjà, donner une matière tangible aux paysages sonores était un défi. Aujourd’hui, l’audace du pavillon luxembourgeois cumule la nécessité de visualiser les sons et la volonté d’aller au-delà de la personnalité identifiable du créateur. ●



Feuilleton

Vue de l'installation de Bouchra Khalili

land
03.05.2024

17

Venise n'est pas sourde au bruit du monde

Exposition internationale et pavillons nationaux dépeignent les tourments actuels

On craignait une Biennale de Venise policée et droitière. La nomination, en novembre, de Pierangelo Buttafuoco (littéralement « qui fout le feu »), à la tête de l'institution avait plongé le monde italien de la culture dans un abîme de perplexité. Ce journaliste et intellectuel estimé et fin connaisseur de l'art, est aussi un ancien cadre du mouvement postfasciste Alliance nationale et un soutien de la présidente du conseil, Giorgia Meloni. Le choix du Brésilien Adriano Pedrosa, premier commissaire de l'exposition internationale venu de l'hémisphère sud, équilibre finalement la balance et offre une manifestation humaniste et altruiste.

Sous le titre *Foreigners everywhere – Stranieri Ovunque*, cette soixantième Biennale est porteuse d'un message de tolérance et d'ouverture à l'autre avec une sélection d'artistes marqués par l'exil, les migrations ou la marge. Le commissaire parle lui-même d'une « provocation » et nous oblige à repenser l'hégémonie de l'art contemporain occidental avec des artistes rarement vus ou inconnus du public. Il sont la plupart issus de scènes extra-européennes et leur travail soulève d'une manière ou d'une autre des questions identitaires. La majorité des 331 artistes et collectifs exposés n'ont jamais été montrés en Europe. Dans son manifeste, Adriano Pedrosa programme : « L'artiste queer, qui a évolué au sein de différentes sexualités et genres ; l'artiste outsider, qui se situe aux marges du monde de l'art, l'artiste autodidacte, l'artiste populaire et l'artiste indigène, souvent traité comme un étranger sur sa propre terre. »

Depuis plus de vingt ans, le commissaire brésilien organise biennales et expositions (São Paulo en 1998, Istanbul et Shanghai en 2012 au Museu de Arte de São Paulo depuis 2014) mettant en avant les artistes « afro-atlantiques » avec la volonté de dépoussiérer et repenser les carcans de l'art contemporain. À Venise-même, les lignes bougent depuis quelques temps. L'année dernière, la Biennale

d'architecture avait mis à l'honneur les architectes de la diaspora africaine, appelant à un changement radical de point de vue. En 2022, lors de la précédente édition dédiée à l'art, la commissaire Cecilia Alemani avait également rétabli un autre déséquilibre, celui de la part des artistes femmes, en leur offrant quasiment toutes les cimaises. Elle avait symboliquement nommé son exposition *Le Lait des rêves*, titre d'un livre illustré de la surréaliste Leonora Carrington. Le titre de la présente édition, *Foreigners everywhere*, est lui emprunté à une autre œuvre où figurent ces mots traduits dans une multitude de langues et d'alphabets en néons de couleurs. C'est une installation de Claire Fontaine, un collectif turinois luttant, au début des années 2000, contre la xénophobie en Italie.

En parcourant les allées de l'Arsenal ou les salles du pavillon central des Giardini, on découvre de nombreuses peintures, des dessins, des sculptures, des installations vidéo mais aussi des œuvres réalisées en textiles ou en céramiques. Ainsi l'exposition internationale assume un intérêt pour l'artisanat et les techniques traditionnelles, celles-là mêmes qui, en Occident, ont longtemps été reléguées hors du champ des Beaux-Arts, passant pour un art naïf et peu conceptuel. Les brodeuses chiliennes autodidactes de Bordadoras de Isla Negra côtoient les boutis peints de la Philippine Pacita Abad ou les soies teintées aux herbes et épices de la Palestinienne Dana Awartani.

La figuration est largement plébiscitée, notamment pour se jouer des stéréotypes gays. (Adriano Pedrosa est aussi le premier curateur ouvertement queer de la Biennale de Venise.) On a repéré les portraits masculins gentiment érotiques de Louis Fratino (États-Unis), les scènes de drague dans les clubs et les bars de Salman Toor (Pakistan) les fausses mosaïques antiques où Omar Mismar (Liban) insère des baisers homosexuels. Dans ses photographies, le Sud-africain Sabelo Mlangeni montre la beauté et la vulnérabilité de personnes queer dans un refuge au Nigeria alors que dans

La majorité des 331 artistes et collectifs n'avaient jamais été exposés en Europe

une émouvante vidéo, Ahmed Umar (d'origine soudanaise, vivant en Norvège) interprète une mariée chorégraphiant une danse nuptiale. L'impressionnante installation *Disobedience Archive* de Marco Scotini développe des archives vidéo axées sur les relations entre les pratiques artistiques et l'activisme, ici entre des actions anticapitalistes et les mouvements LGBTQ+.

L'histoire coloniale et les migrations sont évoquées à travers des œuvres très diverses. Marlène Gilson (Australie) peint des scènes miniatures retraçant la rencontre des premières nations avec les immigrants britanniques et les mouvements de grève et les émeutes contre l'autorité coloniale, par exemple la bataille d'Eureka (1854). Les artistes qui transposent leurs propres questions existentielles à travers des propositions plastiques fortes retiennent particulièrement l'attention. C'est le cas, par exemple, de la franco-turque Nil Yalter, Lion d'Or de la Biennale 2024 pour l'ensemble de son œuvre, avec son installation exposant en son centre une yourte, symbole de nomadisme, entourée de murs tapissés de portraits photographiques et de vidéos montrant les centaines d'exilés interviewés et filmés. Sur les migrations aussi, on prendra le temps d'apprécier l'installation vidéo de la marocaine Bouchra Khalili projetant des cartes géographiques scolaires sur laquelle de jeunes migrants tracent au stylo leurs longs et périlleux trajets vers l'Europe et en racontent les

péripiétés. Des itinéraires inouïs, un ressenti poignant, une œuvre magistrale.

Dans de nombreux pavillons nationaux, les mêmes thématiques queer, indigènes et post-coloniales se retrouvent. Jeffrey Gibson d'origine Choctaw et Cherokee est le premier Amérindien invité à représenter les États-Unis. Il explose les codes du *white cube* en repeignant façades et cimaises de couleurs vives, en mixant esthétique queer et digressions géométriques inspirées de son héritage, en travaillant perles et plumes. L'œuvre totale de l'artiste Wael Shawky a créé l'événement et suscité un engouement rare (et plus de 90 minutes de file). Son film *Drama 1882* est un opéra entre fable, documentaire et fiction. Il relate un épisode de la révolution nationaliste contre l'oppression impériale autour de 1880, écrasée par les britanniques en 1882, qui occupèrent ensuite l'Égypte jusqu'en 1956. Au pavillon néerlandais, l'artiste Renzo Martens a invité le Cercle d'Art des Travailleurs de Plantation Congolaise basé à Lusan-ga, site de la toute première plantation de la Société anglo-néerlandaise Unilever. Ils ont créé des sculptures à partir de la terre des dernières parcelles de forêt entourant la plantation, qui sont ensuite coulées dans les matières premières extraites de la plantation. Le Lion d'Or a été attribué à l'Australie. Son représentant, Archie Moore a écrit à la craie, sur fond noir, les milliers de noms qui composent la famille des Premières Nations, à laquelle il appartient. Il a aussi rassemblé des centaines de pages caviardées, de documents officiels évoquant les sévices infligés par l'État australien à ce peuple.

La Biennale de Venise ne ressemble plus à une bulle privilégiée hors du temps et du monde tourmenté. Partout, les échos de l'actualité se font entendre. Notamment, le pavillon d'Israël a été fermé par ses propres représentants, l'artiste Ruth Patir et les commissaires Tamar Margalit et Mira Lapidot réclament un cessez-le-feu à Gaza et la libération des otages par le Hamas. ● FC



Noblesse oblige ?

IIII Marianne Brausch

L'art ancien des blasons et son illustration contemporaine : une double exposition à ne pas manquer à la BnL

Fallait-il être un preux chevalier et adoubé par son souverain pour prétendre à un blason ? Oui, au Moyen-Âge, si on en croit les textes explicatifs d'*Ars Heraldica – Le monde des armoiries* et le petit ouvrage qui accompagne l'exposition à la Bibliothèque nationale. Les armoiries font partie de la culture occidentale depuis plus de 800 ans, y est-il précisé. Les enfants d'aujourd'hui connaissent ces insignes portant lions, aigles, heaumes emplumés et casques souvent à damiers et triangles aux couleurs vives, représentant le suzerain pour lequel les chevaliers combattaient. Ils s'identifient aux chevaliers à travers des jeux sur leur Playstation.

Il ne faut donc pas hésiter à les emmener voir cette exposition qui permet d'apprendre à

lire ce langage des signes, avec lequel ils sont virtuellement familiers. On retiendra de l'histoire que ce qui correspondait à une réalité est encore utilisé aujourd'hui dans le marketing. Quel amateur de foot n'a pas crié « Rode Léiw huel se » dans un stade ? C'est l'occasion d'apprendre que le fameux lion rouge, portant couronne et griffes dorées, drapé d'hermine blanche, sur fond de rayures bleues pour les grandes armoiries du Grand-Duché, remonte au 12^e siècle.

On apprendra évidemment beaucoup plus de choses que l'origine des couleurs du drapeau national dans l'exposition en quatre parties, où les éléments constitutifs des blasons, leurs significations et attributions, sont habilement « décortiqués » par l'historien Pit Péporté

dans une scénographie signée NJOY. Mais rien de tout cela n'aurait été possible sans le don à la Bibliothèque nationale du Luxembourg, du fonds Jean-Claude Loutsch (1932-2002) par son épouse. Passionné par l'étude des blasons, l'ophtalmologiste était devenu « le » spécialiste luxembourgeois par excellence, au point de rassembler 2 700 ouvrages consacrés à l'héraldique. La moitié des manuscrits anciens sur un ensemble qui en comprend 44 est exposée ici, dont plusieurs remontent jusqu'au 16^e siècle.

C'est donc une vraie leçon de l'histoire par les signes que de découvrir des armoiries originales créées à l'occasion de mariages entre enfants de familles nobles, les dits « livres d'amis » que l'on pourrait comparer à ce qu'est aujourd'hui un livre d'or ou des commentaires laissés à la fin d'une exposition dans un cahier. Sauf que la minutie des dessins (sans doute à la plume et encre de couleurs, ce n'est malheureusement pas précisé) d'il y a 400 ou 500 cents ans, l'emporte haut la main.

On peut cependant comparer le talent des dessinateurs de l'époque à celui de l'artiste Catherine Lorent, dont la BnL a eu la bonne idée d'exposer les dessins contemporains. L'accrochage d'*Insignia*, dans la salle de lecture

La BnL elle-même peut s'enorgueillir de son blason dessiné par Catherine Lorent

de la Bibliothèque et les exemplaires précieux et les explications d'*Ars Heraldica – Le monde des armoiries*, dans la salle d'exposition, forment un tout et il est à espérer que le public aura l'idée d'aller voir l'une et l'autre exposition. Les 21 armoiries contemporaines, dessinées à l'encre et à la gouache, sont une expression rituelle récurrente de Catherine Lorent, qui donne à voir dans cet exercice

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Le printemps en trompe-l'œil des renouvelables

IIII Jean Lasar

Le rapport de l'IEA (International Energy Agency) sur l'évolution des énergies renouvelables en 2023 brosse un tableau encourageant : il y a eu 510 gigawatts de capacité ajoutée l'an dernier, soit une augmentation de cinquante pour cent, la plus forte depuis vingt ans. Pour la 22^e année consécutive, l'addition annuelle de nouvelles capacités a établi un nouveau record. L'IEA précise que si l'Europe, les États-Unis et le Brésil ont amélioré leurs performances en la matière, l'accélération en Chine a été extraordinaire : le pays a mis en service autant de capacités photovoltaïques que le reste du monde durant l'année précédente, tandis que son éolien a progressé de 66 pour cent par rapport à 2022. Le photovoltaïque à lui seul a représenté les trois quarts des capacités renouvelables ajoutées dans le monde en 2023.

Cette évolution a été servie par des coûts d'installation en chute libre. Ainsi, les prix spot pour les modules photovoltaïques ont baissé de cinquante pour cent l'an dernier, tandis que la capacité de production mondiale atteignait le triple de celle de 2021. Pour 96 pour cent de la capacité industrielle photovoltaïque et éolienne terrestre installée en 2023, les coûts de génération étaient inférieurs à ceux de nouvelles usines fonctionnant au charbon ou au méthane. Le coût du kWh d'origine renouvelable était inférieur pour les trois quarts des installations photovoltaïques ou éoliennes que celui des usines thermiques existantes.

Malgré certaines difficultés auxquelles sont confrontées les industries produisant ces installations, dont des ruptures de chaînes d'approvisionnement, des coûts en augmentation et des durées longues d'obtention de permis de construire, l'IEA prévoit, dans son scénario central, que la part des renouvelables dans la production mondiale d'électricité va doubler pour atteindre 25 pour cent en 2028.

L'IEA est une instance intergouvernementale créée par l'OCDE il y a cinquante ans. Ses analyses et avis, solidement documentées et argumentées, sont rarement mis en cause bien qu'ils soient très en pointe sur les questions climatiques. À ne regarder que ces statistiques et cette projection, un observateur naïf pourrait facilement se convaincre que l'affaire est dans le sac et que décarbonation est non seulement bien engagée, mais bel et bien inéluctable. Et donc, qu'il n'y a plus lieu de s'inquiéter, qu'une solution est en vue pour la crise climatique.

Il n'en est rien, hélas. Premier problème : l'ajout de capacités renouvelables, même s'il est bienvenu dans l'absolu, ne déploie son potentiel décarbonant complet que si celles-ci se substituent à des capacités fossiles. Et bien que la Chine soit loin d'être la seule nation dans ce cas, l'extraordinaire essor du charbon qui a eu lieu dans ce pays récemment a de quoi déprimer le plus optimiste des adeptes des renouvelables. Le dernier rapport annuel de Global Energy Monitor (GEM) relève que la Chine, champion industriel du photovoltaïque et des batteries de voiture, a été responsable pour 95 pour cent des constructions de nouvelles centrales au charbon en 2023. Avec la mise en chantier de 70 gigawatts de nouvelles capacités, soit quatre fois plus qu'en 2019, l'empire du Milieu a écrasé les 4 gigawatts enregistrés ailleurs dans le monde. GEM se console en notant qu'il s'agit probablement d'un « blip » appelé à être compensé par un retrait massif de capacités utilisant le charbon aux États-Unis et en Europe au cours des prochaines années.

Deuxième souci : l'essor des renouvelables, bien que réel, ne s'inscrit malheureusement pas dans une dynamique politique globale de transition énergétique qui soit à la fois ancrée dans le long terme et à la mesure du défi climatique. Autrement dit, les engagements de

réductions d'émissions des États au titre de l'Accord de Paris (NDC) et les cadres réglementaires qu'ils ont mis en place pour y parvenir paraissent bien fragiles face aux assauts en règle auxquels ils sont confrontés. Le capitalisme thermo-industriel n'a pas dit son dernier mot. Les méthodes qu'il emploie plus ou moins ouvertement pour perpétuer son règne prennent de multiples visages et jouent sur de nombreux tableaux, mais ont en commun d'être d'une redoutable efficacité.

Au cœur de la bête, les vendeurs invétérés d'hydrocarbures ne s'en cachent plus : foin de pieuses paroles sur l'évolution vers un vague net-zéro ou d'un passage progressif aux renouvelables, et au mépris de la promesse d'un « transitioning away » convenue fin 2023 à Dubaï, il s'agit désormais pour eux d'affirmer haut et fort que leurs produits sont indispensables au monde. Amin Nasser, le patron d'Aramco, le géant pétrolier saoudien (qu'on a d'ailleurs du mal à distinguer du pays où il opère), a enfoncé le clou le 18 mars au Texas lors de la conférence CERAAweek qui rassemble les professionnels du secteur : sous les applaudissements de ses pairs, il a clamé que « dans le monde réel, l'actuelle stratégie de transition échoue visiblement sur la plupart des fronts », dénonçant comme une « illusion » la notion d'un abandon du pétrole et du gaz. Alors que l'IAE estime que la demande mondiale d'hydrocarbures commencera à baisser vers 2030, pour Nasser et ses collègues, cette demande est au contraire appelée à continuer de croître, et ce bien au-delà de cette date.

C'est une toute autre illusion qu'il s'agit donc d'abandonner au plus vite : celle que l'effondrement du prix des renouvelables suffira à rendre obsolètes les énergies fossiles. Avant d'être technologique, tourner la page de notre mode de production carboné est une entreprise politique. ●

d'art visuel, les liens ou dissonances de l'organisation sociale contemporaine.

Certains pourront juger cette initiative iconoclaste par rapport à une « noble expression » et l'exposition historique. Pourtant, partant de la haute origine au 12^e siècle, les blasons ont connu une déclinaison inouïe que l'on découvre dans l'exposition. Les attributions de blasons passent de la puissance des princes et des alliances familiales nobles à la représentation des guildes et des métiers. Ce sont des insignes si importants, qu'ils font déjà l'objet d'ouvrages qui les référencent au 17^e siècle. Tous les éléments qui les composent, division, formes géométriques, motifs d'êtres vivants et d'objets stylisés, les couleurs, parlent. Que ce soient des éléments réalistes ou imaginaires.

C'est ainsi que la BnL elle-même peut désormais s'enorgueillir de son blason dessiné par Catherine Lorent, rehaussé des lettres de l'alphabet. Une bibliothèque n'est-elle pas la reine des ouvrages imprimés ? ●

Ars Heraldica – Le monde des armoiries et Insignia de Catherine Lorent, sont à voir jusqu'au 12 octobre à la BnL

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Campus protests

IIII Jacques Drescher



Béis al Fraen, schlecht al Männer
Sinn am räichste vun de Länner
Un der Muecht am Wäissen Haus,
An si wëllen net eraus.

Lobbyiste vu Fabricken,
Déi bestëmme wéi se ticken.
Si verdéngen un de Waffen,
Ouni dass se musse schaffen.

Gaza gött komplett zerstéiert!
Kanner, Fraen – ongenéiert,
Gi gekillt wéi am Akkord.
't ass dee schlëmmste Vëlker mord.

Just d'Studenten hu Courage,
An dem Biden geet den Aasch.
Ass dat net e Mouvement,
Deen ee scho vu fréier kennt?

Vom Musical zum musikalischen Biopic

IIII Marc Trappendreher

Dass Filmgeschichte immer auch eine technologische Geschichte ist, ist evident. Ein Hollywood-Filmgenre hat sich insbesondere mit der Einführung des Tonfilms in den Dreißigerjahren fest etabliert: das Musical. Die Tanz- und Gesangsnummern, die die Bewegung als künstlerische Ausdrucksform feiern, verleihen dem Musical gerne den Status, das reinst aller filmischen Genres zu sein. Das Ausbrechen in obligatorische Gesangs- und Tanznummern, die die die Filmhandlung unterbrechen, ist das typischste Erkennungsmerkmal eines Musicals. In erzählökonomischer Hinsicht wurden diese Nummern anfänglich als überflüssig gewertet, doch wurden diese zusehends zu starken Funktionsträgern der filmischen Erzählung: Sie stellen innere Monologe der Figuren dar, eröffnen ihren Wunschraum, sie antizipieren oder kommentieren das filmische Geschehen, sie bieten sogar weitere Deutungsebenen – sie widersetzen sich damit der vorschnellen Kritik und üblichen Wahrnehmung, das Musical sei nur eine eskapistische Illusion, die zur unbesonnenen Weltflucht einlädt. Man denke da nur an die Nummer „Remember My Forgotten Man“ aus Mervyn LeRoys *Gold Diggers of 1933* (1933), die von dem Schicksal verwitweter Frauen und gefallener Soldaten des Ersten Weltkriegs erzählt. Das sogenannte Show-Musical (*backstage variety*) bildete die wohl populärste Spielart des Genres aus, inhaltlich kreisen Filme dieser Art häufig um die Inszenierung einer Bühnen-Show oder um die Herstellung eines Film-Musicals selbst. Es sind utopische Traumwelten, die da aufgemacht werden, den Status von Hollywood als Traumfabrik metareflexiv bestätigend. „Let’s face the music and dance“ singt noch Fred Astaire zu Ginger Rogers in *Follow The Fleet* (1936) – eine Umkehrung der bekannten Redewendung als Einladung zum Tanzen, um wenigstens für einen Moment unangenehme Tatsachen zu vergessen. Dem klassischen Erzählmodell entsprechend vermittelt das Musical, dass mit dem Ruhm der beruflichen Karriere die Erfüllung der heterosexuellen Romanze einhergeht. *42nd Street* (1933) unter der Regie von Lloyd Bacon ist ein bis heute nicht vergessenes Musterbeispiel dieser Erzählung, das mit mehreren Broadway-Aufführungen ein intermediales Vermächtnis hinterlassen hat. Darin wird das Bild der märchenhaften Liebesgeschichte, sowie das einer idealtypischen Karriere der weiblichen Hauptfigur besonders formvollendet präsentiert, um so die Ideale des „American Way of Life“ zu reflektieren.

Seit den Siebzigerjahren werden neue Ansätze deutlich: Das tradierte „happy-go-lucky“-Narrativ wird zugunsten einer pessimistischeren Grundhaltung ersetzt. Die sogenannten *sad clowns* wie in Martin Scorseses *New York, New York* (1977) oder *Cabaret* (1972) von Bob Fosse bestimmen das

Sam Taylor-Johnson zeigt das Leben des Popstars als ein ausschließlich destruktives Abhängigkeitsverhältnis

Geschehen – *Folie à deux*, die 2024 erscheinende Fortsetzung des Films *Joker* aus dem Jahr 2019 mit Lady Gaga und Joaquin Phoenix, weist augenfällig in diese Richtung. Das Showbusiness als negative Utopie in Filmen entwickelte sich im Zuge des Paramount-Urteils und der Zerschlagung des klassischen Studiosystems Hollywoods immer weiter. Das in diesem Zusammenhang schon oft totgesagte Genre des Musicals erlebte seine Blütephase zweifellos von 1930 bis 1960 – ganz verschwunden ist es indes nie. Vielmehr hat es sich ausdifferenziert und weiterentwickelt. Das Musical im engeren Sinne lebte so weiter bis heute, mit Filmen wie *Moulin Rouge* (2001), *Mamma Mia* (2008, 2015), *Lala Land* (2016) oder noch *The Greatest Showman* (2017), die alle dem märchenhaften Charakter verpflichtet sind. Es geht darum, den sozialen Aufstieg oder den Zusammenschluss der Gemeinschaft in hochgradig choreographierten und ausschweifenden Gesangs- und Tanzszenen immer wieder zu bejahen. Ferner waren Musical-Nummern ein wesentlicher Erfolgsfaktor für die sogenannte Disney-Renaissance der Neunzigerjahre, die die Gattung des Animationsfilm und das Genre des Musicals in wesentlichen Punkten zusammenführte. Unter dem Zeichen des musikalischen Biopics hat sich sogar ein neues Filmgenre neben dem Musical etabliert, das wesentliche Muster des Musicals übernommen hat.

Heute hat sich das Bild der Unterhaltungsindustrie erheblich gewandelt. Desillusioniert und dekonstruktivistisch stützen sich zeitgenössischere Filme auf „wahre Begebenheiten“, weil der reine Fiktionsstatus eines Werkes in Hollywood allein nicht mehr zu genügen scheint. In diesem Zuge ist es mitunter erklärbar, wie diverse dramaturgische Grundkonstellationen des Musicals im Biopic einer realen Künstlerfigur neu

ausgerichtet wurden: Nicht so sehr dem glanzvollen Aufstieg und der Happy End-Setzung gilt hier das Augenmerk, sondern dem Abstieg. Dabei machen sich entsprechende Filme eine narrative Grundstruktur zueigen, die man aus einem anderen klassischen Hollywood-Genre der Dreißigerjahre kennt: dem Rise-and-Fall-Narrativ des Gangsterfilms. Das ist das einschneidende Moment der musikalischen Biopics, sie injizieren den einstigen Mustern des klassischen Musicals als metafiktionales Genre eine zynisch-desillusionierte Komponente, die nicht mehr dem naiven Aufsteiger-Mythos und dem Festhalten an die wundersame Wirkung des American Dream verpflichtet ist. In dieser Akzentuierung der Differenz ist das musikalische Biopic freilich nicht weniger konventionell und formelhaft angelegt als das klassische Musical. Als fiktionalisierte Biografie über eine künstlerische Persönlichkeit der Musikszene folgen besonders jüngere Filme wie *Bohemian Rhapsody* (2018) oder noch *Bob Marley: One Love* (2024) den wichtigsten Lebensstationen der Künstlerfiguren; an sie wird das Publikum angebunden, mit ihnen werden die Schicksalsschläge durchlebt.

Back to Black unter der Regie von Sam Taylor-Johnson um die englische Sängerin Amy Winehouse, die im Alter von nur 27 Jahren an einer Alkoholvergiftung starb, reiht sich in diese Linie ein. Auch hier wird vom Showbusiness als mephistophelisches Tauschgeschäft erzählt, der Weltruhm gegen die Seele, die narrativen Bögen aus Hagiographie und Dekonstruktion gleichermaßen umfassend. Es geht in *Back to Black* um die Exzesse eines ungezügelter Lebens zwischen Showgeschäft und Privatleben, zwei Sphären, die sich nachhaltig durchdringen und die Brüche anschaulich machen sollen: der Abstieg in die Drogensucht, die unkontrollierten Gefühlsausbrüche, die toxische Beziehung zu ihrem Partner Blake Fielder-Civil. Amy Winehouse ist die Frau, die selbstbestimmt ihr Leben führen will, sich von dem Mann aber nicht lossagen kann. Wie auch im klassischen Musical gibt es hier ausschweifende Musiknummern, besonders der Live-Auftritte, die ein Spannungsverhältnis aufbauen sollen: Die Songs kommentieren die Handlung, wie im Musical auch, sie präsentieren sich hier spezifisch als therapeutisches Vehikel: Amy Winehouse hat aus ihrem Leben ihre Kunst gemacht und umgekehrt – ein ganz reziprokes Verhältnis. In diesem selbsterstörerischen Gestus liegt mithin eine neue Vermarktungsstrategie, die sich auf die Popularität der Künstlerfigur stützt.

Das Problem dieses neuen Biopics um Amy Winehouse liegt nicht darin, dass es die Grenzen zwischen Wahrheit und Fiktion aufhebt – aus dieser Ambivalenz nährt sich nahezu jedes Biopic – sondern an seinem begrenzten Fokus: Sam Taylor-Johnson zeigt das Leben des Popstars als ein ausschließlich destruktives Abhängigkeitsverhältnis aus Ausbeutung, Manipulation und Unterwürfigkeit. Man konnte ganz Ähnliches in Andrew Dominiks *Blonde* (2022) um den einstigen Filmstar Marilyn Monroe beobachten. Wenn dem Biopic *Back to Black* somit etwas gelingt, dann nur die hier präsentierte Vita als den einzig möglichen Lektüreschlüssel für die Kunst zu setzen. In seiner Konzentration auf die Beziehungsprobleme, die diese Sängerin durchläuft, auf die Zuspitzung der dramaturgischen Leitlinien, liegt auch seine wesentliche Reduktion, die dem klassischen Musical aufgrund seines reinen träumerischen Fiktionscharakters so nicht innewohnt. ●



Marisa Abela als Amy Winehouse in *Back to Black*

Young blood

IIII Godefroy Gordet

Enfant du pays eschois, Daniel Migliosi est l'un des musiciens prodige du Grand-Duché. Parti en Allemagne dès l'adolescence pour être formé à la prestigieuse Hochschule für Musik und Tanz de Cologne, il sort un premier disque à sa majorité. Un disque précoce se formulant comme preuve du brio du jeune trompettiste, qui n'oublie pas de se marrer et de profiter de ses meilleures années. Conservant à l'esprit ses grandes et logiques ambitions musicales, Daniel Migliosi dévoilera, le 10 mai prochain, son second opus *On the edge*. En quintet sur la scène d'Opderschmelz de Dudelange, dans le cadre du festival « Like a Jazz Machine », Migliosi s'apprête à marquer de son empreinte le jazz luxembourgeois. L'affaire s'annonce magnifique tant les symboles y sont nombreux pour le musicien, à l'aube d'une grande carrière.

Amorce « Je pense que la musique est l'une des meilleures choses qu'un enfant puisse faire », commence Migliosi, que l'on sent « changé » depuis notre première rencontre, il y a un an à peine. La musique a stimulé son cerveau dès son plus jeune âge, et elle lui a aussi permis d'apprendre très tôt à être sociable. « Pour moi, la musique n'a jamais été une source de stress, le facteur social a toujours été numéro un, et c'est encore le cas aujourd'hui, bien que j'aime aussi mentourer de personnes qui ne sont pas forcément musiciens ». Alors que la plupart des jeunes autour de lui jouent au foot, ou aux jeux-vidéo après l'école, lui passe son temps extrascolaire au Conservatoire parmi d'autres enfants, pas moins intéressés par la chose. Ceux-là même qui deviendront ses amis, et étudient la musique dans des cadres d'enseignements supérieurs. Alors, si rien de tout cela ne lui semble être le fruit du hasard, il se questionne tout de même, « de temps en temps, je me demande si je n'ai pas raté des choses parce que je faisais beaucoup de musique... Mais je pense que j'ai appris tellement de choses importantes grâce à la musique que cela s'équilibre ».

À 18 ans, il sort *Left on scene*, un premier album comme un hommage à sa génération alpha, dans le fond comme dans la forme, et répond aussi à ses influences hard bop tels que Miles Davis, John Coltrane, Herbie Hancock, ou Louis Armstrong. Des légendes qui ont guidé son travail musical : « Miles est l'une de mes plus grandes influences. Pas seulement lui en tant que musicien, mais aussi lui en tant que personne. Cela peut paraître étrange, car il a souvent été présenté comme un type arrogant, mais, pour moi, il était, avec Herbie, Armstrong ou Coltrane, l'un de ceux qui ont fait la grandeur de la *Black American* ». Daniel Migliosi a presque des trémolos dans la voix en parlant de ses idoles, qui ont, selon lui, façonné la musique telle que nous la connaissons. Il a même du mal à expliquer comment ils l'ont influencé en tant que jazzman. « Ils ont posé les bases. Je suis loin d'en être là, mais j'espère y arriver un jour. Peu importe si le jazz est parfois compliqué, si tu transmets ce sentiment très particulier, comme Herbie le fait encore aujourd'hui, cela ne peut que t'entraîner ».

En mai 2022, il enregistre *Left on scene* au studio Loft de Cologne alors qu'il n'a pas encore l'âge légal pour entrer dans un club de jazz. Et le 4 novembre 2022, ce premier album sort sous la confiance de Mons records, maison de disques indépendante allemande dédiée au jazz et à la musique classique. Depuis, Daniel Migliosi façonne son nid pour faire exister sa musique en tant que « gamin » de l'ère numérique face aux « vieux » d'une industrie où sans cesse, il s'agit de faire ses preuves. « C'est parfois vraiment stupide », exprime le trompettiste, qui avait du mal à expliquer sa musique à ses débuts, « les gens de mon âge n'écourent pas ce genre de musique et certains ne comprennent pas pourquoi j'ai choisi cela. Beaucoup pensent que le jazz est une musique jouée dans des petits cafés pour à des vieillards ivres ».

Le musicien s'est fait à l'idée que sa musique serait plutôt écoutée par des personnes qui n'appartiennent pas à sa génération. Mais il cherche à enthousiasmer les jeunes pour le jazz. Et, semble-t-il, le jazz revient à la mode avec notamment l'attrait du vintage, explique le Luxembourgeois : « On commence à remarquer un attrait sur les réseaux sociaux, mais il faut aussi que l'ensemble de l'industrie évolue. Ce n'est pas seulement la musique qui est en cause, je pense que c'est aussi le marketing ».

Deuxième opus Da,s quelques jours, Daniel Migliosi va sortir *On the edge*, son nouvel album qui sonne résolument plus moderniste que son premier disque. Un pari rempli pour celui qui est aussi compositeur. Il a fait venir deux musiciens des États-Unis pour le « pousser mais aussi renforcer [mon] réseau en dehors de l'Europe ». Dans sa conception, l'album se veut donc moderne, garni de titres « écrits en caps avec les o

en minuscule. C'est un look qui se mémorise bien », commente-t-il, en illustrant ses dires par le titre *MoTtoN SICKNESS*, tout en précisant que la tradition musicale n'a pas été perdue...

Pour ce nouveau disque, il s'est donc entouré de Sean Payne (sax), Benedikt Göb (piano), Kaisa Mäensivu (basse), et Kai Craig (drums), certains étant déjà présents sur son premier album. Bien qu'il y ait toujours un esprit de bande de potes qui « *jamment* » ensemble, l'approche de ce nouvel opus a évolué, notamment la dimension professionnelle avec laquelle le jazzboy a travaillé. Après quatre jours en studio à 200 pour cent et des moments de « jeu » en amont, Migliosi a trouvé son groupe avec une pression toute différente que celle du premier album, où six amis passaient une journée en studio. « Aujourd'hui, nous ne pouvons plus parler d'amis qui *jamment* ensemble, mais de musiciens qui enregistrent un album en studio et qui, en dehors de cela, sont aussi de bons amis ».

Pour défendre *On the edge*, Daniel Migliosi part en tournée pour une douzaine de dates entre Paris et Londres, en passant par différents lieux au Luxembourg et en Allemagne. Et cette tournée s'amorce par une date très symbolique le 10 mai prochain au festival Like a Jazz Machine de Dudelange. Néanmoins, le jeune homme parle de sa tournée avec sensibilité, tant il a sué à l'organiser, seul, à la force de centaines de mails, et d'une hargne à toutes épreuves. À cela s'ajoute les coûts faramineux d'une telle tournée (compensés en partie par Kultur :LX). Un job que Daniel Migliosi doit assumer, « tous les débuts sont difficiles et je trouve que c'est une bonne chose de se produire à l'étranger. Cela permet de me faire connaître et de vendre des disques dans toute l'Europe. J'espère et je pense que l'effet boule de neige finira par vraiment démarrer et que d'ici un an ou deux, je n'aurai plus à me soucier de ce genre de choses ». ●



Daniel Migliosi, jamais sans sa trompette

François Luja, capitaine au long cours

IIII Claude Wey & Régis Moes

La trajectoire d'un marin durant la mondialisation de la Belle Époque



François Luja sur son navire

« Tu auras appris l'affreux malheur qui s'est abattu sur ma famille par la mort de mon cher frère qui a péri en mer d'une façon si tragique. [...] Dans quelques heures je passerai au large de l'endroit où mon cher François a trouvé sa tombe humide et profonde et ce ne sera pas sans une grande émotion que je me sentirai naviguer au-dessus de l'abîme qui recèle son corps. Mes derniers adieux d'Europe seront à lui, bercé par les flots qui lui ont ravi la vie. Mon départ sera bien triste, cher Victor, mais il faut s'y faire, se résigner aux plus grands malheurs que notre existence éphémère nous réserve. » (MnhnL-f.EL.)

C'est par ces mots adressés depuis Bruxelles le 15 décembre 1911 à son collègue et ami Victor Ferrant (1856-1942), conservateur de la section d'histoire naturelle du Musée national du Luxembourg, que l'agronome et explorateur-naturaliste Édouard Luja (1875-1953) exprime son deuil après avoir appris la mort tragique de son frère aîné, le capitaine au long cours François Luja (1870-1911). Tout juste avant de regagner le Congo belge pour reprendre son service au sein d'une société de plantations coloniales, Édouard Luja partage avec son ami son chagrin sur ce drame qui venait de frapper sa famille à peine une semaine plus tôt.

Un drame dont le public luxembourgeois avait pris connaissance, puisque la presse écrite, notamment le *Luxemburger Wort* et *L'Indépendance luxembourgeoise* en avaient parlé dans leurs éditions du 11 décembre 1911.

Le capitaine Luja et le naufrage du « Van Dyck »

Ainsi les lecteurs du quotidien catholique apprennent-ils sous le titre « Schiffsuntergang » la nouvelle télégraphique « daß der von unserem Landsmann Hrn. F. Luja geführte belgische Dampfer 'Vandyck' (sic) an der [...] Küste untergegangen sei, wobei 14 Leute, darunter Hr. Luja ertrun-

ken seien » (LW, 11.12.1911). *L'Indépendance luxembourgeoise* présente des informations reprises du journal anversois *La Métropole*. Intitulé « Un vapeur belge naufragé », l'article reprend en détail le déroulement de la tragédie maritime survenue dans la nuit du 6 au 7 décembre non loin des côtes de Cornouailles : « Frappé par un terrible paquet de mer au moment où on venait de signaler le Wolf Rock, près de Cornwall, le 'Vandyck' fut complètement désemparé et jeté sur les roches près de Seven Stones Lighthouse. L'irruption de l'eau fut si soudaine que l'on décida immédiatement d'abandonner le navire. Tous les hommes purent se réfugier dans le canot de sauvetage, qui malheureusement fut culbuté par une immense vague. Le mécanicien en second réussit à grimper sur le navire échoué et aida trois de ses collègues à remonter également. Ils restèrent à bord à la merci des éléments jusqu'à ce que vers le matin une énorme vague soulevât le navire des roches et le rejetât en pleine mer avec les quatre malheureux qui craignaient à tout moment d'être écrasés sur les récifs. Ils allumèrent des feux sur le pont en signe de détresse et furent heureusement aperçus par le vapeur 'Ashtree' de Cardiff qui avec beaucoup de peine réussit à sauver les quatre hommes et les débarqua à Port Talbot. »

Puis de signaler qu'un « dernier télégramme reçu de Londres par une maison d'assurance de notre ville annonce que le capitaine Luja ainsi que 13 hommes de l'équipage auraient péri dans les flots » et que « le malheureux capitaine qui a péri avec la plupart de ses hommes est le fils de M. Ant. Luja, architecte honoraire de la ville de Luxembourg. [...] F. Luja qui accomplissait son dur métier depuis bientôt 22 ans était, paraît-il, à son dernier voyage et comptait aller se reposer dans sa ville natale. »

C'est finalement cette dernière indication qui nous a incités à nous intéresser davantage à la biographie du marin François Luja, qui jusqu'à présent reste largement mé-

connue, du moins comparée à d'autres trajectoires de la famille Luja, comme celles de son père, l'architecte Antoine Luja (1845-1916), de son demi-frère, l'architecte et paysagiste Henri Luja (1899-1977), et surtout de son frère cadet, l'explorateur et naturaliste Édouard Luja (Moes 2012 ; Wey 2016, 2019.)

Alors, qui fut François Luja ? Nous allons essayer d'y répondre en nous basant entre autres sur des documents provenant des archives privées des familles Luja et Waringo sans lesquels il aurait été vain d'entreprendre la présente étude biographique, aussi modeste soit-elle. Tentons finalement d'avancer quelques pistes analytiques en plaçant la vie et le vécu du marin luxembourgeois dans le contexte de la mondialisation 1870-1914, à laquelle on convient d'ajouter l'attribut « de la Belle Époque » tout en tenant compte d'une vision du monde incluant les perspectives notionnelles de « Nord global » et « Sud global ». (Osterhammel 2009 ; Lenger 2023 ; Revel & Romano 2024)

Du mousse au statut d'officier de marine marchande (1887-1900)

La consultation de l'un des comptes-rendus des réunions du Cercle des Luxembourgeois d'Anvers nous a permis d'apprendre que la séance du 21 décembre 1911 « a été consacrée à la mémoire d'un de ses membres, justement estimé, le regretté capitaine Luja du navire 'Van Dyck' » et que le collègue du défunt, le capitaine d'armement M. Wahl, prit la parole et retraça « la carrière pénible et ardue du marin » : « Tour à tour mousse, matelot, élève à l'école de navigation, 1^{er} lieutenant au long cours après un brillant examen, et depuis une dizaine d'années capitaine de navire, Fr. Luja a toujours fait honneur à la marine, à sa famille, à son pays. » (C.Lx.A., 1911, ALW.)

Or, la mise à disposition de documents provenant des archives privées des familles Luja et Waringo nous a révélé une multitude d’informations supplémentaires portant sur la vie de François Luja. Relevons tout d’abord une note biographique non signée, dont l’écriture manuscrite et le style sont similaires (nous semble-t-il) à ceux qu’employait d’Édouard Luja. À lire le manuscrit, on apprend que François Luja, « fils d’Antoine Luja, architecte de la ville de Luxembourg et de Thérèse Specht, fut né à Luxembourg le 16 février 1870 » et « après avoir fréquenté les écoles primaires de la Ville, il fut admis à l’Athénée à Luxembourg, en automne 1882 ». (Nbïo, ALW.)

Selon une information tirée de *L’Indépendance luxembourgeoise*, François fréquente, du moins durant les deux premières années, les classes préparatoires gymnasiales avec un certain succès, puisqu’il se voit décerner un « deuxième prix » à la clôture de l’année scolaire 1883-1884 (Ind.lux., 13.8.1884). Bon élève, François Luja quitte pourtant l’Athénée après avoir suivi les seules classes du cycle inférieur. Ainsi l’auteur de la note biographique retient qu’« après trois années révolues d’études moyennes [François] manifesta un penchant pour la marine marchande. Ses parents, connaissant son caractère sérieux et résolu, n’ont pas cru devoir le détourner de son projet. Il entra donc à l’école de navigation à Ostende au commencement de l’année 1887 et plus tard à l’école de navigation à Anvers dont je ne peux préciser les dates. » (Nbïo, ALW.)

En novembre 1887, peu après son entrée à l’école de navigation, François Luja, âgé alors de 17 ans, commence sa formation pratique comme matelot novice à bord du navire « Primus ». C’est sur ce voilier finlandais, où son engagement continue jusqu’en mai 1890, que le jeune Luxembourgeois fait ses premiers voyages au long cours, comme en attestent les deux certificats scellés en versions suédoise et française portant chacun et la date du 7 mai 1890 et la signature d’Oscar Heine, commandant du « Primus ». En voici un extrait : « Je soussigné, commandant du navire le ‘ Primus ’, d’Åbo, certifie à qu’il appartiendra que l’adolescent François Joseph Antoine Luja de Luxembourg a voyage (sic) sur le mentionné navire en capacité comme Matelot novice, un voyage d’Anvers aux Shanghai (sic), Manille, New York, Java, [ill.], Semarang, Rangoon (?) et retour au Greenock (Écosse). Pendant le temps qu’il a été engagé 29 mois 18 jours, il

a fait son devoir à mon (sic) parfaite satisfaction. » (Certificat, 7.05.1890, ALW.)

Après avoir terminé son service à bord du « Primus », François Luja semble passer du grade de matelot novice ou mousse à celui de matelot, puisque c’est en cette qualité qu’il a été engagé en automne 1890 « à bord du navire danois ‘Alexandre III’ » avant de faire en septembre 1891 « un voyage au Brésil à bord de la goëlette (sic) suédoise ‘Willy’ », comme nous pouvons le lire dans la susmentionnée note biographique. Ce recrutement est d’ailleurs d’une durée restreinte. Ainsi un certificat de l’engagement en date du 20 juillet 1892 se limite-t-il à retenir l’appréciation suivante : « This is to certify Francis Luja has served on Board the ‘Willi’ of Oscarshamn (sic) Sweden [...] for 10 months as sailor and has served his duties faithfully and well. » (Certificat, 20.07.1892, ALW)

Âgé de 22 ans, ayant délaissé définitivement le statut de mousse adolescent et l’état de matelot inexpérimenté, François Luja s’apprête désormais à passer à l’échelon professionnel supérieur, en préparant à l’école de navigation d’Anvers le brevet d’officier de marine marchande, diplôme qu’il décroche en été 1893. Un succès que la presse luxembourgeoise ne manque pas de signaler aux lecteurs. Et *L’Indépendance luxembourgeoise* de noter dans sa rubrique « Échos et Nouvelles » : « le jeune François Luja, le fils de l’architecte de la ville, vient de passer avec distinction, à l’école de marine d’Anvers, son examen de premier lieutenant au long cours ».

Le journal de la région mosellane *Obermosel-Zeitung* revient à deux reprises sur le succès du jeune compatriote. Citons à cet égard le filet présenté dans l’édition du 11 août 1893 dans la partie « Miscellen » : « Außer Hrn. François Luja, von dessen glänzendem Examen als Schiffsoffizier zu Antwerpen wir in vergangener Woche berichtet haben, befinden sich noch mehrere andere Luxemburger in der Marine, so z.B. Herr Martin Wahl, Sohn des kürzlich verstorbenen Geschäftsvertreters Hrn. Jacques Wahl, der sich ebenfalls auf das Offiziersexamen vorbereitet. »

Le rédacteur de l’*Obermosel-Zeitung* a donc cru utile, à juste titre, de mentionner, outre le nom du lauréat fraîchement diplômé, la présence d’un autre jeune Luxembourgeois fréquentant la prestigieuse école navale anversoise. Une consta-

« Je ne serais pas fâché non plus de passer la Noël et la nouvelle année à terre ce qui vaut infiniment mieux que de balancer en hiver en mer. Cette navigation est extrêmement désagréable »

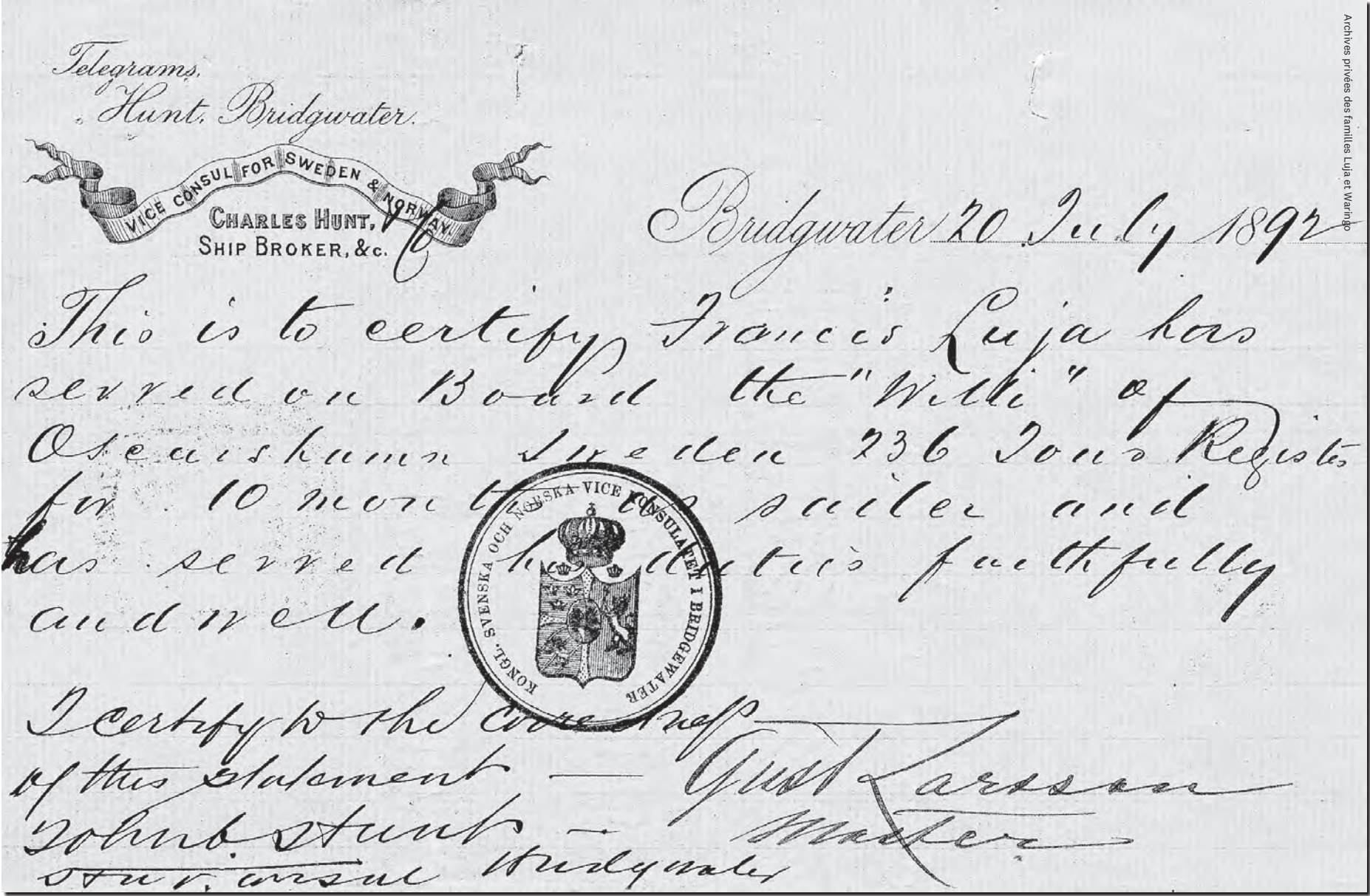
Dernière lettre envoyée par François Luja à sa famille, le 27 novembre 1911

tation complémentaire qui nous amène, à notre tour, à rappeler aux lecteurs du *Land* notre récent article, consacré à la trajectoire de Louis Ferdinand Fix (1829-1893) qui, presque un demi-siècle avant Luja et Wahl, suivit des cours à l’École de navigation d’Anvers pour obtenir en été 1848, juste avant son 19e anniversaire, le brevet de lieutenant de marine.

Bien qu’ils soient issus d’un pays n’ayant pas d’accès direct à la mer, maints jeunes Luxembourgeois virent au 19e siècle dans le choix d’une carrière de marin au long cours une réelle opportunité professionnelle, qui ne se limite d’ailleurs point à viser uniquement la position d’officier, comme le rédacteur du journal mosellan ne manque pas de relever : « Der Sohn des Stemplers der Einregistrungsverwaltung (sic) Hrn. Kremer ist Koch auf einem Schiffe, das in die entferntesten Weltteile fährt.– Eben ist auch Hr. Karl Klingenberg von Grevenmacher in seinem Vaterstädtchen zu einem 6wöchentlichen Urlaub eingetroffen. Derselbe ist seit 6 Jahren als Zimmermann auf einem Segelschiffe engagirt (sic) und hat schon so ziemlich die Reise um die Erde gemacht. » (OMZ, 11.08.1893.)

[...]

Certificat d’engagement de Luja, juillet 1892





Le « SS Nil » dont François Luja fut le capitaine au début du 20^e siècle

Archives privées des familles Luja et Waringo

[Suite de la page 23]

Nous ne savons pas si les engagements maritimes de ces jeunes artisans luxembourgeois ne représentent qu’une étape dans leurs trajectoires professionnelles, comme ce fut le cas pour l’officier de marine Louis Ferdinand Fix qui choisit par la suite la carrière des armes en Italie et aux États-Unis. Ou s’agit-il d’options professionnelles de longue durée, à l’exemple de François Luja ? En effet, nous pouvons retracer, au moins partiellement, l’évolution de sa carrière maritime dans les années suivantes : en 1895 il est « nommé 1^{er} officier à bord du vapeur belge Prince Philippe » (Nbïo, ALW ; OMZ, 15.03.1895) avant de servir dans la même fonction sur le « Prince Albert de Belgique » (LW, 18.12.1897).

C’est sur ce vapeur « de 267 ½ pieds de long sur 33 de large » que l’officier Luja a failli trouver la mort lors d’une collision « qui s’est produite [...] sur l’Escaut » avec le « trois-mâts Larnaca » (C.Esc., 17.12.1897). Un accident spectaculaire commenté par la presse, entre autres par *L’Indépendance luxembourgeoise* dans son édition du 17 décembre 1897 : « Nous apprenons qu’un de nos compatriotes, M. François Luja, premier capitaine (sic) du Prince Albert a failli y périr. [...] Le Prince Albert devait entrer dans les docks, quand une terrible collision se produisit entre le vapeur belge et le navire anglais le Larcana [lire : Larnaca]. En 10 minutes, le Prince Albert coulait à fond. M. Luja, qui se trouvait déjà dans l’eau jusqu’à mi-corps, eut encore le temps de sauter sur un remorqueur ». Et le rédacteur de terminer son article en affirmant que « c’est le deuxième naufrage auquel [Luja] assiste ».

Malgré ces expériences traumatisantes qui ne sauraient trop lui rappeler les risques mortels inhérents au métier de la marine marchande, François Luja reste fidèle à sa vocation professionnelle pour décrocher finalement son brevet de capitaine. Nous sommes en 1900, au milieu de la Belle Époque. Le quasi-trentenaire Luja peut dorénavant postuler pour le commandement d’un vaisseau au long cours.

Les années de capitaine de vaisseau (1900-1911)

Les journaux belges, digitalisés dans la base de données en ligne *belgicapress*, nous permettent – du moins partiellement – de retracer pour les années 1902-1911 les commandements assurés par le capitaine Luja sur les navires suivants : « Meuse » (1902) ; « Nil » (1903-1904) ; « Uruguay » et « Bulgarie » (1907) ; « Marnix » (1908-1909) ; « Boduognat » (1909) et « Van Dyck » (1910-1911).

Elle nous permet également d’appréhender à travers l’indication des ports de provenance et de destination les trajets maritimes effectués par le capitaine Luja. Ceux-ci semblent se limiter à une région-monde maritime incluant entre autres la Méditerranée (Alexandrie, Bône, Smyrne [Izmir]), la façade atlantique européenne (Lisbonne, Huelva, Bilbao), la mer du Nord (Anvers, King’s Lynn, Middlesbrough, Sunderland) et la mer Baltique (Helsinki, Riga, Saint-Petersbourg). En d’autres termes, ils se bornent au seul épicode du Nord global.

Il importe toutefois de souligner que le capitaine luxembourgeois évoque son ambition de commander des vapeurs naviguant sur des routes maritimes plus prestigieuses, comme il en fait allusion dans une lettre adressée à son père le 13 septembre 1911 : « Je suis arrivé hier matin à Sunderland et partirai probablement demain matin pour Cronstadt [...]. Il se pourrait qu’à mon retour je quitte ce navire car j’ai autre chose en vue et qui vaudra peut-être mieux que ce que j’ai maintenant. Ce sera ou bien la ligne du Congo ou une nouvelle ligne vers le Brésil. » (Lettre FL, 13.09.1911, ALW.) En d’autres termes, François Luja songe à améliorer sa carrière personnelle en la situant davantage dans les contextes constitutifs de la mondialisation de la Belle Époque, à savoir l’impérialisme et le colonialisme.

Si l’on peut déceler à travers la trajectoire professionnelle de François Luja les traits de caractère d’un homme entre-

François Luja songe à améliorer sa carrière personnelle en la situant davantage dans les contextes constitutifs de la mondialisation de la Belle Époque, à savoir l’impérialisme et le colonialisme

prenant, voire ambitieux, on est tenté de revenir sur cette impression initiale après la lecture des quatre lettres que le capitaine de vaisseau a envoyées dans le courant du deuxième semestre de l’année 1911 à son père. S’apprêtant à quitter fin juillet le port anglais de King’s Lynn pour se rendre « à Archangel (sic) dans la mer Blanche pour prendre un chargement de bois en destination d’Anvers », il peine à cacher ses sentiments de frustration et de découragement : « C’est encore un voyage plus que désagréable, surtout quand il faut naviguer avec un navire vide, ce qui est très dangereux en mauvais temps. Mon navire surtout ne se prête pas à cette navigation mais pour les armateurs c’est bien égal car leur bateau est assuré et ils ne risquent rien en cas de perte. » (Lettre FL, 23.07.1911, ALW.)

À peine trois semaines plus tard, il envoie cette fois-ci une lettre d’Arkhangelsk pour se plaindre de nouveau des conditions de travail auxquelles il est soumis : « Je n’ai que peu de liberté à bord de ce navire parce qu’il est trop petit. C’est une navigation très fatigante (sic) et sans plaisir et je suis toujours aux aguets s’il n’y a pas moyen de trouver autre chose. C’est assez difficile car la marine belge, à cause de l’incapacité des administrateurs, est toujours sur le point de faire faillite » (Lettre FL, 15.08.1911, ALW.)

Et dans la dernière lettre qu’il envoie, le 27 novembre 1911 depuis le port de Valencia vers le Luxembourg il confie à son père : « Je ne serais pas fâché non plus de passer la Noël et la nouvelle année à terre ce qui vaut infiniment mieux que de balancer en hiver en mer. Cette navigation est extrêmement désagréable. » (Lettre FL, 27.11.1911, ALW.)

Une dizaine de jours plus tard, la famille luxembourgeoise pleurera la mort tragique de François Luja « péri en mer ». Et *L’Indépendance luxembourgeoise* d’en informer ses lecteurs tout en précisant : « Dès qu’il a reçu samedi la dépêche, M. A[ntoine] Luja est parti pour Anvers et les côtes de l’Angleterre où le naufrage s’est produit. »

Six semaines plus tard, le chargé d’affaires du Luxembourg à Bruxelles, le comte d’Ansembourg, s’adresse le 23 janvier 1912 à son « Excellence Monsieur Eyschen, Ministre d’État, Président du Gouvernement » : « Par le certificat ci-annexé Votre Excellence voudra bien voir la disparition constatée en mer du nommé Luja, François-Joseph-Antoine. [...] Je joins également à ce pli le décompte des gages revenant au capitaine Luja ; tous les effets qui étaient restés à bord ayant disparu, cette somme de trois cent septante-neuf francs, trente-quatre centimes (379,34) représente toute la succession de notre compatriote. » (Lettre Lég.Lux, 23.01.1912, ALW.)

En 1911, le salaire annuel moyen d’un tailleur de verre au Val-Saint-Lambert s’élevait à 820,74 francs (Pasleau 1998 : 164). Décidément, le capitaine de vaisseau François Luja fut tout sauf un gagnant de la mondialisation de la Belle Époque. ●

En 1907 François Luja tint les commandes du vapeur « SS Uruguay »



Archives privées des familles Luja et Waringo

Nous exprimons nos chaleureux remerciements à Guy Waringo, pour la mise à disposition de documents et d’illustrations provenant des archives privées des familles Luja et Waringo (abr. : ALW).

Un inventaire bibliographique et documentaire pourra être consulté à partir du 31 mai 2024 sur le site du Land (www.land.lu).

Je vous salue Marie

IIII Sébastien Cuvelier

Il y a un peu moins de quarante ans, entre 1985 et 1987, deux frères de la banlieue de Glasgow jetaient deux gros pavés dans une mare de pop synthétique à la production globalement lisse. L’impact de The Jesus and Mary Chain était foudroyant. Le groupe surfait sur les guitares romantiques des Smiths, mais avec une noirceur, une puissance et une agressivité punk rarement entendue jusque-là. En deux éclairs, *Psychocandy* en 1985 et *Darklands* en 1987, les frères Reid synthétisaient les Ramones, le Velvet Underground et Einstürzende Neubauten et mettaient le monde à leurs pieds autour d’une musique intense à l’esthétique nihiliste et à la mélancolie provocante. Leurs concerts se résumaient à vingt minutes de bruit, de larsens, d’attitude à la fois détachée et rentre-dedans, donnant fréquemment lieu à des bagarres dans le public. Tout cela ne pouvait décemment pas durer très longtemps. Onze ans après *Darklands*, le groupe se séparait, après une dispute fraternelle sur scène à Los Angeles.

Cela fait maintenant une quinzaine d’années que The Jesus and Mary Chain est de retour par à-coups, dans un monde qui n’a plus rien à avoir avec l’Angleterre de Thatcher qui l’avait vu naître. Un monde où *Just Like Honey*, morceau ouvrant *Psychocandy*, est devenu inséparable de la scène finale du film culte *Lost In Translation* de Sofia Coppola. L’idée même qu’un quinquagénaire en costume dans un taxi parcourant les rues de Tokyo illustre ce morceau, chanson d’amour autant que d’addiction à la poudre blanche, devait paraître incongrue à Jim et William en 1985, à un âge où se projeter au-delà de la semaine suivante semble inenvisageable.

Jim Reid ne tourne plus le dos au public



Sur la scène de l’Atelier jeudi passé, il y avait quelques centaines de Bob Harris aka Bill Murray dans la salle. Sur scène, le poids des ans se faisait finalement peu ressentir, en tout cas dans le chef de Jim Reid. Musicalement par contre, si le génie du groupe à ses débuts était d’entremêler noise et pop, il faut bien avouer que la dissonance, le bruit et la distorsion ont été désormais largement délaissés. Le son est néanmoins très bon, clair et dense à la fois, mettant en valeur les mélodies comme sur le tube *Happy When It Rains* (tiré de *Darklands*), joué dès le second morceau. Jim Reid ne chante plus le dos tourné au public comme il a pu le faire par le passé. Il se penche en avant, agrippe le micro à deux mains, reste dans une semi-pénombre et parle peu entre les morceaux. On aurait aimé que sa voix s’extirpe un peu plus du brasier par moments, mais c’est

sans doute une concession nécessaire pour éviter de trop aciduler leurs titres plus pop.

Si la première partie du concert manqua un peu de conviction, on sentit une montée en puissance à mi-chemin, à coups de morceaux tantôt énervés, tantôt envoûtants. On retiendra particulièrement le triptyque *Nine Million Rainy Days / Blues From A Gun / Venal Joy*, résumant quasi à eux trois la carrière du groupe, de *Darklands* au nouvel album *Glasgow Eyes* en passant par *Automatic* (1989). Le set se clôturait sur l’inévitable *Just Like Honey* précité, avant un rappel de trois morceaux, ponctué par la déflagration *Reverence* (tiré de *Honey’s Dead* en 1992), brûlot à l’intensité décuplée dans la version étirée jouée ce jeudi, où Jim chante inlassablement « I wanna die, I wanna die ».

Deux chansons phares ont été bizarrement omises de cette setlist: *April Skies* et *Darklands*. On est surtout frustré de ne pas avoir entendu cette dernière, ouvrant l’album éponyme, sans doute la plus belle qu’ils n’aient jamais écrite, et un des hymnes des années 1980 à notre humble avis. Alors certes, le groupe ne fait plus autant de bruit qu’auparavant, la tension sur scène est un peu retombée et la maîtrise sonique hyper professionnelle laisse imaginer que les frangins mènent dorénavant des vies de bons pères de famille, bien loin des frasques rock’n’roll de leurs débuts. Mais un certain esprit frondeur est toujours présent, ici dans le son des guitares, là dans l’attitude de Jim Reid, transcendant une prestation sans excès mais directe, intègre et concluante. ●



T A B L O

LITTÉRATURE



Valeur sûre

Auteur en résidence au TNL, lauréat de la résidence de trois ans à la Kulturfabrik et, nouveau trophée pour sa vitrine de premier de classe, le prix Servais 2024 pour *Wie die Fliegen* : Samuel Hamen (photo : Maria Mast) continue son parcours sans faute, dont on se dit parfois qu’il fut dessiné d’avance tant il est un peu prévisible,

comme l’était aussi ce choix du jury. Un parcours à l’image des mouches qui tracent leur étranges et bourdonnants triangles dans ce roman dystopique, à mi-chemin entre extrapolation et investigation. Une première version en luxembourgeois avait déjà obtenu le Premier Prix lors du Concours littéraire national de 2019. Le livre se caractérise, comme l’écrit le jury du Servais, par une langue maîtrisée, où chaque métaphore ouvre de nouvelles strates de signification. Ce qui est un peu dommage dans tout ça, c’est qu’on a l’impression que la *shortlist* avait été constituée de manière à ce qu’il n’y ait qu’un seul gagnant envisageable : entre la très courte nouvelle de Steckel, un peu bâclée sur sa fin, le livre pour ados de Marinov certes réussi mais évidemment moins alambiqué que le roman de Hamen et le Zola chez les incestueux paysans luxembourgeois de Schuster, qui donnait parfois l’impression de lire un

reader’s digest de son précédent diptyque, il y avait, littérairement parlant, tout au plus le recueil de Chris Lauer, inégal mais par moments très beau, à pouvoir rivaliser avec Hamen. Avec une meilleure *shortlist*, qui eût contenu le recueil de Gomez et les derniers romans de Portante et de Nico Helminger, le débat eût été différent. De sorte qu’on se demande pourquoi le jury tenait à faire dans la diversité si c’est pour finalement miser quand même sur la valeur sûre. DJ

POLITIK

The hand that feeds

Das Kunstkollektiv Richtung22 soll seine Sachen packen und die Räume im Bâtiment4 in Esch/Alzette verlassen. Das teilte die Fresch Asbl dem Kollektiv per Schreiben mit. Das Kollektiv sei „sehr wütend“ und bereit „zu kämpfen“, schrieb es auf den sozialen Medien. Es habe nicht vor,

Esch zu verlassen. Fresch betreibt das B4 und organisiert Kulturevents wie die Francofolies, die Biennale und die Nuit de la Culture; finanziert werden die Projekte aus der Gemeindegasse. Im Mai 2023 war der Vertrag mit R22 um ein Jahr verlängert worden. Richtung22 erfülle die Kriterien einer Verlängerung nicht mehr, sagt Fresch. Grund hierfür seien ein Mangel an Hygiene im B4, auch habe R22 sich nicht an die Hausordnung gehalten und habe Schlösser ausgetauscht – und sie seien wenig anwesend. Das Kollektiv erklärt im Gespräch mit dem *Land*, das Bâtiment4 sei seit dem Ende von Esch22 relativ leer, eine bindende Hausordnung gebe es derzeit nicht – und die Küche sei stets sauber hinterlassen worden. R22 sei das aktivste Kollektiv dort, als umso „lächerlicher“ empfinde man es, dass man nun rausgeworfen werde. Vom Vorwurf, den Richtung22 formuliert, die Vertragsbeendigung sei politisch motiviert – das

Kollektiv hatte in der Vergangenheit die finanzielle Intransparenz und Interessenskonflikte innerhalb der Asbl angeprangert – distanzierte sich der Präsident von Fresch und DP-Kulturschöffe Pim Knaff. „Für uns darf Finanzierung nicht mit einem Verbot von Kritik einhergehen“, entgegnet Richtung22. Megaevents würden viel mehr gefördert als lokale Künstler/innen. Im Verwaltungsrat von Fresch sitzen u.a. Carole Lorang, Direktorin des Escher Theaters und René Penning, Leiter der Kulturfabrik – sie haben wenig Interesse daran, es sich mit dem Kulturschöpfen zu verscherzen, weil sie von der Gemeinde abhängig sind. Am 8. Mai soll der Fresch-Verwaltungsrat ein weiteres Mal tagen, um über die Angelegenheit zu sprechen; am 17. Mai findet die nächste Gemeinderatssitzung statt, wo der Streit ebenfalls auf der Tagesordnung steht. Ein gefundenes Fressen für die Opposition: Die Escher

LSAP fordert eine andere Kulturpolitik und mehr Transparenz in diesen Belangen für die zweitgrößte Stadt. Richtung22 erklärt überdies, seine Sachen nicht lautlos packen zu wollen. Man arbeite an einer „kreativen Protestaktion“, wenn keine Kehrtwende eingeleitet würde. SP

D A N S E

Neuf danseurs

Le spectacle *All I Need*, du chorégraphe franco-suisse Edouard Hue est proposé ce vendredi soir au Escher Theater. La pièce pour neuf danseurs distille des messages sur la montée au pouvoir de partis extrémistes ou l’incompatibilité entre le capitalisme et l’écologie. Des questions qui provoquent, aux yeux du chorégraphe, un déchirement entre l’individu et la communauté. Est-il possible de changer de cap avant ce déchirement? Telle est la question qui agite *All I Need*. FC



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 28.05.2024 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot parquet, réf. KE2-16.
Description :
– L'exécution des travaux de parqueterie de 3 immeubles résidentiels à Olm.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400947



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 31.05.2024 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot sanitaire, chauffage & ventilation, réf. B13-2.
Description :
– L'exécution des travaux d'installations sanitaires, chauffage et ventilation d'un immeuble résidentiel à Esch-sur-Alzette.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400955



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 31.05.2024 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot sanitaire, chauffage & ventilation, réf. B13-3.
Description :
– L'exécution des travaux d'installations sanitaires, chauffage et ventilation d'un immeuble résidentiel à Esch-sur-Alzette.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400956

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 14.06.2024 10.00 heures
Intitulé : Travaux d'installations passif IT à exécuter dans l'intérêt des bâtiments administratifs NEWADMIN 1 et NEWADMIN 2 sur le site de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) à Capellen.

Description :
Travaux d'installations passif IT en entreprise générale :
– 3 600 m de chemins de câbles en faux-plancher ;
– 120 km de câbles (cat 7)
– 66 armoires rack 19 pouces avec câblage, équipements et refroidissement ;
– 2 groupes de production de froid 155 kW et 2 de 90 kW ;
– 2 aéro-réfrigérants de 200 kW et 2 de 135 kW ;
– 2 systèmes d'extinction automatiques (env 734 m³ et 367 m³).

La durée des travaux est de 180 jours ouvrables à débiter au 1^{er} semestre 2025.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400875

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 04.06.2024 10.00 heures
Intitulé : Travaux d'enduits intérieurs à exécuter dans l'intérêt du réaménagement du Centre Ulysse – nouveau concept « housing first ».

Description :
– Enduit de ciment : env. 2 100 m² ;
– Enduit de chaux-ciment, qualité Q2 : env. 600 m² ;
– Enduit de plâtre, qualité Q3 : env. 3 500 m² ;
– Profilés métalliques pour enduit : env. 1 300 m.

La durée des travaux est de 70 jours ouvrables, à débiter au troisième trimestre 2024.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400919



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 07.06.2024 10.00 heures
Intitulé : Soumission relative à la maintenance et l'entretien des menuiseries de la façade de la Maison des Sciences humaines à Esch-Belval.

Description : Maintenance et entretien des volets fixes et motorisés et châssis vitrés.

Critères de sélection :

Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400967

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 05.06.2024 10.00 heures

Intitulé : Travaux d'ouvrages secs à exécuter dans l'intérêt du réaménagement du Centre Ulysse – nouveau concept « housing first ».

Description :
– Cloisons en plaques de plâtre : env. 570 m² ;
– Cloisons coupe-feu en plaques de plâtre : env. 330 m² ;
– Contre-cloisons en plaques de plâtre : env. 445 m² ;
– Cloisons coupe-feu de gaines techniques en plaques de plâtre : env. 100 m² ;
– Faux-plafonds en plaques de plâtre : 170 m² ;
– Panneaux acoustiques en laine de bois : env. 100 pce.

La durée des travaux est de 40 jours ouvrables, à débiter au troisième trimestre 2024.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2400920

d’LëtzebuengerLand

GRANDE RÉGION

Ce que le dessin a de contemporain

IIII Loïc Millot



Vue de l'exposition avec, entre autres, les mains de Petra Mrzyk et Jean-François Moriceau

Longtemps considéré comme un simple exercice préparatoire au service de la peinture, comme le sera le scénario pour la réalisation d'un film, le dessin actuel fait l'objet d'une belle exposition au Mètre carré pour ses seules vertus plastiques. La manifestation messine, intitulée *Du crayon à la souris*, se tient dans le cadre du Printemps national du dessin pendant lequel de nombreuses foires, comme Art Paris sont organisées durant cette saison pour faire connaître ses usages contemporains.

En dépit d'un espace modeste, la scénographie assurée par la directrice du lieu, Emmanuelle Potier, est particulièrement soignée. Et la présentation de la vingtaine d'œuvres sélectionnées s'en trouve miraculeusement aérée. Un premier ensemble rend naturellement hommage à la main, et donc à *l'homo faber* qu'est tout artiste, en redoutable fabricant. Deux dessins à l'encre de Petra Mrzyk et Jean-François Moriceau font du papier un espace dédié à la lutte et aux aspirations féministes. Les figures loufoques du premier dessin – un ballet de mains prenant forme humaine nées peut-être d'un jeu de mots (une main / humain) – font en réalité naître une situation grinçante à travers une femme réduite à un sein, entourée de nombreux hommes potentiellement « manipulateurs »... Le second dessin, avec sa forêt de mains unies qui s'élèvent, constitue un manifeste poétique en faveur de l'émancipation féminine.

Représenter la main est un acte autoréflexif, le plus sûr moyen de mettre en scène et en miroir son activité, ses outils, mais aussi de faire bouger les lignes de l'ordre social. Comme lorsque Romain Cattenoz représente, à la mine de plomb, les gants de manutention qu'il emploie pour déplacer des œuvres au sein des musées, érigeant un outil de travail en sujet de l'art (et lui-même au rang d'artiste). La main est pareillement mise à l'honneur par Philippe Garenc dans son travail de coloriste réalisé sur papier d'école au moyen de quatre stylos à bille (*Hammering Life*, 2023), un florilège de couleurs déployées au sein d'un univers étrange et un brin inquiétant, à l'instar de ses *Fragments d'une cosmogonie intérieure* (2023) composés d'un dentier, d'une pomme et d'autres objets et créatures arbitraires (dé, couteau, etc.). L'artiste, qui a par ailleurs animé un atelier de dessin participatif à la craie, s'explique sur son site internet : « Nuances, valeurs, croisements parfois subtils parfois sauvages, je fais apparaître ce que j'ai choisi de représenter. Ces images sont le fruit de l'errance : errance de la main, de l'œil, de l'esprit, de mon corps. Inconscient, subconscient, conscient, malice, imaginaire, esthétique. » Une démarche qui n'est pas sans rappeler celle des Surréalistes, et en premier lieu André Masson, inventeur du dessin automatique.

Sur la cimaise d'en face, la couleur bleue domine et fédère entre elles plusieurs œuvres. Il y a tout d'abord cette très belle réalisation sur iPad de Louise Sartor représentant une sculpture en pleurs

(*Ero*, 2020) et dont la facture et les tons estivaux rappellent la manière de David Hockney, pour citer celui qui en aura popularisé l'usage. C'est cette même couleur bleue qui est en fond du fusain de Miriam Mechita, sur lequel se détache de profil une poitrine de femme, et que l'on retrouve à la pointe de l'obélisque parisien confectionné au stylo à bille par Davide Bertocchi, artiste italien fasciné par les formes coniques. Le plus vieux monument de Paris indique aussi une direction ascendante qu'épousent parfaitement les deux *Roludom* balnéaires de Laurent Brunel, inspirés du cinéma. Les visages de Buster Keaton et de Stan Laurel sont comme deux effigies qui tiennent sur des cous artificiellement allongés, de façon humoristique.

Rapides et nerveux, comme griffonnés, apparaissent à l'inverse les dessins poétiques et lyriques de Mircea Cantor et de Camille Blatrix (*Neil et moi*, 2016), tous deux resserrés sur le couple. Une esquisse au feutre peuplée de végétation luxuriante nous permet de reconnaître les toiles solaires du Sicilien Salvo. Plus conceptuelles, mais aussi plus onéreuses, sont les œuvres de Bruno Munari (*Movimento di Luce*, 1950) et de Ben qui, avec l'économie de moyens qu'on lui connaît, se limite à inscrire en blanc quelques mots sur un fond noir (*C'est la jungle*, 2012). Non loin de là, la présence d'une très belle aquarelle céleste que l'on doit à Nicola De Maria (*Astri fatati verdi*, 1991), l'un des représentants encore trop méconnus de la trans-avant-garde turinoise.

Le travail graphique et le dialogue entrepris par Emmanuelle Potier ces dernières années avec l'Intelligence Artificielle s'avèrent passionnants. Pour ce faire, elle s'appuie sur Lamuse, un projet informatique qui génère des images au moyen d'algorithmes et qui permet d'« explorer les liens entre contrainte, inspiration et création », précise l'universitaire Bart Lamiroy dans un article paru dans *The Conversation*. À partir d'une image donnée (par exemple un tableau de Matisse), on peut suivre les multiples variantes et déformations produites qui émergent et dont s'empare ensuite Emmanuelle pour réaliser ses propres compositions. Le programme informatique fournit donc à la plasticienne une source infinie d'images. On devine ainsi, auprès de l'un de ses dessins au crayon de papier, une Madone à l'enfant pour modèle préalable ainsi que les restes épars d'un paysage en arrière-plan. Mais peu importe le modèle initial, remarque Emmanuelle Potier ; car il ne s'agit que d'un point de départ et c'est ce qu'elle en fait qui importe. Comme lorsqu'elle déplace par exemple le modèle pictural vers le sculptural à travers le rendu des formes, lourdes et rigides. Voilà un bel aperçu de l'époque, et des moyens dont peuvent aujourd'hui bénéficier les artistes pour élargir toujours plus les horizons de leur créativité. ●

L'exposition *Du crayon à la souris* est à voir au Mètre carré, à Metz, jusqu'au 21 juin

S

T

|

L



Sven Becker

Tout le monde n'a pas
besoin des muscles de
Dwayne Johnson

Le forfait fait le fort

IIII Cyril B.

Qui aurait cru que l'être humain puisse, malgré son libre arbitre, faire preuve d'autant de discipline ? Une fois que nous avons mangé cinq fruits et légumes par jour, privilégié les transports en commun, trié les déchets dans autant de poubelles que de couleurs de l'arc-en-ciel, toussé dans notre coude, bu avec modération (ou, plus difficile, avec sagesse), accepté les cookies, fait demi-tour dès que possible, lu les conditions générales d'utilisation, brossé les dents matin et soir, respecté les limitations de vitesse et économisé l'énergie... il nous reste à respecter une dernière injonction du monde moderne : pratiquer une activité physique régulière.

Il suffit de se promener dans n'importe quelle ville ou zone commerciale pour en faire le constat. Depuis quelques années, par un étrange phénomène, les salles de sport sont les dernières enseignes qui survivent – voire se multiplient – alors que les magasins traditionnels et les restaurants mettent la clé sous la porte. Les nouveaux espaces de socialisation sont les endroits où l'on lève des poids, et plus ceux où l'on lève le coude. C'est sans doute meilleur contre la *béierpanz*, pas forcément pour la convivialité, s'il s'agit de transpirer dans une salle fermée, coincé entre une jeune femme qui écoute sa musique trop fort (pour que même les relous comprennent qu'elle ne souhaite pas engager la conversation) et un quadragénaire à la respiration haletante.

Si, par chance, le lieu est équipé de fenêtres, c'est autant pour permettre aux sportifs de voir le monde extérieur que l'inverse. Les clients sont transformés en produit, exposés en vitrine, où ils croisent les regards amusés ou admiratifs des passants. Lorsque la souffrance est commune, c'est déjà presque comme si elle était partagée.

Pourtant, physiologiquement parlant, il n'y a aucune raison qu'un employé de banque, dont le plus grand effort de la journée consiste à porter son plateau repas à la cantine, ait le physique d'un bûcheron canadien ou d'un videur de boîte de nuit. A-t-on vraiment envie que son dentiste ou son professeur de maths ait les biceps de Dwayne Johnson ? La motivation réside surtout dans ce à quoi chacun de nous veut ressembler, et dans l'investissement que nous sommes prêts à consentir, dans tous les sens du terme, dans notre capital le plus intime : notre corps.

Alors que tout nous pousse à rester dans notre canapé, d'où nous pouvons désormais travailler, surfer, discuter avec nos proches, commander à manger, écouter des concerts ou regarder à peu près n'importe quel film ou série, il nous faut combattre la loi de la gravité universelle (qui veut que tout corps est attiré vers la position horizontale) pour faire converger notre idéal numérique, avec notre idéal physique. Au-

trement dit, rien ne sert d'appliquer des filtres sur ses selfies, d'être drôle, ou d'avoir des milliers de followers si vous ressemblez à un vieux loukoum oublié au fond d'un tiroir poussiéreux. Instagram peut bien faire passer Esch-sur-Sûre pour une plage à Hawaï, et n'importe qui à Brad Pitt, l'illusion ne dure pas au-delà de l'écran.

Ainsi, à défaut de simplement prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur, ou aller au travail à pied, résolutions qui ne résisteront pas à la faiblesse de notre pauvre volonté humaine ou à la météorologie de ce printemps déplorable, il faut faire un geste fort. Par exemple, payer un abonnement dans une salle de sport. Si le relevé de votre compte bancaire ne vous le rappelle pas, vous pouvez espérer que le sac gris et orange reçu en cadeau qui traîne misérablement dans votre placard, vous incitera à respecter vos bonnes intentions. Vous n'aurez pas encore les abdos, mais vous avez déjà l'abo. Le plus difficile reste à faire : s'astreindre à la fréquentation régulière des instruments de torture à un rythme suffisamment intensif pour que cela devienne un plaisir. Mais comme le disait le baron Pierre de Coubertin, l'essentiel n'est pas de gagner, c'est de participer (financièrement). ●

land
03.05.2024

L'ÉVÉNEMENT



Clinic Episode V

Après avoir vécu entre huit et dix ans à Berlin, Paris ou Vienne, Ali, Justine et Dora, sont revenus au Luxembourg, formés respectivement comme ingénieur du son, ingénieure

commerciale ou en management culturel. Ils font le constat du manque d'audace et de la pauvreté de la culture de clubs au Luxembourg. « La nightlife est saturée de propositions commerciales. Les gens qui veulent sortir ne sont pas stimulés ou challengés avec d'autres musiques », regrette Ali. En 2023, les trois jeunes gens créent le collectif Clinic en tant que plateforme indépendante de musique de club. Leur but est de « combler le fossé entre l'esthétique classique des raves et la musique de danse underground plutôt tournée vers l'avenir ».

Ils programment divers événements, en faisant venir des DJ étrangers, berlinois surtout. Pour leur cinquième soirée, le 4 mai, ils investissent le Klub des Rotondes, « un lieu culturel avec un bon son, où l'on rêvait de pouvoir se produire ». Une fois n'est pas coutume, cette soirée célébrera les talents locaux « qui apportent de la fraîcheur à la scène ». Alexey, November 1st, Daxini et Harrp (photo : Instagram) seront aux platines proposant des musique issues des univers techno, house, garage, jungle et electro. « Une expérience colorée et diversifiée », conclut Justine. FC

DAS WORT

Flott

De neie Luc will locker wirken. Vielleicht auch ein bisschen jünger als der alte Luc. Deshalb geht er entspannt mit dem Adjektiv „flott“ um. Während des Wahlkampfs besuchte er die Bäckerei Hoffmann und bedankte sich anschließend auf Instagram für „déi flott Abléck“. „Mir hätten also gären eng Wirtschaft, déi dréint, déi flott a gutt bezuelten Aarbechtsplaze schaaft“, verkündete er im Juli an einem CSV-Konvent. Bei einer

Pressekonferenz im Rahmen der Koalitionsverhandlungen im Oktober 2023 behauptete Formateur Frieden, die Arbeitsatmosphäre sei „flott, aarbechtsintensiv a konstruktiv“. Einen Monat später sagte er bei der Regierungserklärung, es sollen auf Industriebrachen „flott Wunnengen“ entstehen. Und im Handwerk existierten „flott an interessant Beruffer“. Der neue alte Luc hat sich als Premier nicht für einen abwechslungsreicheren Wortschatz entschieden – es geht „flott“ weiter. Vergangenen Freitag meinte er gegenüber RTL-Tele zum jährlich stattfindenden

Presseessen am Mäertchen: „Ech fannen et eng ganz flott Traditioun“ (Foto: Screenshot). In dunkelblauer Krawatte und Sakko kommentiert er, das Treffen mit der Presse sei „eppes Lëtzebuergesches, eppes Flottes“. Das Fülladjektiv soll Spontanität vermitteln – sein häufiger Gebrauch könnte zum Gegenteil führen. SM

